

**La Haute-
Gaspésie**
esprit libre

2023

**PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE RÉVISÉ**

**MRC DE LA
HAUTE-GASPÉSIE**



Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada  **Québec** 

Comité de révision

Audrey-Anne Lacasse, chargée de projet au PDZA, MRC de La Haute-Gaspésie

Yannick Ouellet, conseiller au développement économique – filière bioalimentaire, MRC de La Haute-Gaspésie

Guy Bernatchez, préfet, MRC de La Haute-Gaspésie

Jean-Simon Vigneault, directeur général adjoint, MRC de La Haute-Gaspésie

Karine Thériault, aménagiste, MRC de La Haute-Gaspésie

Mélanie Guérette, conseillère en développement rural, MAPAQ

Véronique Babin Roussel, conseillère aux entreprises, Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles

Caroline Charrette, productrice maraîchère, La Sablonnée, ferme sur mer et représentante Nourrir Notre Monde Haute-Gaspésie

Frédéric Gauthier, producteur de Bœuf Gaspésie, Ferme Éole

Comité de suivi

Yannick Ouellet, conseiller au développement économique – filière bioalimentaire, MRC de La Haute-Gaspésie

Caroline Charrette, productrice maraîchère, La Sablonnée, ferme sur mer et représentante Nourrir Notre Monde Haute-Gaspésie

Frédéric Gauthier, producteur de Bœuf Gaspésie, Ferme Éole

Laurence Bernier, COOP RAC, Représentant de la table des maraîchers

Représentant de la table des restaurateurs, à déterminer

Représentant de la table des transformateurs, à déterminer

Jean-Simon Vigneault, directeur général adjoint, MRC de La Haute-Gaspésie

Karine Thériault, aménagiste, MRC de La Haute-Gaspésie

Richard Marin, directeur général, SADC de la Haute-Gaspésie

Mélanie Guérette, conseillère en développement rural, MAPAQ

Véronique Babin Roussel, conseillère aux entreprises, Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles

Nous tenons à remercier M^{me} Catherine Plamondon qui a travaillé à la réalisation de la première édition du PDZA. Compte tenu de l'efficiences du premier PDZA, plusieurs parties du document sont demeurées inchangées. Cependant, afin de refléter les réalités actuelles, d'autres parties ont été modifiées ou mises à jour.

Nous tenons aussi à remercier les producteurs, transformateurs, restaurateurs, élus et intervenants du secteur agricole, qui ont bien voulu répondre aux sondages malgré la période estivale chargée.

TABLE

DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES	5
LISTE DES CARTES	5
LISTE DES ACRONYMES.....	6
AVANT-PROPOS	7
MOT DE LA DIRECTION	8
MOT DU PRÉFET	9
HISTOIRE DE L'AGRICULTURE EN HAUTE-GASPÉSIE	10
1. PORTRAIT DE LA MRC	13
1.1 Profil territorial	13
1.2 Profil socioéconomique	13
1.2.1 Répartition des populations	13
1.2.2 Évolution démographique	14
1.2.3 Revenus de la population	15
1.2.4 Vitalité économique	15
1.2.5 Santé mentale	16
1.3 Profil géophysique	15
1.3.1 Relief.....	16
1.3.2 Hydrographie.....	16
1.3.3 Climat	17
1.4 Développement de la MRC	18
1.4.1 Planification stratégique.....	18
1.4.2 Plan d'action socioéconomique.....	18
1.4.3 Plan de gestion des matières résiduelles	18
1.4.4 Schéma d'aménagement.....	19
1.4.5 Caractérisation du potentiel agroforestier de l'Estran	19
1.4.6 Système alimentaire	19
1.4.7 Pêcheries.....	20
1.4.8 Commerces d'alimentation	20
1.4.9 Moyens de financement	20
1.4.10 Innovation	20
2. PORTRAIT DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA MRC	22
2.1 Zone agricole protégée.....	22
2.2 Potentiel agricole des sols	23
2.3 Occupation du territoire.....	25
3. PORTRAIT DES ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES	28
3.1 Entreprises agricoles	29
3.2 Productions animales	31
3.2.1 Abattage	31
3.2.2 Production laitière.....	32
3.2.3 Production ovine.....	32
3.2.4 Production bovine	32
3.2.5 Production avicole	33
3.2.6 Autres productions animales	33
3.3 Productions végétales	33
3.3.1 Production maraîchère	34
3.3.2 Fruits et petits fruits	34
3.3.3 Foin et grandes cultures.....	35
3.3.4 Horticulture ornementale	35
3.4 Production acéricole	35

3.5	Production biologique	35
3.6	Transformation	36
3.7	Mise en marché et agrotourisme	36
4.	BILAN 2023	39
5.	DIAGNOSTIC	47
5.1	Sondage	47
5.1.1	Producteurs agricoles	47
5.1.2	Transformateurs	48
5.1.3	Élus et intervenants du secteur agricole	49
5.2	Constats	50
5.3	Enjeux	55
6.	VISION CONCERTÉE	56
7.	PLAN D'ACTION ET MISE EN ŒUVRE	58
7.1	Plan d'action	59
7.2	Mise en œuvre	59
8.	FICHES D'ORIENTATION	60
8.1	Contenu des fiches d'orientation	61
BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES		70
ANNEXE 1 Cartes		72
ANNEXE 2 Sondages		84

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie, 2021

Tableau 2 : Température moyenne quotidienne enregistrée sur le territoire de La Haute-Gaspésie

Tableau 3 : Précipitations moyennes enregistrées sur le territoire de La Haute-Gaspésie

Tableau 4 : Superficie des classes de sols dans la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'étude de l'ARDA

Tableau 5 : Superficie des classes de sols 2 à 4 sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon les limitations de l'étude de l'ARDA

Tableau 6 : Valeurs intrinsèques des terres sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'IRDA

Tableau 7 : Caractérisation du potentiel agricole de La Haute-Gaspésie en 2004

Tableau 8 : Revenu brut des entreprises agricoles

Tableau 9 : Répartition des entreprises sur le territoire de la MRC selon les productions principales

Tableau 10 : Dépenses et valeur des entreprises agricoles selon Statistique Canada

Tableau 11 : Bilan des actions à l'été 2023

Tableau 12 : Constats et enjeux de l'agroalimentaire en Haute-Gaspésie

Tableau 13 : Forces et faiblesses par suite de l'implantation du PDZA de La Haute Gaspésie

Tableau 14 : Synthèse des fiches d'orientation

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution de la population de la MRC de La Haute-Gaspésie de 1971 à 2021

Figure 2 : Évolution de la population des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie entre 2001 et 2021

Figure 3 : Occupation du territoire agricole de La Haute-Gaspésie en fonction des types de culture

Figure 4 : Évolution de l'occupation du territoire agricole de la Haute-Gaspésie en fonction des types de culture (sans l'acériculture)

Figure 5 : Variation du revenu des entreprises en production animale de 2004 à 2023

Figure 6 : Variation du revenu des entreprises en production végétale de 2004 à 2023

Figure 7 : Perception de l'agriculture en Haute-Gaspésie par les exploitants agricoles

Figure 8 : Perception de l'agriculture en Haute-Gaspésie par l'ensemble des acteurs du secteur agricole

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Limites administratives de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 2 : Limites administratives des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 3 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 4 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 5 : Limites de la zone de protection des installations d'élevage à forte charge d'odeur de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 6 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA

Carte 7 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA

Carte 8 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA

Carte 9 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA

Carte 10 : Potentiel acéricole du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 11 : Potentiel acéricole du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie

LISTE

DES ACRONYMES

AAC : Agriculture et Agroalimentaire Canada
ARDA : Aménagement rural et développement de l'agriculture
ASC : Agriculture soutenue par la communauté
CLD : Centre local de développement
CJE : Carrefour jeunesse emploi
CLE : Centre local d'emploi
CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRFA : Collectif régional en formation agricole
DIDS : Démarche intégrée en développement social
DSP : Direction de la santé publique
FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions
FFOM : Forces, faiblesses, opportunités et menaces
FPAQ : Fédération des producteurs acéricoles du Québec
INSPQ : Institut national de santé publique du Québec
IRDA : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
ISQ : Institut de la statistique du Québec
LPTAA : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDELCC : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC : Municipalité régionale de comté
MRF : Matières résiduelles fertilisantes
NIM : Numéro d'identification ministériel
PDZA : Plan de développement de la zone agricole
PGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
PLQ : Producteurs de lait du Québec
PQGMR : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
RCI : Règlement de contrôle intérimaire
SADC : Société d'assurance-dépôts du Canada
SANA : Service d'accompagnement des nouveaux arrivants
SED : Stratégie d'établissement durable
TNO : Territoire non organisé
UPA : Union des producteurs agricoles

AVANT-PROPOS

Qu'est-ce qu'un PDZA?

Un plan de développement de la zone agricole (PDZA), est un outil de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC) en favorisant le développement des entreprises agricoles, leurs activités ainsi que leurs produits.

Réalisé en concertation avec les acteurs impliqués du milieu agricole et complémentaire avec les autres démarches de planification, le PDZA repose sur un portrait détaillé de la situation de l'agriculture et sur la détermination des actions à réaliser pour assurer un développement durable des activités agricoles.

La démarche d'élaboration du PDZA de la Haute-Gaspésie représente l'occasion d'acquérir une connaissance plus approfondie de la réalité agricole. Elle permet de dégager les forces et les faiblesses, de cerner les différents enjeux liés à l'agriculture régionale afin de dynamiser le territoire et ses activités agricoles.

Au terme de l'exercice, la MRC disposera d'un plan d'action comportant des moyens concrets permettant de mettre en valeur la zone agricole et d'atteindre les objectifs visés dans le cadre du projet.

Pourquoi réviser un PDZA?

La révision d'un PDZA a pour but de refléter les changements qui ont eu lieu sur son territoire afin de correspondre aux nouveaux besoins de la MRC. Dans la MRC de La Haute-Gaspésie, plusieurs changements sont survenus entre 2018 et 2023. Plusieurs nouveaux maraîchers se sont établis dans la région alors que d'autres producteurs cessaient leurs activités, modifiant ainsi les dynamiques sur le territoire.

Afin de réviser un PDZA, un bilan de l'édition précédente permet de vérifier les actions réalisées, toujours en cours ou abandonnées. Par suite de cette vérification, les acteurs du domaine agricole sont sondés pour avoir les derniers éléments de la réalité. Enfin, il est possible de proposer un nouveau plan d'action.





MOT DE LA DIRECTION

C'est avec une grande fierté que je vous présente la toute nouvelle version de notre Plan de développement de la zone agricole révisé (PDZA) de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Cet outil de planification nous accompagnera dans la mise en valeur de la zone agricole et le développement de nos entreprises afin que les acteurs du secteur agroalimentaire puissent diversifier leurs activités et leurs produits.

Cet exercice a permis de consulter des dizaines de personnes engagées et soucieuses du développement de toute la filière agroalimentaire du magnifique territoire de notre MRC. Je tiens à remercier tous les participants aux diverses activités pour leur ouverture et leur dynamisme qui ont permis la création de la Table des maraîchers. Ce sera un endroit de partage et de réseautage pour nos producteurs leur permettant d'amener plus loin la réflexion du développement de la filière.

En terminant, je tiens à souligner l'excellent travail de notre chargée de projet au PDZA, M^{me} Audrey-Anne Lacasse supervisée par le conseiller au développement économique filière bioalimentaire à la MRC, M. Yannick Ouellet. Votre rigueur, votre engagement et votre expertise sont à la base de cette belle collaboration des producteurs, restaurateurs, élus et intervenants du secteur agricole.

A stylized blue ink signature of Maryse Létourneau.

Maryse Létourneau, directrice générale et greffière de la MRC de La Haute-Gaspésie



MOT DU PRÉFET

Un plan de développement de la zone agricole est un incontournable pour une MRC. Je suis très fier du travail effectué, du plan qui est présenté par notre équipe du bioalimentaire et le comité de révision.

L'un des principaux objectifs de notre PDZA consiste à valoriser les zones agricoles de notre MRC en y favorisant un développement durable des activités agricoles dans une vision d'autonomie alimentaire, de la production à la transformation en passant par l'innovation, la distribution et l'agrotourisme. La filière agroalimentaire a la possibilité de positionner notre MRC comme un chef de file en la matière en Gaspésie.

L'occupation et la dynamisation de notre territoire commandent une responsabilité partagée dont les élus de la MRC de La Haute-Gaspésie souhaitent assurer politiquement le leadership avec ses partenaires. La MRC affirme sa volonté de développer un outil pour mettre en valeur notre zone agricole et les acteurs de cette filière.

Je désire remercier tous les acteurs impliqués à la rédaction de notre PDZA et je souhaite de tout cœur que notre MRC se démarque pour augmenter son attractivité, qu'elle demeure un endroit où il fait bon vivre pour le présent, pour nos citoyennes et citoyens et dans l'avenir pour les générations futures.

Guy Bernatchez, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie

HISTOIRE DE L'AGRICULTURE EN HAUTE-GASPÉSIE

La région gaspésienne s'est développée grâce à la richesse de ses ressources naturelles. La pêche, la forêt et les minerais de son sous-sol ont attiré plusieurs colons à s'établir sur le territoire. L'agriculture, qui est d'abord de subsistance, se développe au point de devenir une activité importante pour le développement de nombreuses municipalités, particulièrement depuis le dernier siècle.

Le développement agricole de la Haute-Gaspésie prend racine avec l'arrivée de Denis Riverin. Œuvrant dans la traite des fourrures, il acquiert les titres de quatre seigneuries, Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Madeleine et finalement Mont-Louis. Avec cette dernière, il souhaitait développer une colonie de peuplement axée sur l'exploitation de la morue. Il investit alors dans la mise en place d'infrastructures comme des entrepôts, des logements et la construction de bateaux de pêche. Il réussit à intéresser une centaine de personnes, dont 26 familles, qu'il amène tôt au printemps 1699.

La possibilité de croissance démographique au sein de la colonie crée une dynamique différente des précédentes expériences d'établissement en Gaspésie. Certaines familles s'installent à l'embouchure de la rivière Mont-Louis, les autres reçoivent des concessions de terre dans la vallée. Ces terres apportent d'ailleurs une autonomie alimentaire au poste de pêche. Denis Riverin est si fier de la qualité du blé produit à Mont-Louis, qu'il en envoie une poche au roi Louis XIV.

En 1854, le développement et l'occupation du territoire sont chamboulés alors que le gouvernement de la province unie du Canada décrète l'abolition du régime seigneurial. Ainsi, tout un chacun peut s'établir sur le territoire et posséder des terres sans lien de subordination à un grand propriétaire.

Le clergé catholique tient un rôle important dans cette colonisation, il voit dans l'agriculture le meilleur moyen de préserver la foi de ses fidèles. Dans les années 1860, le curé de Mont-Louis, l'abbé David Roussel, incitait les pêcheurs à cultiver leurs terres. Il agissait à titre d'agronome et prêtait des semences à ceux qui n'en avaient pas.

À la fin des années 1800, le portrait agricole de la Gaspésie est encourageant. Le recensement de 1881 montre que la péninsule exploite 79 980 acres¹ de terres. Au premier recensement de la région en 1819, elle enregistre 789 agriculteurs. Ce nombre augmente et on en dénombre 6 621 à la fin du siècle.

Entre 1875 et 1925, la péninsule connaît une grave perte démographique due à la rareté des terres agricoles et au manque d'emplois. Le territoire de la Haute-Gaspésie compte peu de terres cultivables. Elles sont situées au pied des caps et des montagnes le long du fleuve ou bien dans les vallées glaciaires à l'est du territoire. Dans un contexte où il n'est pratiquement plus possible de trouver de nouvelles terres, les jeunes émigrent vers les grandes villes. Pour contrer cet exode, un vaste mouvement de colonisation de l'arrière-pays est mis en place.

Monseigneur Ross ouvre 12 paroisses entre 1930 et 1938 sur le versant nord de la péninsule. Leur création n'arrête cependant pas l'exode des jeunes de la région.

En 1936, Esdras Minville, Gaspésien d'origine et professeur à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, va développer un nouveau système afin de favoriser la rémunération des travailleurs à longueur d'année. Pour y arriver, il se base sur les saisons et l'exploitation de ressources telles que la pêche, l'agriculture et la foresterie. Afin de travailler toute l'année, le pêcheur ou l'agriculteur peut exploiter la forêt l'hiver.

Le ministère de la Colonisation accepte le plan à titre de projet pilote. Ainsi, la Société agricole forestière de Grande-Vallée voit le jour en 1937. L'expérience dure une trentaine d'années. L'effet sur le milieu s'observe tout de suite. Chaque famille gagne entre 600 \$ et 700 \$ annuellement contre 200 \$ pour un bûcheron.

La formule d'Esdras Minville contribue à la prospérité pendant plusieurs années, mais elle s'essouffle. Des erreurs administratives et la difficulté de travailler en groupe rendent ardu le passage d'une économie domestique à une économie de marché. L'arrêt dans les années 1960 de cette expérience agroforestière, unique au Québec, ne signifie pas pour autant un échec de l'idée.

¹ Un acre est l'équivalent de 0,405 hectare.

De nos jours, l'agriculture en Haute-Gaspésie se veut en constante évolution, plusieurs projets de développement ont vu le jour, tels que les petits fruits, la transformation des grains biologiques sans gluten et la culture de céréales.

Dans les dix dernières années, l'effervescence de l'agriculture à échelle humaine a atteint La Haute-Gaspésie, provoquant ainsi la multiplication des fermes de petite taille. Plusieurs personnes de l'extérieur sont arrivées dans la région, apportant avec elles de nouvelles connaissances et visions.

Une communauté s'installe avec la Table des maraîchers qui s'est créée le 5 avril 2023. Il s'en est découlé un comité des marchés publics de La Haute-Gaspésie et des événements saisonniers à caractère gourmand sur le territoire.



Vue aérienne représentant le village d'Anse-Pleureuse en 1926 ou 1927. Référence obligatoire : photo: Jacques De Lesseps. Musée de la Gaspésie. Collection du Centre d'archives de la Gaspésie. P57/4/15.



Photographie aérienne représentant le village de Cap-au-Renard. Référence obligatoire : Photo: Jacques De Lesseps. Musée de la Gaspésie. Collection Centre d'archives de la Gaspésie.



1.

PORTRAIT DE LA MRC

1.

PORTRAIT DE LA MRC

1.1 Profil territorial

La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie est située dans l'est du Québec et fait partie de la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La MRC de La Haute-Gaspésie couvre un grand territoire de 5 054 km² dont 3 549 km² sont situés dans les territoires non organisés (TNO). Elle regroupe huit municipalités et deux TNO. Elle est limitée à l'ouest par la MRC de La Matanie, à l'est par la MRC de La Côte-de-Gaspé et au sud par la MRC de Bonaventure (cartes 1 et 2 des pages 71 et 72 de l'annexe 1).

La MRC s'étend sur près de 138 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent. Située à l'entrée nord de la péninsule gaspésienne, sa position géographique lui confère un statut particulier au point de vue touristique. Elle est accessible par la route 132, qui la parcourt d'est en ouest, et par la route 299, qui traverse le parc de la Gaspésie pour joindre la Baie-des-Chaleurs.

De nombreux territoires sont caractérisés par leur richesse écologique. La réserve faunique des Chic-Chocs, le parc national de la Gaspésie et les réserves écologiques de Manche-d'Épée et de Mont-Saint-Pierre en sont de bons exemples.

1.2 Profil socioéconomique

1.2.1 Répartition des populations

En se référant au tableau 1, on constate que 78,9 % de la population est concentrée dans la partie ouest du territoire, soit dans les villes de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts.

Tableau 1 : Profil des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie, 2021

Municipalités	Désignation	Population	Superficie (km ²)	Densité (habitants par km ²)
Cap-Chat	Ville	2 516	181,31	13,9
Sainte-Anne-des-Monts	Ville	6 121	263,51	23,2
La Martre	Municipalité	194	175,23	1,1
Marsoui	Village	289	181,4	1,6
Rivière-à-Claude	Municipalité	141	155,95	0,9
Mont-Saint-Pierre	Village	186	52,07	3,6
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Municipalité	1 047	232,67	4,5
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Municipalité	289	262,35	1,1
Mont-Albert	TNO	167	3 463,19	0,0
Coulée-des-Adolphe	TNO	0	86,2	0,0
Total		10 950	5 053,88	2,2

Source : Statistique Canada, Recensement 2021

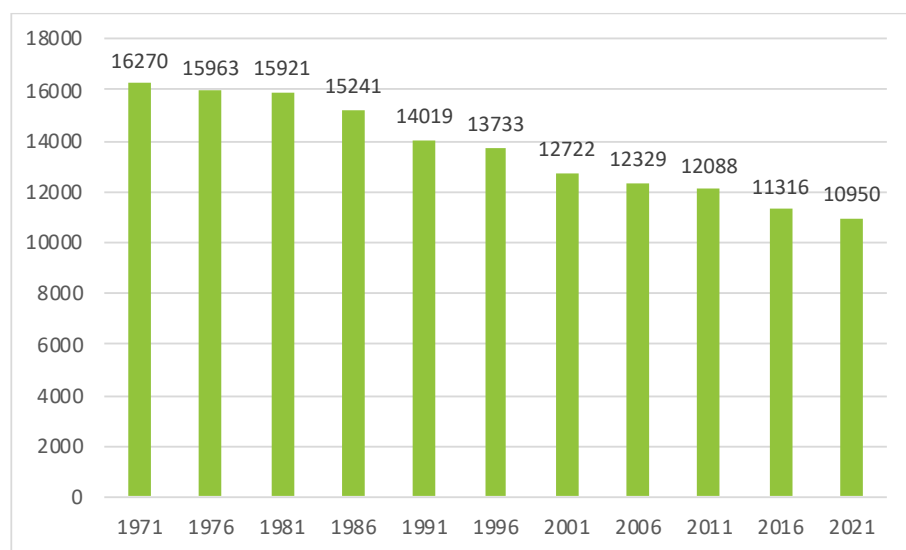
De La Martre à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, les municipalités et villages ont une population inférieure à 300 personnes, à l'exception de Saint-Maxime-du-Mont-Louis qui en dénombre 1 047. Situées à l'intérieur des vallées, ces municipalités ne sont reliées entre elles que par la route 132. Le développement résidentiel est particulièrement concentré en bordure de la route 132 et le long des rivières. Actuellement, la proportion de l'espace municipalisé représente moins du tiers du territoire de la MRC.

1.2.2 Évolution démographique

D'après les données recueillies lors du dernier recensement de 2021, la population totale dans la MRC de La Haute-Gaspésie était de 10 950 personnes (tableau 1). Depuis plusieurs années, une diminution progressive de la population est observée.

En effet, comme le démontre la figure 1, pour la période s'échelonnant de 1971 à 2021, la population de la Haute-Gaspésie a diminué de 5 320 personnes. Cette diminution de la population correspond à un taux de décroissance de 32,7 %. Pour la période de 2019 et 2020, la Haute-Gaspésie a vu son taux démographique se stabiliser. La région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a quant à elle, observé une démographie constante pour la période entre 2016 et 2020 (ISQ 2021).

Figure 1 : Évolution de la population de la MRC de La Haute-Gaspésie de 1971 à 2021

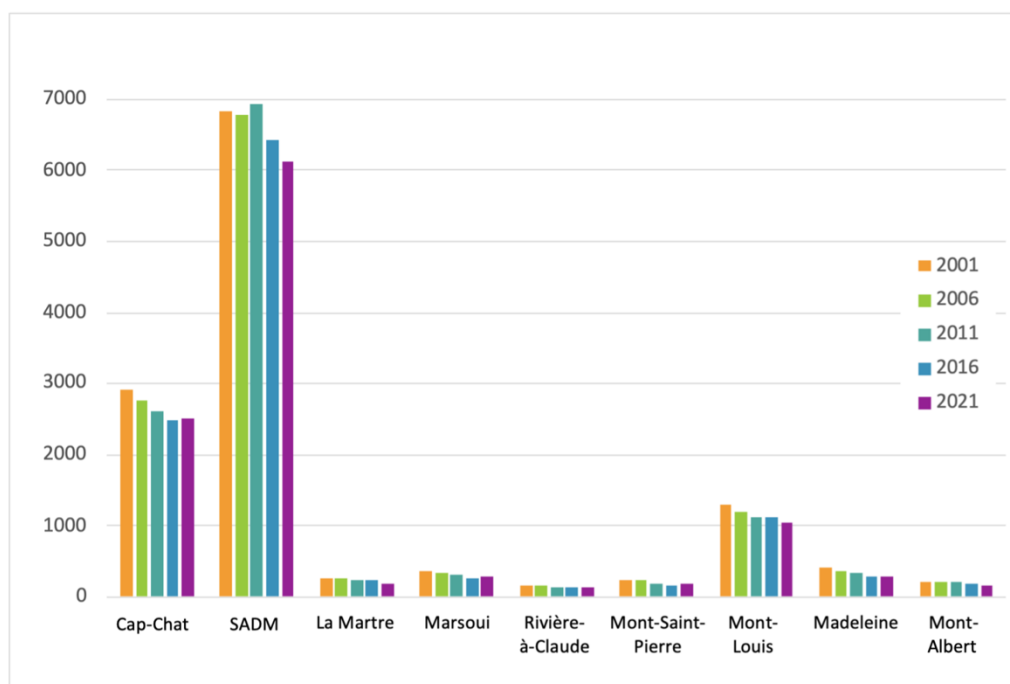


Source : Statistique Canada, Recensements 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021

Bien que la diminution de population dans la MRC de La Haute-Gaspésie soit une tendance depuis plusieurs décennies, c'est à partir de 1981 que cette décroissance est plus marquée. Entre 2016 et 2021, la Haute-Gaspésie a subi une perte de sa population de 3,23 %, comparativement à 6,82 % entre 2011 et 2016. La région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a connu, elle, une perte de 1,1 % de sa population entre 2016 et 2021 qui est légèrement moins marquée comparativement à une perte de 2,44 % de sa population entre 2011 et 2016.

Quatre municipalités, villes ou villages montrent une hausse démographique entre 2016 et 2021 et quatre ont une baisse démographique selon les données du recensement effectué en 2021 et telle que démontrée à la figure 2. Une seule municipalité a une fluctuation démographique neutre. La municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine a reporté aucun changement dans sa population pour la période de 2016 à 2021.

Figure 2 : Évolution de la population des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie entre 2001 et 2021



Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021

La ville de Cap-Chat, le village de Marsoui, la municipalité de Rivière-à-Claude et le village de Mont-Saint-Pierre ont augmenté de population avec respectivement des hausses de 1,62 %, de 5,09 %, de 10,16 % et de 20,00 % entre 2016 et 2021.

La ville de Sainte-Anne-des-Monts, les municipalités de La Martre et de Saint-Maxime-du-Mont-Louis et le territoire non organisé du Mont-Albert ont montré des baisses démographiques respectivement de 4,91 %, de 20,16 %, de 7,67 % et de 6,70 % entre 2016 et 2021.

Les données de Statistique Canada démontrent un vieillissement de la population. La Haute-Gaspésie a connu une augmentation de 44,2 % des personnes âgées de 70 à 74 ans entre les années 2016 et 2021. De plus, 32,7 % de sa population se trouve dans la tranche d'âge des 65 ans et plus en 2021, contrairement à 27 % en 2016. L'âge moyen de la population entre 2016 et 2021 est de 50,5 ans comparativement à 48,7 ans entre 2011 et 2016.

1.2.3 Revenus de la population

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le revenu disponible par habitant en 2019 était de 25 820 \$ en Haute-Gaspésie, comparativement à 28 641 \$ pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

1.2.4 Vitalité économique

La MRC de la Haute-Gaspésie est au 5^e quintile en termes de vitalité économique. La vitalité économique est calculée d'après le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans. Elle est au 104^e rang depuis 2009, ce qui la place au dernier rang à l'échelle de la province. La MRC se classait au 103^e rang de 2006 à 2008.

1.2.5 Santé mentale

La santé mentale est un enjeu important dans le milieu agricole. L'OBNL Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) a été fondé en 2003. Il a réalisé le projet pilote « Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural » entre 2009 et 2014. Ce projet a mené à la création du poste de « travailleur de rang ».

Gaspésie-Les-Îles compte sur son territoire la travailleuse de rang, Audrée Bourdages. Elle se déplace sur l'ensemble du territoire. Ses services sont accessibles pour les producteurs. Ils peuvent être en personne, en vidéoconférence ou au téléphone pour mieux accommoder les producteurs. De plus, les services sont gratuits.

Pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2022, la moitié des demandes d'aide proviennent du producteur. L'autre moitié est séparée également entre les membres de la famille et l'UPA. Les raisons de consultation sont variées. Elles touchent l'aspect professionnel à 52%. Cet aspect regroupe les finances de l'entreprise, la surcharge de travail, les conflits entre les parents et la relève, l'absence de relève ou le changement de production, voire la vente de l'entreprise. Les raisons personnelles et les problèmes reliés au couple représentent chacune 23% des demandes d'aide. Les raisons personnelles sont au niveau de la santé, des relations, de la communication et du stress. L'aspect du couple inclut la communication et la séparation. Enfin, la famille, sans lien professionnel, représente 2% des besoins. C'est en lien avec la problématique suicidaire chez un proche.

Parmi les personnes qui ont bénéficié de la travailleuse de rang dans la région, 67% de ces personnes sont des hommes contrairement à 33% qui sont des femmes.

1.3 Profil géophysique

1.3.1 Relief

Telle que décrite au schéma d'aménagement, la géomorphologie du territoire se caractérise par la présence de montagnes et le morcellement des côtes. La région, entre le secteur de Les Capucins et le secteur de Tourelle, présente une bande de terre plane propice à l'agriculture. D'une largeur moyenne de deux kilomètres, c'est dans cette bande de terre que se situe la zone agricole. Plus au sud s'étend une pénéplaine² d'une hauteur moyenne de 275 mètres qui se termine au pied des Chic-Chocs.

De Tourelle à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine se trouvent plusieurs montagnes escarpées tombant dans le fleuve Saint-Laurent. Il y a quelques vallées d'origine glaciaire dont certaines sont fortement encaissées le long de ces escarpements, et c'est grâce à ces vallées que l'agriculture a pu s'implanter dans l'est du territoire de la MRC.

1.3.2 Hydrographie

Plusieurs cours d'eau prennent naissance dans les nombreuses montagnes du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie. Près de 70 % du territoire est drainé vers le fleuve Saint-Laurent par les principaux bassins-versants suivants :

- La rivière Madeleine
- La rivière Mont-Louis
- La rivière Sainte-Anne
- La rivière Cap-Chat
- La rivière de Mont-Saint-Pierre

Selon le plan directeur de l'eau, le bassin de la rivière Cap-Chat est celui qui possède la plus grande surface agricole, soit 246 hectares, qui représentent 0,3 % de la superficie du bassin-versant. Le bassin de la Petite rivière Sainte-Anne a quant à lui 0,5 % de sa surface utilisée à des fins agricoles pour une superficie totale de 39 hectares.

² Pénéplaine : Surface légèrement ondulée et inclinée vers le niveau de base général.

1.3.3 Climat

Les variations climatiques sont influencées par la présence du fleuve Saint-Laurent et le relief montagneux du territoire. La zone littorale, sous l'influence du milieu maritime, subit des vents forts et réguliers. En dehors de la zone littorale vers l'intérieur des terres, l'influence du milieu maritime diminue et c'est le relief qui constitue le facteur déterminant dans la variation des conditions climatiques.

À l'instar des autres MRC de la péninsule gaspésienne, la période hivernale est longue et rigoureuse. Telle qu'illustrée au tableau 2, en janvier, la température moyenne descend sous la barre des -11,6°C le long de la côte et à -14,3°C en terrain montagneux. Cependant la température moyenne est plus élevée dans la vallée de Mont-Louis que sur la côte entre les mois de mai à septembre.

Tableau 2 : Température moyenne quotidienne enregistrée sur le territoire de La Haute-Gaspésie

Station	Température moyenne quotidienne (°C)											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Sainte-Anne-des-Monts ¹	-11,6	-10,4	-5,0	1,7	7,7	13,3	16,5	15,7	11,4	5,8	-0,3	-6,7
Mont-Louis ²	-11,7	-10,6	-4,7	1,8	8,1	14,0	17,3	16,3	11,4	5,5	-0,3	-7,4
Cap-Seize ²	-14,3	-12,8	-6,5	0,9	8,0	13,5	16,5	15,3	10,2	4,0	-2,3	-10,1

1 : normales 1981-2010

2 : normales 1971-2000

Source : Gouvernement du Canada

Le tableau 3 représente les précipitations moyennes enregistrées sur le territoire. Les données démontrent de plus fortes précipitations dans les montagnes que sur la côte ou dans les vallées. Durant la saison de croissance, soit entre le mois de mai et d'octobre, les précipitations sont bien réparties et représentent près de 50 % des précipitations annuelles.

Tableau 3 : Précipitations moyennes enregistrées sur le territoire de La Haute-Gaspésie

Station	Précipitations moyennes (mm)											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Sainte-Anne-des-Monts ¹	61,5	44,6	59,2	53,6	74,3	79,6	92,2	81,3	78,0	91,9	81,4	66,3
Mont-Louis ²	64,1	47,6	64,8	62,1	66,7	76,0	84,7	91,6	83,5	94,1	70,0	79,8
Cap-Seize ²	101,0	78,1	92,2	74,1	69,1	84,8	102,9	108,6	100,2	94,4	106,2	124,8

1 : normales 1981-2010

2 : normales 1971-2000

Source : Gouvernement du Canada

Selon les données du gouvernement du Canada, la durée moyenne de la période sans gel en Haute-Gaspésie est de 132 jours. Ceci représente une saison de culture débutant en moyenne le 23 mai et se terminant le 3 octobre. Les régions plus au sud présentent des périodes sans gel plus longues. Elles débutent au début mai et se terminent au début octobre. C'est le cas de Joliette avec 152 jours.

La station météorologique de Sainte-Anne-des-Monts enregistre une moyenne de 2 299 degrés-jours au-dessus de 0. À titre de comparaison, Joliette enregistre 3 188 degrés-jours.

Tels que définis par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), les degrés-jours de croissance servent à estimer la croissance et le développement des plantes et des insectes pendant la saison de croissance. Le développement de ces organismes dépend beaucoup de la température et de l'accumulation journalière de chaleur. Les degrés-jours sont utilisés en agriculture afin de choisir les types de cultures dans une région donnée. La Haute-Gaspésie ne compte pas suffisamment de degrés-jours pour la production de maïs, mais il est possible d'y cultiver de nombreuses cultures telles que certaines céréales (avoine, orge) ainsi que de nombreux légumes et fruits.

1.4 Développement de la MRC

1.4.1 Planification stratégique

La Haute-Gaspésie est identifiée depuis quelques années parmi les territoires les plus dévitalisés au Québec. Afin de se refaire une image et une santé économique, elle a entrepris un exercice concerté de planification stratégique.

La vision stratégique de ce plan a été adoptée par le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie en novembre 2011 et se traduit ainsi :

« La Haute-Gaspésie, d'ici dix ans, aura assuré la pérennité et la qualité de vie de ses communautés tout en étant consciente de leur interdépendance.

La Haute-Gaspésie aura d'abord et avant tout misé et soutenu le dynamisme du milieu local comme principal vecteur de croissance de richesse collective.

La population de la Haute-Gaspésie aura pris résolument le virage du développement. Pour y arriver, elle aura mis en valeur et développé de façon optimale ses ressources et ses avantages distinctifs que sont la mer, la montagne, ses terres et ses forêts, en se préoccupant de toutes les dimensions du développement durable : l'efficacité économique, l'équité sociale et l'intégrité de l'environnement. »

Le plan d'action qui a découlé de cette démarche stipule que la MRC entend favoriser la relance de l'agriculture par la promotion de la disponibilité de terres agricoles de qualité et la proposition des avenues possibles de développement dans des créneaux distincts.

1.4.2 Plan d'action socioéconomique

Le Centre local de développement (CLD) a doté la MRC d'une image de marque à l'automne 2017 et un plan d'action socioéconomique concerté avec la communauté a été mis en place. Des tables de concertation regroupant les acteurs du milieu, tant économique que scolaire ou social, ont été appelées à travailler à l'élaboration de ce plan d'action. Le PDZA est intégré au plan d'action économique afin de représenter les besoins du secteur agricole.

Les priorités visées sont : améliorer le milieu de vie, stimuler l'entrepreneuriat local et développer l'industrie touristique quatre saisons.

1.4.3 Plan de gestion des matières résiduelles

Le gouvernement du Québec a pour objectif fondamental que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime, c'est-à-dire un résidu qui ne peut être récupéré, recyclé ou valorisé. Pour ce faire, la MRC a adopté en avril 2017 son nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) comportant 20 mesures à mettre en place afin d'atteindre ce résultat.

La révision du PGMR a été effectuée en 2022. Elle montre que les boues de fosses septiques sont valorisées entre autres par l'épandage dans les champs agricoles du Bas-Saint-Laurent.

1.4.4 Schéma d'aménagement

La MRC de La Haute-Gaspésie finalise actuellement la révision de son schéma d'aménagement en réponse aux exigences gouvernementales. Tant que le schéma d'aménagement et de développement révisé n'est pas en vigueur, le schéma d'aménagement, en vigueur depuis 1989, demeure le document de planification de référence. Parmi les objectifs de planification énoncés, la MRC, consciente du potentiel agricole de son territoire, souhaite, entre autres, favoriser la relance agricole et le retour en culture des terres non cultivées.

Dans une perspective de développement durable des activités agricoles et de favoriser l'utilisation prioritaire du sol à des fins d'activités agricoles, la MRC a initié une démarche d'identification des îlots déstructurés de la zone agricole comme prévu à l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Les îlots déstructurés se définissent comme étant des espaces circonscrits à l'intérieur de la zone agricole dont les possibilités d'utilisation à des fins agricoles sont inexistantes et où une concentration d'usage non agricole est déjà présente. Ainsi, en dehors des îlots déstructurés, les secteurs propices aux activités agricoles seront priorisés à des fins agricoles préservant ainsi leur développement et assurant leur protection.

1.4.5 Caractérisation du potentiel agroforestier de l'Estran

En 2003, dans le cadre du projet Estran-Agenda 21, une caractérisation du territoire agricole fut réalisée entre autres en partenariat avec la SADC, le CLD, l'Université Laval et la MRC.

Les terres à potentiel agricole sur le territoire compris entre Cap-Chat et Cloridorme (estran) furent cartographiées et classées en fonction de leur état et de leur utilisation. En totalisant les terres en culture, celles à vocation indéterminée (entretenues) et les friches de type 1 (surface herbacée à plus de 60 % et arborée à moins de 10 %), 3 483 hectares avaient un potentiel agricole sur le territoire de l'estran.

La majorité des propriétaires terriens ont été contactés afin de connaître leurs intentions face à leur parcelle agricole. Depuis la collecte de données, aucun projet n'a découlé de cette étude.

1.4.6 Système alimentaire

En 2015, Haute-Gaspésie en forme, organisme dont le mandat était de promouvoir les saines habitudes de vie, publiait un état de situation des environnements alimentaires. Il s'agissait d'un exercice de portrait-diagnostic portant sur l'alimentation des jeunes et de leurs familles. L'objectif était d'identifier des pistes d'action collective et de rendre les environnements alimentaires plus favorables.

Un des grands constats de cet exercice fut la nécessité de créer des liens entre les acteurs du système alimentaire de la MRC. L'OBNL Nourrir notre monde a été mis en place à la suite de cette démarche de concertation et est composé de producteurs, de transformateurs, de distributeurs, de consommateurs et de gestionnaires travaillant à la valorisation des matières résiduelles.

La première étape fut de sensibiliser la population à la problématique des déserts alimentaires par l'intermédiaire d'assemblées publiques. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) considère une région comme désert alimentaire lorsque la population a un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation (plus de 16 kilomètres en milieu rural) en plus d'être défavorisée sur le plan socioéconomique. La majorité du territoire de la Haute-Gaspésie est considérée ainsi, seul le secteur de Sainte-Anne-des-Monts ne cadre pas dans cette définition.

Afin de contrer cette réalité, Nourrir notre monde a mis en place, entre autres, des serres et des jardins communautaires. Des organismes d'aide alimentaire sont présents sur le territoire de la Haute-Gaspésie afin de soutenir les citoyens dans le besoin. Partagence, Carrefour-Ressources avec son service de cuisine collective et la Récupération alimentaire Haute-Gaspésie en sont quelques exemples. Les Anges Jardins ont installé des haltes nourricières et créé les *fruits orphelins* qui ont pour but le partage des récoltes.

Culturellement, les citoyens de La Haute-Gaspésie font un potager. Ils élèvent également des poules pour avoir des œufs. La chasse et la pêche sont des activités importantes dans leurs habitudes. Ayant de faibles revenus, ces activités permettent aux habitants de la Haute-Gaspésie d'avoir accès à des aliments sains.

1.4.7 Pêcheries

Les pêcheries occupent une place importante parmi les activités économiques du territoire de La Haute-Gaspésie. Les matières résiduelles générées par les usines de transformation des produits marins peuvent être utilisées comme fertilisant sur les terres agricoles. Les domaines des pêches et de l'agriculture sont étroitement liés. Notamment, la régie des producteurs doit intervenir lorsque les pêcheurs et les transformateurs ont besoin d'une aide extérieure neutre pour trancher sur les problématiques.

La MRC de la Haute-Gaspésie est d'ailleurs en période de création d'une table des pêches afin de compléter le portrait de son développement bioalimentaire. D'ici un an la MRC comptera 4 tables (maraîchers, restauration, pêches et transformation) qui travailleront en collaborations pour le développement de la filière bioalimentaire de la MRC.

1.4.8 Commerces d'alimentation

En 2016, le magasin d'alimentation IGA de Sainte-Anne-des-Monts annonçait sa fermeture, laissant ainsi le territoire de la Haute-Gaspésie avec seulement un magasin Metro comme épicerie de grande surface. Cette fermeture a cependant permis à plusieurs petites entreprises en alimentation, telles que la Poissonnerie Cécic inc., la boutique gourmande Plein ma Valise d'Hotel & Cie et Le Vert à boire de développer de nouveaux marchés.

L'offre alimentaire sur le territoire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts est diversifiée et de qualité. Dans l'est du territoire, la plupart des villages possèdent un dépanneur ou un petit marché central offrant un inventaire restreint de produits (DIDS 2017).

Des établissements d'hébergement offrent à leur clientèle un service de restauration pour le déjeuner. Certains de ces établissements ont aussi une offre restreinte pour leur client pour le dîner et le souper. Cette offre n'est toutefois pas accessible à la population en général. D'autres établissements d'hébergement offrent un service de restauration pour leur clientèle et aussi les touristes et le local.

1.4.9 Moyens de financement

La Haute-Gaspésie compte deux services financiers, soient la Banque Nationale et Desjardins. Ces deux institutions financières n'ont pas de services physiques aux entreprises en Haute-Gaspésie. La Banque Nationale a un expert pour les services financiers dédiés aux agriculteurs au niveau régional qui peut se déplacer au besoin. Similairement, des spécialistes en foresterie et en pêches sont accessibles à distance. Desjardins a un pôle agricole au Bas-Saint-Laurent. Le Centre Desjardins Entreprises le plus près de La Haute-Gaspésie se trouve à Matane. Il demeure possible de se déplacer directement pour y avoir des services financiers. Des conseils pour le transfert d'entreprise et le démarrage y sont accessibles.

Des subventions et des prêts sont accessibles auprès du MAPAQ, de la financière agricole du Québec (FAQ) et de la MRC de La Haute-Gaspésie. La FAQ offre des assurances de type récolte, stabilité de revenu et investissement.

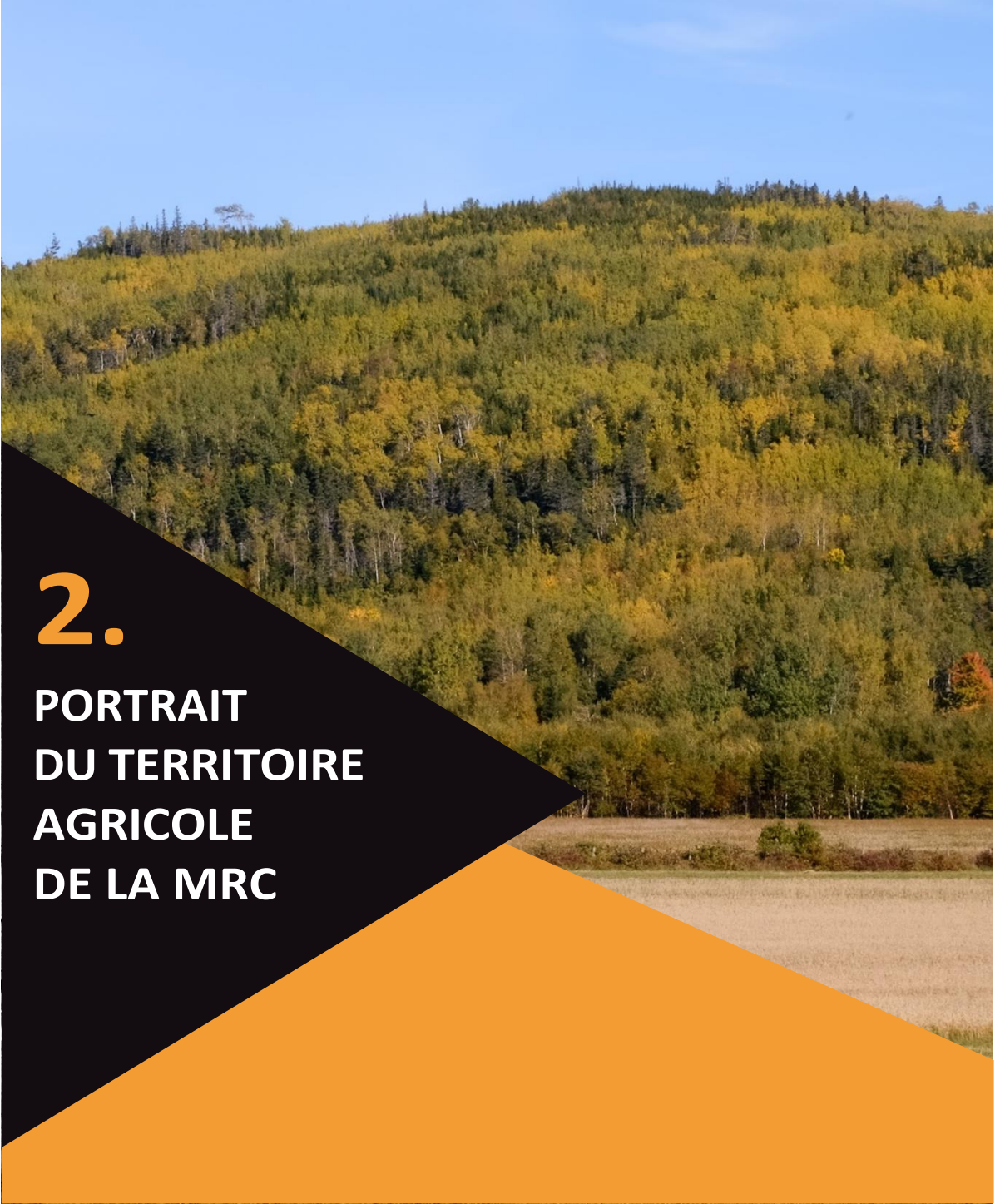
Des conseillers sont présents physiquement ou à distance afin de soutenir les entreprises dans leurs décisions financières.

1.4.10 Innovation

La Haute-Gaspésie dispose d'un territoire unique qui lui apporte des opportunités de développement. Des intervenants spécialisés en innovation sont présents dans le territoire. Étant donné que La Haute-Gaspésie n'a pas de structure établie, tout est à construire, ce qui laisse de la place pour les innovations et les essais sur le terrain.

L'intelligence artificielle et la robotisation ont la possibilité de compenser le manque de main-d'œuvre et d'agronome. Déjà, une entreprise de conduite de drones, Drones des Monts, se trouve sur le territoire de La Haute-Gaspésie. Les drones permettent d'avoir une vue d'ensemble des terres d'une entreprise agricole afin de cibler les zones prolifiques et celles qui ont besoin de plus d'attention.

Mis à part les technologies électroniques, des techniques de culture adaptées au territoire de La Haute-Gaspésie et à ses occupants peuvent être développées.



2.

PORTRAIT DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA MRC

2.

PORTRAIT DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA MRC

2.1 Zone agricole protégée

En 1978, le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). L'objet de la Loi est d'assurer le maintien d'un territoire dédié à la pratique de l'agriculture et de favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles. À l'échelle du Québec, la zone agricole représente plus de 63 500 km² dans les 17 régions administratives. Près de 30 000 exploitations agricoles sont situées dans la zone agricole. Leurs revenus s'établissaient à six milliards de dollars en 2005 (CPTAQ 2017).

Le territoire de la Haute-Gaspésie possède une zone agricole de 8 875 hectares représentant 2 % de son territoire. Elle est située majoritairement dans l'ouest de la MRC (cartes 3 et 4 des pages 73 et 74 de l'annexe 1). Au fil des années plusieurs demandes d'inclusion et d'exclusion furent adressées à la Commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ). Depuis la mise à jour des limites en 1992, 397 hectares furent inclus dans la zone comparativement à 279 hectares exclus (CPTAQ 2022). À l'extérieur de la zone agricole, il existe plusieurs parcelles en culture, qui, pour des raisons personnelles à chaque propriétaire, n'ont jamais été incluses dans la zone. L'inclusion dans la zone agricole permet de protéger l'entreprise agricole qui s'établit.

La zone agricole est limitée au niveau de la construction de bâtiments résidentiels. La construction d'une résidence en zone agricole peut avoir à déstructurer un îlot ou d'avoir un terrain ayant plus de 5 hectares de superficie. La protection de la zone agricole permet de freiner l'étalement urbain afin de pérenniser en place les services offerts dans les centres urbains.

Afin de favoriser l'utilisation prioritaire du sol à des fins d'activités agricoles et de permettre le développement durable des activités agricoles, la MRC a procédé à l'identification d'îlots déstructurés à l'intérieur de la zone agricole tel que le permet les dispositions de la LPTAA (article 59). Les îlots déstructurés se définissent comme étant des espaces à l'intérieur desquels les possibilités d'utilisation à des fins agricoles sont inexistantes en raison de la présence d'usage non agricole permettant ainsi d'ajouter de nouvelles résidences dans les espaces vacants sans augmenter les contraintes pour les activités agricoles à proximité. Hors des îlots déstructurés identifiés, la zone agricole sera prioritairement vouée aux activités agricoles afin de favoriser leur maintien et leur développement.

De plus, en l'absence sur le territoire de la MRC de production animale à gros volume et à haut rendement et afin d'assurer le développement des différentes activités agricoles présentes dans le territoire, la protection des autres types d'activités économiques, la vocation touristique, la qualité de son environnement, les zones habitées et les sources d'eau potable, la MRC de la Haute-Gaspésie a mis en place des mesures réglementaires afin d'encadrer les projets de méga élevage à forte charge d'odeur. On entend par élevage à forte charge d'odeur, des élevages dont le coefficient d'odeur est supérieur ou égal à 1 selon les documents d'orientation gouvernementale tel que les élevages de porcs, de visons et de renards. Ces types d'élevage sont limités dans certaines parties du territoire de la MRC afin de s'assurer de minimiser leur impact.

Une zone agricole est caractérisée par les productions sur le territoire, le type de sol et les entreprises agricoles sur le territoire. Les prochaines sections se penchent sur ces éléments.

2.2 Potentiel agricole des sols

L'inventaire des terres du Canada, réalisé au début des années soixante et connu sous le nom d'ARDA, est un relevé du potentiel des terres quant à leur utilisation selon sept catégories. Le potentiel ARDA représente le potentiel naturel d'un sol pour l'agriculture. Les aménagements peuvent toutefois en améliorer le potentiel. Le relevé s'applique à l'ensemble des terres, qu'elles soient cultivées ou non.

La classe 1 regroupe les sols ne présentant aucune limitation importante à la production agricole et les sols de classe 7 sont impropres à la culture et au pâturage permanent. Dans la région de la Gaspésie, il n'y a pas de terres de classe 1, car les conditions climatiques et la topographie ne s'y prêtent pas. Les sols de classe 1 se trouvent surtout dans les basses terres du Saint-Laurent telles que la région de la Montérégie.

Un sol de catégorie 4 ou 5 qui aura été convenablement drainé, épierré, chaulé et fertilisé pourra présenter un meilleur potentiel qu'un sol de catégorie 2 ou 3 qui aura été négligé au cours du temps. De la même façon, un sol de catégorie 1 n'ayant jamais été défriché ne présente aucun intérêt agricole bien que ces qualités intrinsèques soient favorables, d'un point de vue agronomique.

L'inventaire fournit également des informations concernant les contraintes identifiées : basse fertilité, inondation, porosité, etc. La classification ne tient pas compte du potentiel des terres pour la production d'arbres, de fruits à noyau, de petits fruits et de plantes ornementales.

Les cartes 5 et 6 des pages 81 et 82 de l'annexe 1 représentent les classes de sol de l'ARDA sur le territoire de la Haute-Gaspésie. Afin de mieux cibler le potentiel agricole, la classe 7 a été exclue de la cartographie. Les classes 1 et 6 sont quant à elles absentes du territoire de la MRC. La carte 5 à la page 81 de l'annexe 1 présentant le secteur ouest de la MRC illustre bien la présence d'une bande de terre plane entre Sainte-Anne-des-Monts et Les Capucins très propice à l'agriculture. La carte 6 à la page 82 de l'annexe 1, présentant le secteur est, démontre un fort potentiel agricole dans les vallées.

Le tableau 4 présente les superficies de chacune des catégories de sols de la zone agricole protégée de la MRC de La Haute - Gaspésie.

Tableau 4 : Superficie des classes de sols dans la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'étude de l'ARDA

Classe	Superficie située en zone agricole (ha)	Proportion (%) de la zone agricole
1	0	0
2	302	3,4
3	2 405	26,9
4	85	1
5	2 578	28,8
6	0	0
7	3 325	37,1
Organique	259	2,9
Total	8 954	100

Source : L'inventaire des terres du Canada (ARDA)

À l'intérieur de la zone agricole protégée, les classes 2 à 4 représentent 2 792 hectares, soit 31 % de la superficie totale du territoire sous étude. Les sols des classes 5 et 7 sont généralement sous couvert forestier et représentent 5 903 hectares.

Le facteur limitatif le plus présent sur le territoire se situe sur le plan de la fertilité (voir tableau 5). On dénote des sols peu fertiles, mais pouvant être remis en valeur grâce à l'emploi d'engrais et d'amendements. Les autres sous-classes de limitation présentes sur le territoire de la MRC (sol pierreux, relief et surabondance d'eau) ne sont pas significatives en termes de superficie.

Tableau 5 : Superficie des classes de sols 2 à 4 sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon les limitations de l'étude de l'ARDA

Sous-classe	Superficie totale (ha)	Superficie en zone agricole (ha)
Basse fertilité	7 220	2 169
Sols pierreux	473	74
Relief	1 242	236
Surabondance d'eau	611	11
Effet cumulatif	374	302
Total	9 920	2 792

Source : L'inventaire des terres du Canada (ARDA)

En 2005, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) a effectué une étude pédologique des terres cultivées de la péninsule gaspésienne. Chaque parcelle de terre en culture sur le territoire de la Gaspésie fut inventoriée et classifiée.

Les sols ont été caractérisés en différentes séries, selon les propriétés morphologiques, physiques et chimiques des sols. La MRC de La Haute-Gaspésie possède 11 séries de sols différentes ainsi que plusieurs zones d'alluvions.

Chaque série possède des caractéristiques particulières sur le plan de la topographie, des conditions de drainage, du niveau de fertilité, etc. L'étude pédologique attribue également à chacune des séries une valeur intrinsèque allant de bonne à pauvre. La valeur intrinsèque est déterminée en comparant entre elles l'ensemble des terres gaspésiennes analysées lors de l'étude.

Les valeurs allant de bonnes à moyennes signifient une fertilité naturelle très bonne combinée à des caractéristiques naturelles intéressantes comme une bonne capacité de rétention de l'eau et une valeur riche en éléments nutritifs.

Sur le territoire de la Haute-Gaspésie, 3 086 hectares étaient en culture lors du passage de l'équipe de terrain en 2005. Ces parcelles ont été inventoriées et classifiées. Les cartes 7 et 8 des pages 83 et 84 de l'annexe 1 illustrent la répartition des classes de valeurs intrinsèques sur le territoire de la MRC.

Le secteur de Les Capucins-Cap-Chat (carte 7 de la page 68) présente des sols majoritairement de catégories moyennement bonnes et bonnes contrairement aux parcelles situées entre Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat qui présentent une valeur intrinsèque pauvre. Soulignons que la productivité d'un sol peut être améliorée en effectuant du drainage si nécessaire, en chaulant et en faisant des apports de fertilisants.

La carte 8 de la page 84 de l'annexe 1 présente les parcelles inventoriées du secteur est de la MRC. Ces parcelles sont de plus petites tailles et de valeur intrinsèque allant de moyenne à pauvre.

Le tableau 6 présente la valeur intrinsèque des 3 086 hectares inventoriés sur le territoire de la Haute-Gaspésie, 1 255 hectares présentent une valeur intrinsèque bonne à moyenne et 86 % de ces terres sont situées en zone agricole protégée. Il est aussi à noter que 23 % des terres en culture n'ont pu être classées. Ces sols se situent majoritairement en bordure des rivières et sont souvent composés d'alluvions. Les alluvions sont des dépôts mis en place par des cours d'eau, qui représentent un potentiel agricole, malgré leur jeune âge.

Tableau 6 : Valeurs intrinsèques des terres sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'IRDA

Valeur intrinsèque	Superficie totale (ha)	Pourcentage des sols inventoriés	Superficie en zone agricole (ha)
Bonne	90	2,9	90
Moyennement bonne	676	21,9	560
Moyenne	489	15,8	431
Moyennement pauvre	240	7,8	200
Pauvre	874	28,3	683
Autre en culture	717	23,2	570
Total	3 086	100,0	2 534

Source : Les terres cultivées de la péninsule gaspésienne (IRDA)

2.3 Occupation du territoire

La MRC de La Haute-Gaspésie ne possède pas d'inventaire à jour des terres en culture et des friches de son territoire. La dernière étude, Caractérisation du potentiel agroforestier de la MRC de La Haute-Gaspésie et de l'Estran, date de 2004. Les données récoltées ne sont plus à jour, mais constituent une bonne base de départ. Le tableau 7 présente les résultats de l'étude.

Tableau 7 : Caractérisation du potentiel agricole de La Haute-Gaspésie en 2004

	Nombre d'hectares
Exploités par le propriétaire	752
Exploités par un tiers	1 262
Activité indéterminée	724
Friche de type 1	798
Friche de type 2	193
Total d'hectares inventoriés	3 535

Sources : Caractérisation du potentiel agroforestier de la MRC de La Haute-Gaspésie et de l'Estran, 2004

Sur les 3 535 hectares répertoriés en Haute-Gaspésie, 1 262 hectares étaient exploités par un tiers. Cette situation rend vulnérables les entreprises agricoles. Les parcelles en friche étaient classées selon l'état de la végétation qui les recouvrait (friche de type I : surface herbacée ≥ 60 % et surface arborée ≤ 10 %; friche de type II : autres recouvrements avec surface arborée ≤ 40 %). Il est difficile d'évaluer l'état actuel de ces parcelles. Plusieurs facteurs ont pu influencer le nombre d'hectares en friche sur le territoire. Certaines parcelles ont pu être remises en culture ou reboisées et de nouvelles parcelles ont pu être laissées à l'abandon.

Une terre en friche est un terrain non productif qui empêche le développement en ne générant pas d'activités ni de revenus dans la MRC. C'est aussi une nuisance au paysage, un facteur de dévaluation des propriétés avoisinantes et de dépréciation marchande des terres agricoles. L'avancement des friches a donc un impact sur le secteur agricole, mais également municipal (Vouligny, C., Gariépy, C. 2008).

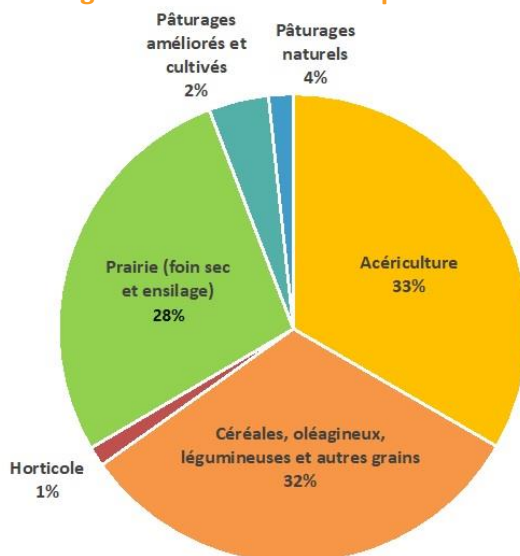
De plus, lors de l'inventaire, 60 % (1 254 ha) des surfaces en activité agricole se trouvaient à Cap-Chat, 26 % (554 ha) à Sainte-Anne-des-Monts et 7 % (155 ha) à Sainte-Madeleine. Les autres villages possédaient moins de 100 hectares.

La dernière mise à jour des fiches d'enregistrement des entreprises agricoles au MAPAQ date de 2017. Certaines entreprises ont fait le choix de mettre à jour leurs informations. Ainsi, des données entre 2017 et 2023 sont utilisées à titre indicatif pour montrer une certaine évolution. Selon les données d'enregistrement du MAPAQ de 2023, 1 854 hectares sont déclarés en cultures et répartis tels qu'illustrés à la figure 3. Il est à noter que plusieurs parcelles ne sont pas déclarées, faute de bail de location officiel.

D'autres terres sont cultivées pour des besoins personnels et ne figurent pas dans ces données. La production de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains occupe 46 % du territoire, tout comme les prairies (production de foin). Les productions horticoles occupent quant à elles seulement 1 % du territoire.

Les terres en friche et en jachère qui sont déclarées représentent 86 hectares d'après les données d'enregistrement du MAPAQ de 2023. Il est toutefois difficile de maintenir à jour les terres en friche puisque c'est un processus très rapide.

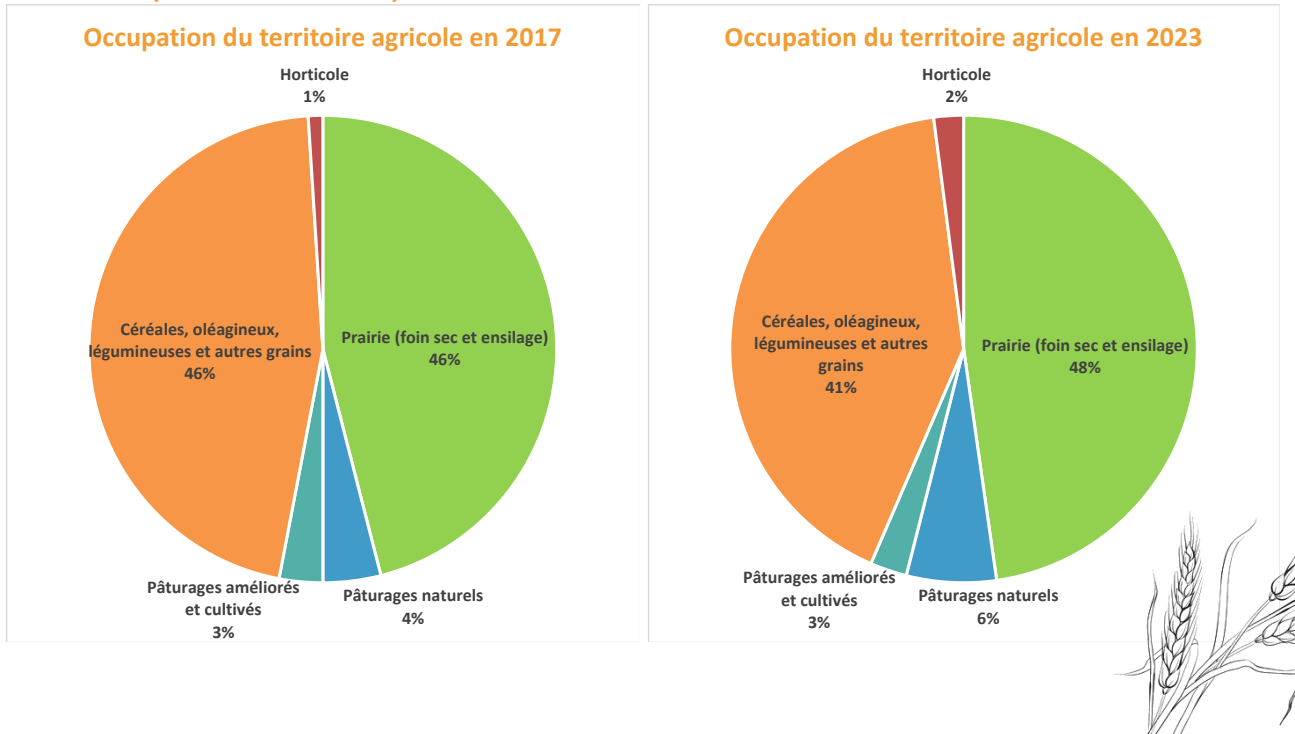
Figure 3 : Occupation du territoire agricole de La Haute-Gaspésie en fonction des types de cultures



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, 2023

L'occupation du territoire agricole a peu changé entre 2017 et 2023. L'horticulture, les prairies et les pâturages naturels ont augmenté en superficie alors que les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains ont vu leur superficie diminuer.

Figure 4 : Évolution de l’occupation du territoire agricole de la Haute-Gaspésie en fonction des types de cultures (sans l’acériculture)





3.

PORTRAIT DES ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS AGRICILES

3.

PORTRAIT DES ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La population statistique étant limitée, l'ajout ou la suppression d'un seul producteur peut faire grandement varier les données. Des regroupements d'entreprises sont en outre réalisés afin de protéger la confidentialité des exploitants. Pour ces raisons, les nombres entiers sont utilisés le plus souvent possibles plutôt que les pourcentages afin d'éviter de fausser l'analyse de la réalité sur le terrain.

Plusieurs données sont disponibles :

- Statistique Canada a recensé, en 2021, 25 fermes en Haute-Gaspésie;
- Le MAPAQ a mis à jour les fiches d'enregistrement des producteurs en 2017. Certains producteurs ont mis à jour leur fiche volontairement, mais ce n'est pas l'ensemble des producteurs. En 2023, il y a 29 producteurs inscrits dans La Haute-Gaspésie.

Afin d'être reconnus producteur agricole au sens de la Loi sur les producteurs agricoles, les revenus bruts d'une entreprise doivent être de 5 000 \$ et plus. Plusieurs entreprises telles que les acériculteurs artisanaux et certains petits maraîchers travaillent à très petite échelle et ne sont recensés à aucun endroit.

Les données de 2023 sont présentées à titre comparatif. Elles ne sont pas certifiées, car les informations datent de différentes périodes entre 2017 et 2023.

3.1 Entreprises agricoles

La MRC de La Haute-Gaspésie possède 29 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ en 2023. Ces producteurs déclarent 5 000 \$ et plus de revenus agricoles annuels. Ils peuvent également être en démarrage d'un projet agricole permettant l'atteinte du revenu minimal exigé dans un avenir plus ou moins rapproché selon les types de production.

Les 28 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ sont gérées par 48 exploitants. L'âge moyen des exploitants est de 52 ans, comparativement à 49 en 2010. L'âge moyen est inférieur d'un an à celui pour l'ensemble de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (MAPAQ, 2023).

Les revenus bruts de ces entreprises se chiffrent à 3 725 978 \$ pour la Haute-Gaspésie, comparativement à 1 785 702 \$ en 2010 (MAPAQ 2023). Telles qu'illustrées au tableau 8, les entreprises de la Haute-Gaspésie ont augmenté leur revenu brut moyen de 21 % passant de 106 585 \$ à 128 482 \$. Les entreprises pour l'ensemble de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont augmenté leur revenu brut de 3 % pendant la même période. Le revenu brut moyen de La Haute-Gaspésie a dépassé le revenu brut moyen pour l'ensemble de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de 3 % entre 2017 et 2023.

Tableau 8 : Revenu brut des entreprises agricoles

	Haute-Gaspésie			Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		
	2010	2017	2023	2010	2017	2023
Nombre d'entreprises	31	19	29	270	239	252
Revenu brut	1 785 702 \$	2 025 124 \$	3 725 978 \$	27 462 439 \$	29 142 354 \$	31 498 985 \$
Revenu brut moyen	57 603 \$	106 585 \$	128 482 \$	101 713 \$	121 935 \$	124 996 \$

Sources : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, 2023

La plupart des 29 entreprises agricoles enregistrées sont réparties dans les municipalités de l'ouest du territoire telles qu'illustrées au tableau 9. Certaines vallées du secteur est ne possèdent pas d'entreprise agricole enregistrée. C'est le cas du village de Rivière-à-Claude. Cependant, on y trouve une coopérative de production de paniers de légumes d'hiver.

Les productions animales sont concentrées dans l'ouest de la MRC où est située la zone agricole permanente. En préservant le caractère agricole des terres, il est possible d'avoir une concentration des superficies à un seul endroit. Les productions animales nécessitent une plus grande superficie afin de les cultiver en fourrages et de les utiliser en pâturages. C'est pourquoi l'établissement d'entreprises spécialisées dans les productions animales s'est fait à cet endroit.

Tableau 9 : Répartition des entreprises sur le territoire de la MRC selon les productions principales

Municipalités	Production principale	Nombre d'exploitations	Total
Cap-Chat	Acériculture	1	11
	Bovine	2	
	Céréalière	3	
	Culture en serre, maraîchère et fruitière	3	
	Élevage de larves	1	
	Fruitière	1	
Sainte-Anne-des-Monts	Bovine	1	8
	Céréalière	2	
	Culture en serre, maraîchère et fruitière	1	
	Maraîchère et fruitière	1	
	Maraîchère	2	
	Autre*	1	
La Martre	Acériculture	1	2
	Culture en serre, maraîchère et fruitière	1	
Marsoui	Acériculture	1	1
Rivière-à-Claude			0
Mont-Saint-Pierre	Acériculture	1	1
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Acériculture	1	4
	Fruitière et céréalière	1	
	Horticulture ornementale	1	
	Maraîchère	1	
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Bovine	1	1
TNO			0

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, 2023

*Le producteur a cessé sa production principale enregistrée au MAPAQ. Les terres sont entretenues.

D'autre part, Statistique Canada a publié des données en janvier 2023 sur les dépenses et la valeur en capital des entreprises agricoles recensées en Haute-Gaspésie. Ces données sont présentées au tableau 10.

Tableau 10 : Dépenses et valeur des entreprises agricoles selon Statistique Canada

	Haute-Gaspésie			Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Dépenses	1 708 822	1 965 446	2 423 298	24 655 934	26 847 848	31 403 510
Dépenses moyennes	61 029	93 593	121 165	85 315	105 286	147 434
Capital	12 988 165	18 191 589	22 463 267	143 660 265	210 633 877	215 134 048
Capital moyen	463 863	866 266	898 531	497 094	826 015	960 420

Source : Statistique Canada, Recensements agricoles 2011, 2016 et 2021

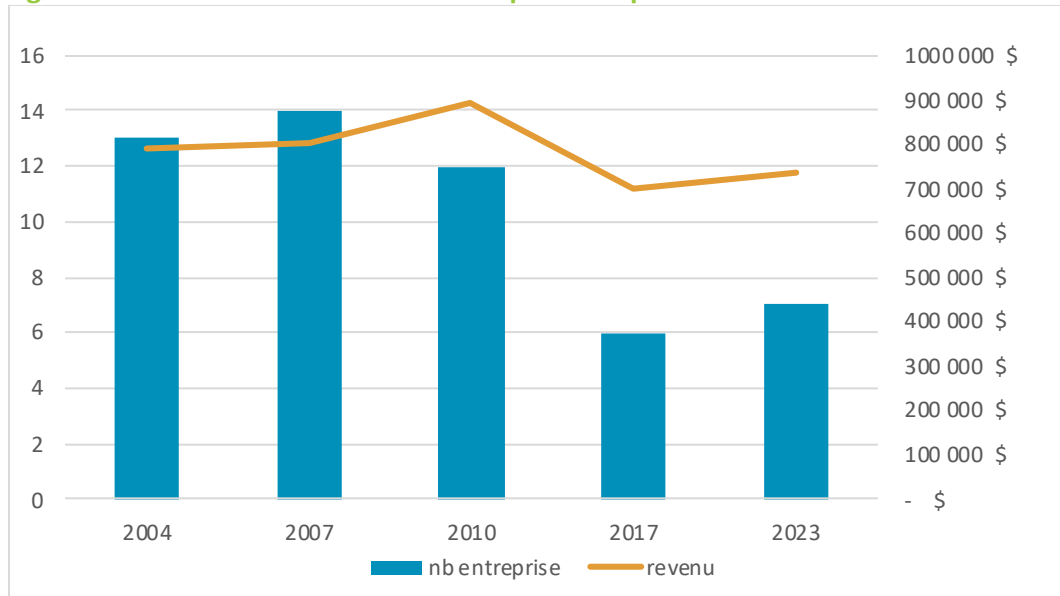
En Haute-Gaspésie, les dépenses et le capital ont augmenté de 23 %. L'augmentation des dépenses est plus élevée pour la Haute-Gaspésie que pour l'ensemble de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'augmentation du capital pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été de 2%, ce qui est inférieur à l'augmentation du capital de la Haute-Gaspésie.

3.2 Productions animales

Sur le territoire de la Haute-Gaspésie, les productions animales sont toujours importantes en 2023 et elles participent grandement à l'occupation du territoire. Près de 50 % des superficies cultivées le sont pour répondre aux besoins alimentaires de la production animale. Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, en 2023, les revenus bruts découlant de ces trois types de production s'élèvent à 736 462 \$, soit 20 % des revenus totaux sur le territoire.

En 2010, 12 entreprises agricoles déclaraient avoir une production animale comme principal revenu agricole, seulement 6 en font de même en 2017. En 2023, une entreprise supplémentaire en bovin de boucherie est déclarée, ce qui élève le nombre total d'entreprises en production animale à 7. Tels qu'illustrés à la figure 4, les revenus générés par ces productions ont légèrement augmenté leur revenu brut. Il faut toutefois se rappeler que les données de 2023 sont un mélange des données reçues entre 2017 et 2023.

Figure 5 : Variation du revenu des entreprises en production animale de 2004 à 2023



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2004, 2007, 2010, 2017, 2023

3.2.1 Abattage

Un abattoir avec un permis fédéral est implanté à Sainte-Luce au Bas-Saint-Laurent, soit à environ 130 kilomètres de la pointe ouest de la MRC. Les producteurs de bœufs, d'agneaux, de chèvres et de porcs ont accès au service d'abattage et de découpe de viande de l'abattoir. De plus, l'abattoir est en mesure d'offrir un service qui répond aux normes de la certification biologique.

Par cet abattoir, le Groupe ADEL représente un atout pour les productions animales de la région, notamment pour le service de découpe qui permet aux producteurs agricoles de vendre directement à la ferme. Pour certains d'entre eux, ce type de mise en marché leur permet de tirer des revenus plus importants qu'en passant par des intermédiaires.

Au Québec, six abattoirs provinciaux ont la capacité d'abattre un nombre restreint de volailles alors que trois abattoirs fédéraux ont cette capacité. Les abattoirs les plus proches sont à environ 500 kilomètres de la pointe ouest de La Haute-Gaspésie. Les abattoirs provinciaux les plus proches sont ceux de l'Île d'Orléans et de Bellechasse. Celui fédéral est dans Lotbinière.

La grippe aviaire entraîne des répercussions importantes sur les élevages commerciaux avec contingent, mais également pour les élevages hors contingent. Volailles des Cantons a suspendu son service d'abattage à forfait pour les petits producteurs en février 2023 en raison de la grippe aviaire qui se répandait.

3.2.2 Production laitière

La dernière ferme laitière de la Haute-Gaspésie a vendu son troupeau à l'encan en 2018. L'implantation d'une telle exploitation demande un investissement majeur en capital et en infrastructures. Les Producteurs de lait du Québec ont instauré un programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Ce programme vise, grâce à un prêt de quota, à favoriser l'établissement de nouvelles exploitations laitières. La Gaspésie est priorisée lors de l'analyse des demandes.

La production laitière est gérée par un système pancanadien de gestion de l'offre. Des représentants de chaque province déterminent annuellement la cible de production à atteindre sous forme de kilo de matières grasses. Il faut ensuite détenir un quota de production pour transiger avec les Producteurs de lait du Québec (PLQ), l'organisation responsable de la gestion de l'offre au Québec.

Il y a 4 877 fermes laitières au Québec; elles mettent en marché collectivement près de trois milliards de litres de lait par l'intermédiaire du plan conjoint des producteurs de lait du Québec. Les PLQ ont la responsabilité de négocier en leurs noms, l'ensemble des conditions de vente du lait avec les transformateurs, mais aussi les conditions de transport. Ceci permet une uniformité des coûts de transport entre les entreprises. Ce système de mise en marché collective permet aux producteurs de lait (PLQ) de tirer leurs revenus du marché sans subventions gouvernementales.

3.2.3 Production ovine

En 2011, quatre entreprises déclaraient avoir des moutons sur leur exploitation. En 2018, il n'y avait qu'une entreprise ovine sur le territoire et elle a fermé ses portes. Le fait de posséder une seule entreprise avec un cheptel modeste rendait difficile l'organisation du transport des agneaux vers l'abattoir, le transporteur ne désirant pas effectuer le voyage vu le petit nombre d'animaux prêts à l'abattage au même moment.

L'Agence de vente des agneaux lourds, créée en 2007 par les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ), assure la mise en marché des agneaux lourds. Elle améliore les conditions de vente des producteurs, stabilise les prix et assure un approvisionnement stable aux acheteurs.

L'Agence de vente offre plusieurs modes de transaction possibles afin de répondre adéquatement aux besoins des producteurs et des acheteurs. Le producteur peut s'engager à mettre en marché des agneaux lourds tout au long de l'année ou offrir des agneaux soit à la vente hebdomadaire, soit à la vente ponctuelle organisée par Les Éleveurs d'ovins du Québec. De plus, il est toujours possible, pour le producteur, de procéder à la vente directe au consommateur. Ces modes de mise en marché sont complémentaires et permettent au producteur d'en choisir plusieurs à la fois.

Depuis 2004, il y a en Gaspésie une production spécialisée dans l'agneau dit *nourri aux algues*. La production de ce type d'agneau est régie par un cahier des charges strict. Les producteurs ont besoin de la certification d'Ecocert afin de pouvoir commercialiser l'agneau sous l'appellation « agneau nourri aux algues ».

3.2.4 Production bovine

En ce qui concerne l'élevage bovin, quatre entreprises déclarent tirer des revenus principalement de cette production. Ces entreprises sont majoritairement situées dans l'ouest du territoire. Une seule entreprise se situe à l'est de la MRC, soit à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. La production bovine représente 11 % des revenus bruts agricoles de la MRC selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ de 2023.

La production bovine comprend deux types de fermes, le premier étant une ferme de production de veau d'embouche dont le poids oscille entre 500 et 800 livres. Ces veaux sont vendus à l'encan à des propriétaires de parcs d'engraissement, qui représentent le deuxième type de fermes, soit la ferme de finition. Ces fermes prennent le relais afin d'engraisser les animaux avant de les diriger vers un abattoir.

La grande majorité des fermes de la MRC de La Haute-Gaspésie se consacre à la production de veaux d'embouche. Par ailleurs une des fermes bovines produit, en plus de sa production de veaux d'embouche, quelques bovins annuellement pour la Coopérative Bœuf Gaspésie. Cette coopérative, qui a vu le jour dans les années 2000, effectue la mise en marché de viande produite selon un cahier de charge strict. Elle possède des points de vente déterminés en région ainsi que dans les grands centres.

3.2.5 Production avicole

La production avicole est sous la gestion de l'offre. Le but de cette gestion de l'offre est de limiter le gaspillage alimentaire en limitant la production à la demande sans trop de surplus. Afin de pouvoir produire de la volaille, des quotas peuvent être achetés auprès de Les Producteurs de poulet du Canada et de Les Éleveurs de dindons du Canada. Ces deux organismes contrôlent la production de poulets et de dindes au niveau du volume produit, du prix que les producteurs reçoivent et le volume des importations.

Il est possible de produire sans acheter de quota. En 2023, une limite de 300 poulets de chair et de 25 dindes par année est instaurée. Au-delà de ces limites, le producteur se doit d'avoir un quota. Ce dernier est réparti en zones d'activités. Au total, il y a trois zones. La Gaspésie fait partie de la zone 2.

La grippe aviaire, où l'influenza aviaire est présente au Québec. Afin de limiter la contagion, il est demandé de changer ou de porter des couvre-chaussures à l'entrée d'une installation avicole.

Quelques maraîchers ont également des poules pondeuses afin d'offrir des œufs à leurs clients. Ces producteurs sont considérés comme artisans puisqu'ils sont hors quota.

Un projet pilote pour l'abattage de poulets de chair directement à la ferme pour les producteurs hors quota a été instauré en avril 2022. En 2023, le projet pilote est toujours en activité. Ce projet a la possibilité de permettre aux producteurs de moins grande envergure de générer des revenus plus intéressants afin de vivre de l'agriculture.

3.2.6 Autres productions animales

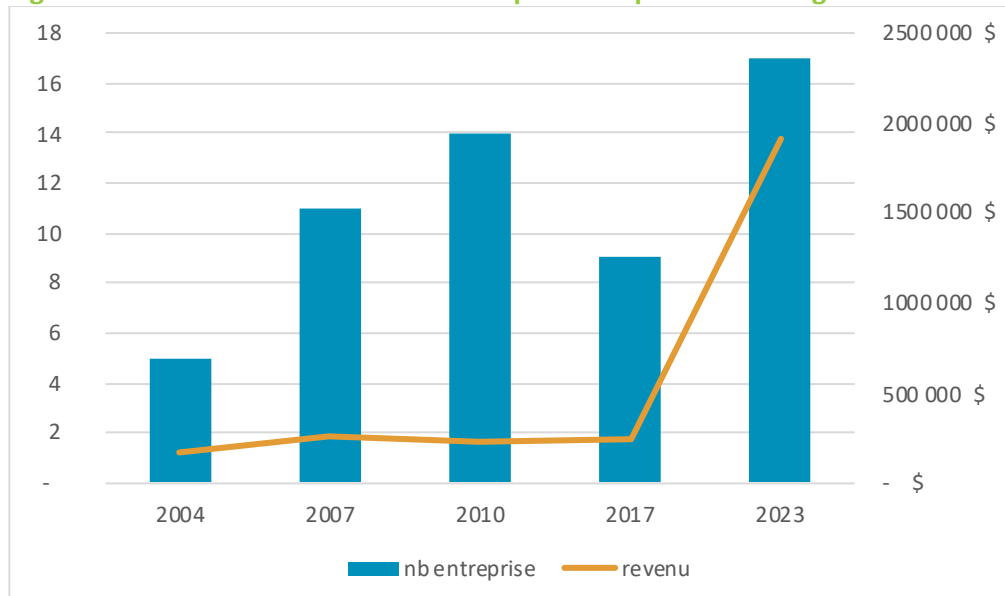
D'après les fiches d'enregistrement du MAPAQ en 2023, trois entreprises tirent leurs revenus principalement de la production animale des « autres animaux ». Ces autres animaux peuvent être des bovins laitiers, chevaux, poulets, dindons ou cailles. Il est aussi possible de retrouver ces animaux d'élevage sans pour autant que l'entreprise soit reconnue comme producteur agricole. Ces trois entreprises représentent 9 % des revenus bruts de La Haute-Gaspésie.

3.3 Productions végétales

En Haute-Gaspésie, les productions végétales participent grandement à l'occupation du territoire. Les productions végétales incluent les grains, les fourrages, les légumes, les fruits et les cultures ornementales. Les fiches d'enregistrement en 2023 du MAPAQ révèlent que 1 854 hectares sont en culture, ce qui représente 56 % des superficies totales déclarées. La balance représente majoritairement les superficies utilisées par l'acériculture ainsi que les boisés et les plantations d'arbres. Au total, les superficies déclarées au MAPAQ pour tous les types d'utilisation sont de 3 327 hectares. Telles qu'illustrées à la figure 5, 14 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ déclaraient avoir une production végétale comme principal revenu agricole en 2010 et 17 exploitations sont dans cette catégorie en 2023. Les revenus bruts de ces entreprises sont en augmentation et représentent 1 905 671 \$, soit 51 % des revenus totaux agricoles sur le territoire.

L'engouement pour le maraîchage sur petites surfaces a augmenté le nombre d'entreprises ayant comme production principale la production végétale. Neuf entreprises enregistrées au MAPAQ produisent des légumes comme production principale selon les fiches d'enregistrement au MAPAQ en 2023, alors qu'une seule le faisait en 2017.

Figure 6 : Variation du revenu des entreprises en production végétale de 2004 à 2023



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2004, 2007, 2010, 2017, 2023

3.3.1 Production maraîchère

Neuf entreprises tirent des revenus de la production de légumes frais en Haute-Gaspésie. Cinq de ces entreprises en font leur revenu principal. Quatre producteurs offrent des légumes sous forme de paniers hebdomadaires soutenus par la communauté (ASC). C'est-à-dire que la clientèle s'est engagée en début de saison auprès des entreprises.

La production maraîchère est en pleine expansion en Haute-Gaspésie. Les producteurs offrent près d'une quarantaine de légumes différents et deux marchés publics ont vu le jour à Cap-Chat et à Mont-Louis. Un comité pour les marchés publics a été formé en 2023. Celui-ci régit le marché public de Cap-Chat. La production maraîchère amène un nouveau dynamisme sur le territoire.

3.3.2 Fruits et petits fruits

En 2005, un projet d'implantation de vergers de petits fruits a débuté en Gaspésie, trois sites furent choisis en Haute-Gaspésie. Il s'agissait de Mont-Louis et de Cap-Chat, avec des plantations d'amélanchiers, et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine avec un verger de sureaux. De cette expérience, le verger de Cap-Chat est exploité par une entreprise enregistrée au MAPAQ et certifiée biologique. En ce qui concerne les projets de l'est de la MRC, les amélanches de Mont-Louis sont récoltées et vendues principalement pour la transformation à l'extérieur de La Haute-Gaspésie. Le verger de sureaux n'a quant à lui pas survécu.

En 2009, la Table de concertation agroalimentaire de la Gaspésie a mandaté Desjardins Marketing Stratégique afin de réaliser une étude de marché sur les petits fruits. Cette étude recommandait d'encourager le développement de la filière des petits fruits, de mettre en commun les infrastructures et de développer une activité touristique en lien avec cette production. Plusieurs activités de taille, de transformation et de visites d'entreprises ont eu lieu jusqu'à la fin de l'année 2015.

Les fiches d'enregistrement du MAPAQ de 2023 révèlent que quatre entreprises tirent leurs revenus principaux de la production de petits fruits (framboises, bleuets et fraises), de pommes et d'autres fruits. Trois de ces entreprises sont certifiées biologiques.

Chacune de ces entreprises offre la possibilité de faire de l'autocueillette et deux d'entre elles effectuent de la transformation à la ferme. Elles produisent des confitures, jus et nectars qui sont disponibles dans plusieurs marchés d'alimentation de la Gaspésie et des grands centres.

3.3.3 Foin et grandes cultures

Sur le territoire de la Haute-Gaspésie, 590 hectares sont dédiés à la culture de céréales (orge, blé, avoine et sarrasin) et d'oléagineux (canola). L'orge, le blé et l'avoine sont destinés majoritairement à la consommation animale (MAPAQ 2023). Deux producteurs de grains sont certifiés biologiques dans la MRC.

Environ 620 hectares seraient dédiés aux pâturages et à la production de foin. Il existe trois entreprises qui tirent la majorité de leurs revenus de la production de céréales et de foin selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ en 2023.

3.3.4 Horticulture ornementale

Une nouvelle coopérative de producteurs a vu le jour à Saint-Maxime-du-Mont-Louis en 2016 et la pépinière déjà implantée dans le village a décidé de joindre les rangs des membres producteurs. Parmi ses activités il y a la production et la commercialisation d'arbres, d'arbustes fruitiers, de plantes vivaces, de terreaux et d'autres produits reliés au monde horticole.

La production ou la vente de semis de fleurs ou de légumes en Haute-Gaspésie permet d'effectuer des ventes tôt en saison. Des producteurs se tournent vers cette alternative. Au total, trois entreprises déclarent des activités de production horticole ornementale en conteneur.

3.4 Production acéricole

L'acériculture regroupe les produits provenant de l'eau d'érable brute et transformée. La majorité des activités de ce secteur a lieu en terre publique et est régie par l'obtention du permis d'exploitation au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

La production et la vente de sirop d'érable sont régies par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ). Le plan conjoint de la FPAQ comprend la gestion de l'offre par l'émission de contingent c'est-à-dire de volume de production attribué à chaque entreprise (quotas en livre de sirop). Afin d'obtenir un contingent, une demande doit être faite à la Fédération, le nombre de livres à attribuer varie d'une année à l'autre en fonction de l'offre et de la demande. La production hors contingent est permise sous la barre des 2 000 entailles.

La plupart des érablières sont situées en terre publique en Haute-Gaspésie. Le MFFP a délivré, en 2016, 27 permis de type artisanal (moins de 2 000 entailles). Il y a un moratoire sur les permis en acériculture. Il n'y a donc pas de nouveaux permis octroyés depuis 2016. En 2023, cinq acériculteurs de type commercial sont sur des terres publiques en Haute-Gaspésie. Ces 31 permis représentent 183 715 entailles pour une superficie exploitée, selon le MFFP, de 772 hectares.

Seulement cinq entreprises acéricoles sont enregistrées au MAPAQ en 2023, leur revenu brut déclaré représente 29 % des revenus totaux de la Haute-Gaspésie avec 1 083 845 \$. Les revenus bruts de l'acériculture sont très similaires à ceux de 2017 malgré l'ajout d'une entreprise. Toutefois, les données de 2023 sont à titre indicatif. C'est la seconde production d'importance en matière de revenu dans la MRC. La première étant la production végétale autre que l'acériculture et les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains.

Tel qu'illustré sur les cartes 9 et 10 des pages 79 et 80 de l'annexe 1, il est possible d'agrandir des territoires déjà exploités et de voir naître de nouvelles installations sur des zones non exploitées. À la suite des discussions avec monsieur Lorenzo Perré, du MFFP, il est raisonnable d'estimer le potentiel des secteurs non exploités à 200 entailles à l'hectare. Il y aurait donc environ 177 000 entailles potentiellement disponibles sur le territoire (MFFP).

3.5 Production biologique

La Haute-Gaspésie compte 12 entreprises agroalimentaires inscrites dans le répertoire des produits biologiques certifiés au Québec, dont deux sont uniquement transformateurs. Les dix entreprises certifiées biologiques sont uniquement en production végétale, incluant l'acériculture. Elles génèrent à elles seules 71 % des revenus bruts et représentent 1 609 hectares de terre selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ en 2023.

Il y a sur le territoire de la MRC une grande variété de produits certifiés biologiques : des légumes de champs et de serres, plusieurs variétés de fruits et de petits fruits, des céréales telles que l’avoine nue et le sarrasin, ainsi que du sirop d’érable.

Plusieurs de ces entreprises possèdent aussi une certification pour leurs produits transformés : jus, nectars et sirops, confitures, purées et gelées, etc. La certification biologique permet à ces producteurs de se positionner dans une autre catégorie de produits pour la mise en marché. Ils obtiennent ainsi une valeur ajoutée à leurs produits et augmentent leur revenu brut.

Des producteurs prennent la décision d’arrêter la certification biologique après plusieurs années. Ces producteurs se sont bâti une réputation auprès de leur clientèle. Leurs clients connaissent leurs techniques culturales et ils font confiance aux producteurs. La certification biologique représente une dépense importante pour les producteurs agricoles.

3.6 Transformation

Il existe deux types de transformation alimentaire, soit celle effectuée à la ferme et celle effectuée par une entreprise de transformation. Le fait de transformer un produit agricole localement ajoute une plus-value et permet d’augmenter les gains en capital.

Plusieurs entreprises agricoles de la région procèdent elles-mêmes à la transformation de leurs produits bruts. Suite à l’analyse des sondages reçu des producteurs pour la révision du PSZA, dix entreprises transforment soit des fruits, soit des légumes, soit des produits de l’érable ou de la viande.

De plus, un projet de minoterie a vu le jour en Haute-Gaspésie en novembre 2012, La Minoterie des Anciens. Cette entreprise agroalimentaire travaille avec les grains sans gluten certifiés biologiques tels que le chanvre, le sarrasin, l’avoine nue et les légumineuses. Ces éléments sont transformés et commercialisés, sous l’appellation Pure Gaspésie, en farines, en huiles et en graines décortiquées principalement.

3.7 Mise en marché et agrotourisme

Plusieurs produits agricoles sont mis en marché de façon collective à l’échelle de la province. Certaines productions sont régies par des conventions de mise en marché telles que le bœuf, l’agneau, le sirop d’érable, etc. Selon les productions, il est possible de se différencier de différentes façons : races ou cultivars peu communs, mise en marché particulière, transformation alimentaire. Dans certains cas, des producteurs se regroupent pour se doter de méthodes communes et développer leur propre marché. Le regroupement Bœuf Gaspésie en est un exemple.

En Haute-Gaspésie, des entreprises possèdent un kiosque à la ferme pour la vente directe de certains de leurs produits, dont un kiosque libre-service. Trois fermes maraîchères font de la vente de légumes sous forme de panier hebdomadaire livré à une clientèle qui s’est engagée auprès des entreprises en début de saison.

La MRC compte deux marchés publics sur son territoire. Un marché public regroupe des producteurs et artisans de l’est de la MRC les dimanches d’été dans le village de Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Un second marché public à Cap-Chat est régi par le comité des marchés publics de la Haute-Gaspésie. Il a lieu les samedis d’été. La Fête des récoltes a proposé, quant à elle, un marché public le dernier dimanche de septembre dans la localité de Cap-au-Renard jusqu’en 2019. De plus, quelques producteurs sont présents à des marchés publics à l’extérieur de la MRC, tels que ceux de Matane, de Gaspé et de Rimouski.

Au cours des années 2000, une coopérative de producteurs a été constituée. L’objectif premier de cette coopérative était la mise en commun d’outils et de savoir-faire. Par la suite, un projet de mise en marché a vu le jour et un kiosque de produits locaux a ouvert. Cependant, après deux saisons d’exploitation, le projet a cessé ses activités.

Gaspésie Gourmande est aussi un intervenant dans la promotion et la valorisation des produits locaux. Vingt-quatre entreprises du secteur alimentaire de la MRC sont membres de cet organisme en plus du comité des marchés publics. Ces entreprises sont des restaurants, des détaillants, des transformateurs et des producteurs qui produisent et mettent en valeur les produits de la terre et de la mer. Une boutique en ligne ainsi qu’un guide-magazine font partie des outils utilisés pour faire connaître les produits et leurs artisans.

L'OBNL *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* organise un réseau de distribution vers Québec, Montréal et leurs environs pour les entreprises de production et transformation de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il gère les commandes et les envois directement aux points de vente.

En ce qui concerne les grandes chaînes d'alimentation, le territoire de La Haute-Gaspésie a vu la fermeture du IGA en mars 2016, ainsi que la transaction entre Metro et GP en 2009. Ceci a affecté l'accès aux tablettes des épiceries de grandes surfaces pour les producteurs de la région. Cependant, l'arrivée de plusieurs petits commerces en alimentation sur le territoire offre une possibilité d'affaires aux producteurs locaux.

D'après Gaspésie Gourmande, une seule entreprise agricole possède un volet en agrotourisme, il est possible de visiter la ferme et d'y faire de l'autocueillette de petits fruits. On y trouve une boutique, une petite ferme et des sentiers pédestres.





4.

BILAN 2023

Tableau 11 : Bilan des actions à l'été 2023

	Action	Responsable	Partenaires	Indicateurs et cibles	Indicateur de réalisation	Résultat	Commentaires
Développer les terres à potentiel agricole	Orientation 1 : Améliorer la productivité des sols et le rendement des cultures.						
	1.1 Formation et sensibilisation à la gestion des sols	MAPAQ	UPA Club agroenvironnemental	Une activité par année Dix producteurs	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	La journée « Plantes fourragères » du 9 avril 2019 à New Richmond a attiré deux producteurs de la Haute-Gaspésie. La journée sur la biodiversité a eu lieu le 12 décembre 2019 à Sainte-Anne-des-Monts. Il y avait 11 personnes, dont 7 producteurs, 2 aspirants et 2 intervenants du milieu.	La participation au sondage envoyé pour connaître les besoins des producteurs a été faible. Il faut poursuivre les activités de formation annuelle sur les sols.
	1.2 Effectuer des cliniques et des essais terrain sur le territoire	MAPAQ	UPA Club agroenvironnemental	Deux activités sur trois ans Dix producteurs	☐ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir		Aucun besoin en formation ou autre besoin particulier n'a été mentionné lors de la journée sur la présentation des offres de services. Après la journée sur la présentation des offres de services, des besoins en formation sur la gestion financière et culturelle ont été relevés.
	Orientation 2 : Augmenter l'apport d'amendements en terres agricoles.						
	2.1 Sensibiliser les municipalités aux besoins du secteur agricole quant à la valorisation agricole des MRF	MRC	Municipalités et comité de suivi	Une rencontre d'information et un suivi auprès du responsable du PGMR	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	L'utilisation des boues municipales est déjà une pratique en cours dans la MRC. Des bacs pour la matière compostable ont été distribués aux particuliers à l'automne 2022. Il n'y a pas suffisamment de résidus de MRF sur le territoire pour les producteurs agricoles.	Les restaurateurs et les entreprises de transformation alimentaire sont planifiés pour être intégrés à la collecte des matières compostables. Le compost est accessible aux citoyens et à la municipalité. S'il reste du compost, les producteurs y ont accès.

Développer les terres à potentiel agricole	2.2 Soutenir un projet de valorisation agricole de résidus de produits marins	MRC CLD	MAPAQ	Début des essais / Valorisation des résidus marins d'une usine	☐ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Il n'y a pas suffisamment de résidus de produits marins sur le territoire pour les producteurs agricoles.	Les résidus de produits marins sont déjà valorisés dans le compost dans le PGMR jusqu'en 2029.
	2.3 Identifier des moyens d'augmenter la quantité de chaux épandue dans la MRC et en faciliter l'accès aux petites entreprises	MAPAQ		Sept entreprises ayant épandu, épandage de 700 tonnes de chaux en 3 ans	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Le programme a débuté en 2021. Uniquement avec l'année 2021, 740 tonnes ont été épandues. En 2022, 240 tonnes ont été épandues. Six entreprises ont épandu la chaux dans leurs champs.	2018 n'a pas été une saison propice à l'épandage de chaux. À l'année 2019, un producteur a épandu 30 tonnes dans ses champs. Le biochar a été identifié pour augmenter le pH du sol dans les champs. La technique est à examiner.
	Orientation 3 : Favoriser l'occupation dynamique du territoire.						
	3.1 Adhérer et mettre en place L'ARTERRE	MRC	MRC et UPA	Deux implantations de relève en trois ans	☐ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	L'ARTERRE a été mise en place en mai 2019 puis retirée par après. En mars 2020, 5 propriétaires et 4 potentiels aspirants étaient inscrits.	Les MRC ont besoin de voir des retombées économiques directes. Il est recommandé de faire la promotion d'ARTERRE auprès des MRC afin de poursuivre le financement de l'organisme en Gaspésie.
	3.2 Mettre à jour l'inventaire des terres agricoles et des friches	ARTERRE	UPA	Inventaire réalisé	☐ Réalisé ☒ En cours ☐ À venir		L'inventaire des terres en friche a été réalisé. Il change rapidement. Maintenir l'inventaire à jour peut être difficile. Lors de séjours exploratoires personnalisés avec Place aux Jeunes, une banque de terres et de propriétaires à visiter favorise l'attrait de la région et la facilité à s'établir.

	3.3 Effectuer une campagne de promotion sur la location de terre avec bail	ARTERRE	Municipalité et MRC	Augmentation du nombre de baux d'une durée de cinq ans et plus Cinq nouveaux baux	☐ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir		Pour donner suite aux questions des producteurs, il ne semble pas y avoir eu de campagne de promotion sur la location de terre avec bail sur les relevés de taxes.
	3.4 Évaluer les besoins des entreprises pour la remise en culture de friches	UPA	Producteurs et UPA locale	Communication avec les producteurs	☐ Réalisé ☐ En cours ☒ À venir		Au cours de la révision, cette action sera concrétisée.
Favoriser l'établissement de la relève	Orientation 4 : Favoriser l'établissement de la relève.						
	4.1 Accueillir et soutenir la relève et créer un carnet de bons de service offert dans la MRC	UPA locale	Producteurs, MRC et CLD	Nombre de carnets distribués	☐ Réalisé ☐ En cours ☒ À venir	Le parrainage entre producteurs se fait naturellement. C'est par le bouche-à-oreille ou par l'UPA.	Le carnet de bons de service n'a pas été réalisé.
	4.2 Organiser un séjour exploratoire agricole	Place aux jeunes	UPA, MAPAQ et Gaspésie Gourmande	Visite de dix participants sur le territoire	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Le séjour exploratoire a été réalisé du 20 au 22 septembre 2019. Sept participants ont pu visiter dix entreprises avec des activités ou conférences et des rencontres individuelles. La 4 ^e édition de l'événement Trip Gourmand a eu lieu en mai 2019. L'événement en mai 2020 a été annulé. L'événement met en valeur les producteurs.	Le commentaire qui est ressorti est qu'on n'entend peu parler de l'agriculture en Gaspésie à l'extérieur de la région. Des séjours exploratoires individualisés sont organisés au besoin.
	4.3 Créer un fonds annuel dédié à la relève agricole	MRC	Préfet de la MRC	Remise d'une bourse	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Le CLD a remis 5 bourses PDZA en date de mai 2023.	Le fond annuel n'a pas été obtenu. C'est plutôt de l'aide ponctuelle qui est offerte à la relève agricole. Un fond annuel pourrait s'établir conjointement avec le SPAAG.

	4.4 Explorer la possibilité de mettre en place un projet pilote d'établissement collectif dans une municipalité (incubateurs ou autres)	MRC et CLD	Municipalité	Identification d'un projet pilote	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Un rapport a été présenté en octobre 2021. Le rapport analyse 10 projets en action au Québec.	Le rapport fait ressortir le besoin de consolider les entreprises agricoles en démarrage ou déjà établies avant d'implanter un projet d'établissement collectif.
	4.5 Diffuser les résultats du projet : « L'agriculture autrement, pourquoi pas? »	Gaspésie Gourmande	UPA et MAPAQ	Diffusion	☐ Réalisé ☐ En cours ☒ À venir	Un rapport a été fait en 2020. Une diffusion sous forme de Zoom a été faite. Les producteurs ont parlé de leurs innovations.	Une diffusion du rapport devrait être faite au cours de l'année 2023.
Faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires	Orientation 5 : Commercialiser les produits locaux en circuit court.						
	5.1 Promouvoir les marchés publics sur le territoire de la Haute-Gaspésie	MRC et CLD	Nourrir notre monde et Gaspésie Gourmande	Trois publications annuelles	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Chaque marché a sa page Facebook où la publicité se fait ainsi qu'un retour sur l'évènement. Des publications dans le journal local ont été faites.	La promotion des marchés publics doit se poursuivre dans le temps. Des napperons pour le <i>Circuit des producteurs maraîchers de La Haute-Gaspésie</i> sont distribués en début de saison à des fins de publicité. En 2022, les napperons de marchés montrent aussi les kiosques à la ferme et autres points de vente.
	5.2 Soutenir les initiatives collectives de commercialisation et de distribution en circuit court	MRC et CLD	Levier des Artisans, Nourrir notre monde, Gaspésie Gourmande et MAPAQ	Dix entreprises agroalimentaires participantes	☐ Réalisé ☒ En cours ☐ À venir	Nourrir notre monde s'occupe de la distribution des paniers par l'entremise du groupe Facebook <i>Paniers d'hiver Haute-Gaspésie</i> . Deux marchés publics (Cap-Chat et Mont-Louis) ont lieu. La MRC aide le marché public de Cap-Chat à développer des moyens d'autofinancement afin d'assurer la pérennité du projet.	Il manque de produits afin de répondre à la demande des consommateurs. Le <i>Guide d'initiation à la vie d'un marché public</i> et le document d'information <i>Marchés publics - Exigences de commercialisation</i> pourront être mis à la disposition des producteurs agricoles et

							artisans désirant de participer aux marchés publics.
Faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires	5.3 Adhésion des organismes à une déclaration de consommation des produits agroalimentaires de la MRC	MRC et CLD	UPAet Chambrede commerce	Quinze organisations ayant adhéré à la déclaration	☐ Réalisé ☒ En cours ☐ À venir	Gaspésie Gourmande a débuté une campagne d’achat local en avril 2021.	Gamme Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine organise un réseau de distribution vers Québec et Montréal pour les entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il y a des espaces Gaspésie pour les produits régionaux dans les commerces.
	Orientation 6 : Saisir les possibilités de marchés.						
	6.1 Faire connaître les opportunités de développement et demarchésaux futurs entrepreneurs agroalimentaires, notamment en production animale	MAPAQ	SED, UPA Gaspésie Gourmande	Diffusion d'un document présentant les possibilités	☐ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Perspectives Gaspésie valorise sur leur site Internet les métiers agricoles et les formations agricoles. Des séjours exploratoires personnalisés sont organisés au besoin pour faire découvrir les opportunités de marchés aux futurs entrepreneurs agroalimentaires.	Le document ne sera pas fait à court ou moyen temps. Vivre en Gaspésie travaille sur la promotion de l’agriculture dans les écoles. Nourrir notre monde a une forte influence sur le développement des entreprises d’agriculture sur petites surfaces.
	6.2 Accompagner les entreprises intéressées à la production de céréales biologique et sans gluten	MAPAQ	UPA	Trois entreprises accompagnées	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Une visite d’entreprises sur les grains de spécialité au Lac Saint-Jean a été offerte en août 2019 avec le MAPAQ. Un producteur de la Haute-Gaspésie y a participé.	Il s’agit d’accompagnement plus individualisé.
	6.3 Supporter les projets potentiels en acériculture de façon à être prêts lorsque le	MRC et CLD	UPA	Un nouveau projet acéricole	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir		Tout dépend des quotas disponibles. Les intervenants sont prêts à accompagner un promoteur qui se manifesterait.

	contexte offrira des possibilités						
	6.4 Organiser une activité d'arrimage de la demande et de l'offre entre les transformateurs, restaurateurs et producteurs	MRC et CLD	Chambre de commerce Gaspésie Gourmande	Une rencontre annuelle entre producteurs et transformateurs	☒ Réalisé ☐ En cours ☒ À venir	Une rencontre a eu lieu le 30 janvier 2019 avec entre 30 et 35 participants.	La rencontre a apporté des commentaires positifs. Les transformateurs et restaurateurs désirent avoir une plus grande offre et quantité de produits locaux agroalimentaires. Il faut poursuivre les rencontres annuelles entre les transformateurs, restaurateurs et producteurs.
Reconnaître, soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place	Orientation 7 : Favoriser la diffusion de l'information sur le secteur agricole.						
	7.1 Établir un plan d'animation annuel avec les producteurs et intervenants	Comité de suivi	Producteurs MAPAQ UPA locale	Augmentation du nombre d'activités Trois activités animées par an	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Quatre activités ont été réalisées en 2019 : Maillage entre producteurs et transformateurs, séjour exploratoire de la Haute-Gaspésie, visite au Lac Saint-Jean et présentation du bilan de l'an 1.	L'établissement d'un calendrier est complexe. La publication des événements au fur et à mesure qu'ils sont planifiés est l'option choisie.
	7.2 Promouvoir les services et les programmes offerts par les différents intervenants	Comité de suivi	UPA locale et organismes	Une invitation à présenter leurs services	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Une journée a eu lieu le 29 novembre 2019 avec 24 participants (13 producteurs et 11 aspirants) ainsi que 11 intervenants.	
	Orientation 8 : Reconnaître et valoriser le métier.						
	8.1 Visite des intervenants et des élus dans les entreprises agricoles	MRC et CLD	Producteurs	Visite de dix intervenants et/ou élus annuellement	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	La visite prévue a été annulée par manque de temps.	Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé a visité la Ferme Éole lors de la dernière campagne électorale. Des membres de la MRC ont visité des entreprises agricoles.
	8.2 Créer un PDZA simplifié afin de sensibiliser la	SADC	MRC et CLD	Diffusion du PDZA simplifié	☐ Réalisé ☐ En cours ☒ À venir	Le PDZA simplifié n'a pas vu le jour en date de mai 2023.	

	population aux réalités agricoles						
Reconnaître, soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place	8.3 Proposer des stages en entreprise (un jour) dans les écoles secondaires de la MRC	UPA	Commission scolaire	Un stage effectué	☐ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Les écoles secondaires n'ont pas été rencontrées.	Il y a de l'ouverture de la part des écoles secondaires pour promouvoir les métiers de l'agriculture.
	8.4 Organiser des activités de sensibilisation au métier dans les écoles de la MRC	UPA	UPA locale, CJE et Table jeunesse	Cinq visites dans les classes	☐ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Les écoles secondaires n'ont pas été rencontrées.	Perspectives Gaspésie valorise sur leur site Internet les métiers agricoles. Les activités de sensibilisation doivent être prévues et proposées aux enseignant(e)s.
	8.5 Activités de reconnaissance agricole	MRC et CLD	UPA locale	Publication concernant une production ou un producteur et trois publications annuelles	☒ Réalisé ☐ En cours ☐ À venir	Douze capsules vidéo pour présenter les producteurs ont été publiées sur Facebook, Radio-Canada, Télévision communautaire, Haute-Gaspésie et Grande-Rivière à l'automne 2022.	
	8.6 Évaluer les besoins de main-d'œuvre et actions pour recruter et retenir des employés	Centre d'emploi agricole	MRC, CLD et CLE	Communication avec les producteurs	☐ Réalisé ☐ En cours ☒ À venir		Au cours de la révision, cette action sera concrétisée.



5. DIAGNOSTIC

5.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic de la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie a été élaboré à partir du bilan de la première édition du PDZA, des sondages adressés aux intervenants du secteur agricole, aux transformateurs agroalimentaires, aux producteurs agricoles et aux élus du territoire. Les faits et les données provenant du portrait y sont également intégrés.

Le comité de révision s'est réuni afin de valider le bilan de la première édition du PDZA, les constats et d'identifier les enjeux du secteur. De plus, le bilan de la première édition du PDZA et le diagnostic ont été présentés et discutés avec les producteurs agricoles lors de l'atelier de concertation en février 2023.

5.1 Sondages

Les sondages pour la révision du PDZA sont des adaptations des sondages de la première édition du PDZA. Les questions de celui-ci ont été inspirées de l'exercice du PDZA effectué dans la MRC d'Avignon et élaboré avec l'aide du comité de travail. Vous trouverez, en annexe 2, page 83, une copie de chaque type de sondage.

5.1.1 Producteurs agricoles

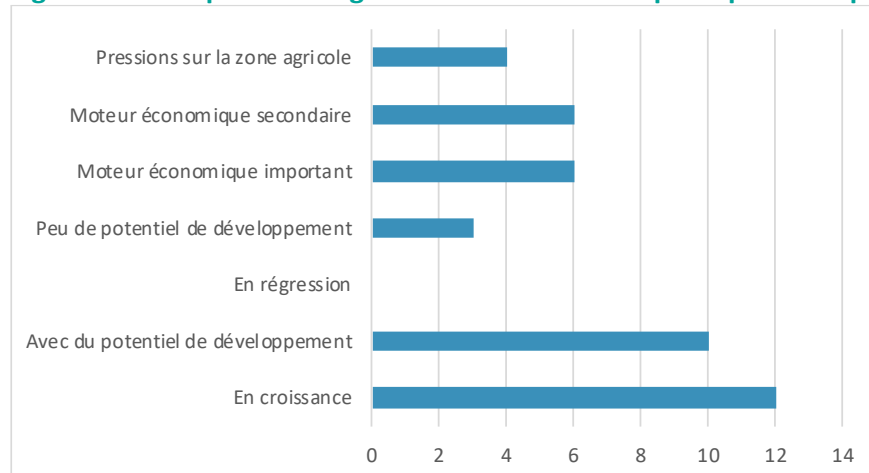
La MRC a une liste de producteurs agricoles, incluant les producteurs acéricoles, qui travaillent en entreprise ou comme travailleur autonome. Le sondage n'a pas fait de distinction entre les deux. Au total, 22 exploitants agricoles ont répondu au sondage. Chacun d'entre eux a été rencontré afin de parler de leurs réalités. Certains ont rempli le questionnaire directement pendant cette rencontre alors que d'autres l'ont rempli et retourné. Bien que l'agriculture soit l'activité principale de 82 % de producteurs agricoles, seulement 23 % sont capables de vivre de l'agriculture. Parmi ceux capables d'en vivre, un seul producteur n'a pas d'emploi à l'extérieur de la ferme.

Il est ressorti de ce sondage que l'état des parcelles répond généralement au besoin des producteurs sur le plan du drainage. Les terres répondent aux besoins de la moitié des producteurs pour la fertilisation et le pH (chaux). La superficie est généralement adéquate pour les producteurs et un nombre restreint de producteurs ont besoin de remettre des friches en culture.

La vision des producteurs concernant leur entreprise est partagée. Parmi eux, 45 % désirent augmenter, 38 %, maintenir et 17% diminuer leur production dans les prochaines années. Certains veulent ajouter des volets à leur entreprise, d'autres augmenter leur rendement au champ et leur efficacité en ce qui concerne leur production. Un obstacle important pour augmenter la production est le manque de fonds pour payer un employé. Près de la moitié des producteurs prévoit ajouter des productions agricoles à ce qu'ils cultivent déjà. Un peu moins de la moitié prévoit faire de la transformation alimentaire. Six producteurs rencontrés prévoyaient prendre leur retraite à court ou moyen terme. Seulement deux producteurs n'ont pas de relève identifiée. Ils prévoient tous deux rester sur leur terrain le plus longtemps possible et maintenir une petite production pour leurs besoins personnels. Les terres en surplus seront vendues.

La perception des producteurs agricoles quant à l'agriculture a changé depuis 2018. En 2018, la majorité voyait un potentiel de développement de l'agriculture. En 2023, la majorité des producteurs agricoles perçoit l'agriculture comme étant en croissance et avec du potentiel de développement comme le démontre la figure 6.

Figure 7 : Perception de l'agriculture en Haute-Gaspésie par les exploitants agricoles



De plus, les producteurs agricoles croient que la MRC a un rôle à jouer dans le développement de l'agriculture. L'une des mesures qui revenait fréquemment est l'aide financière. Cette aide financière devrait être dirigée vers les entreprises déjà en place afin d'optimiser les fermes et de faciliter leur développement. La valorisation du métier de producteur, ainsi que de leurs produits, pourrait faciliter la mise en marché. Cette valorisation passe par l'éducation de la population sur les réalités des métiers en lien avec l'agriculture et sur le prix réel de la nourriture.

Afin de maximiser les chances de réussites des entreprises agricoles, les producteurs souhaitent que la MRC favorise l'augmentation des services-conseils agricoles à proximité et que les municipalités allègent leurs réglementations. Aussi, la MRC pourrait mettre en place des structures pour faciliter la mise en marché en favorisant les rencontres entre les producteurs et les acheteurs potentiels. La spéculation foncière a un impact sur l'accessibilité aux terres cultivables et aux habitations. Un désir de limiter les spéculations foncières a été mentionné.

5.1.2 Transformateurs et détaillants

Le sondage destiné aux transformateurs et aux détaillants a été remis à l'été 2023 en main propre et envoyé par courriel lorsque demandé. Les transformateurs agroalimentaires et détaillants ont répondu au nombre de 34 au sondage. Ce sont des restaurants, des auberges, des artisans agroalimentaires, des usines de transformation alimentaire, des épiceries et des dépanneurs.

Le sondage était séparé en deux parties, soit une concernant les produits de la Haute-Gaspésie et une seconde pour les produits provenant des autres MRC de la Gaspésie. Un des grands constats de cet exercice est que 74 % des répondants utilisent des produits agroalimentaires provenant du territoire de la MRC et 50 % d'ailleurs en Gaspésie.

Les entrepreneurs sont généralement satisfaits de la qualité de ces produits et 100 % considèrent que cela apporte une valeur ajoutée à leur entreprise. Les commentaires formulés par ces entrepreneurs concernent surtout l'offre. Seulement 69 % des répondants qui utilisent les produits de La Haute-Gaspésie sont satisfaits de l'offre alors que ceux qui sont insatisfaits aimeraient une offre annuelle. Des transformateurs et détaillants, 85 % désirent utiliser plus de produits locaux, qu'ils soient bruts ou transformés (viande, fromage, charcuterie, œufs, fruits, légumes, etc.). Évidemment, plusieurs de ces produits ne sont pas disponibles actuellement en Haute-Gaspésie. Aussi, 74 % des répondants désirent rencontrer les producteurs.

Le manque de main-d'œuvre, et sa rétention, limite le temps que les transformateurs et détaillants ont pour développer leurs entreprises et chercher de nouveaux produits disponibles sur le territoire de La Haute-Gaspésie. C'est pourquoi des entrepreneurs suggèrent la création d'un registre des produits accessibles aux transformateurs et détaillants qui promeut l'ensemble des produits disponibles, sans distinction entre les membres de Gaspésie Gourmande et les non-membres.

Afin de faciliter le développement de l'agriculture, la promotion des produits de la région et de l'alimentation locale serait bénéfique par l'entremise d'une campagne d'achat local. Lors de festivals et d'événements, il serait possible de garder de l'espace pour des kiosques agroalimentaires afin de promouvoir nos producteurs locaux.

L'offre de produits de La Haute-Gaspésie est principalement saisonnière. Il manque de produits originaux à l'année tant pour les produits bruts que transformés, notamment au niveau de la viande. La mise en place d'un abattoir pourrait inciter de nouveaux producteurs à s'installer dans la région. De plus, grâce à l'utilisation de serres, il serait possible de produire sur une plus longue période.

Les transformateurs et détaillants croient que la MRC devrait supporter financièrement les entreprises agricoles. La MRC devrait supporter au niveau technique, soit cultural et animalier, mais aussi au niveau de la gestion avec les coûts de revient, la mise en marché et la distribution. Un suivi des entreprises est nécessaire afin d'assurer un bon développement. Ainsi, des conseillers et un réseau de mentorat sont nécessaires tant pour le démarrage que pour la consolidation des entreprises.

La MRC pourrait faciliter le maillage entre les producteurs, les transformateurs et les détaillants en instaurant des structures de communication. Ces structures de communication pourraient également être utilisées pour contrer le manque de restaurants ouverts à l'année et sur l'heure du dîner, même l'été. Peu de distributeurs se rendent dans l'est de la MRC, ce qui rend l'approvisionnement difficile. De plus, l'éloignement des grands centres augmente les coûts de distribution.

Le développement de l'agriculture dans les milieux scolaires a été mentionné.

5.1.3 Élus et intervenants du secteur agricole

Un sondage destiné à des intervenants du secteur agricole a été envoyé à plus de 15 personnes de la Gaspésie, dont les élus des huit municipalités du territoire ainsi que le préfet de la MRC. De ce nombre, quatre élus et trois intervenants ont répondu au questionnaire.

Les intervenants décrivent l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie en croissance à 86 % et avec du potentiel de développement à 71 %. La moitié des intervenants voit l'agriculture comme un élément important pour la qualité de vie des citoyens. Ils considèrent aussi que la MRC devrait supporter le développement de l'agriculture en aidant financièrement les entreprises déjà établies et en démarrage.

La remise en culture des friches a le potentiel de favoriser le développement de l'agriculture. En revanche les services d'aqueduc, égout et électricité ne couvrent pas l'ensemble du territoire, ce qui rend difficile le défrichement des terres plus éloignées des centres urbains. Grâce à un répertoire des terres, l'attrait de la région sera bonifié auprès des nouveaux arrivants. Place aux jeunes peut aider au recrutement de la relève et de nouveaux promoteurs afin d'offrir une offre alimentaire plus diversifiée. Selon les intervenants, il manque de productions, notamment pour les animaux.

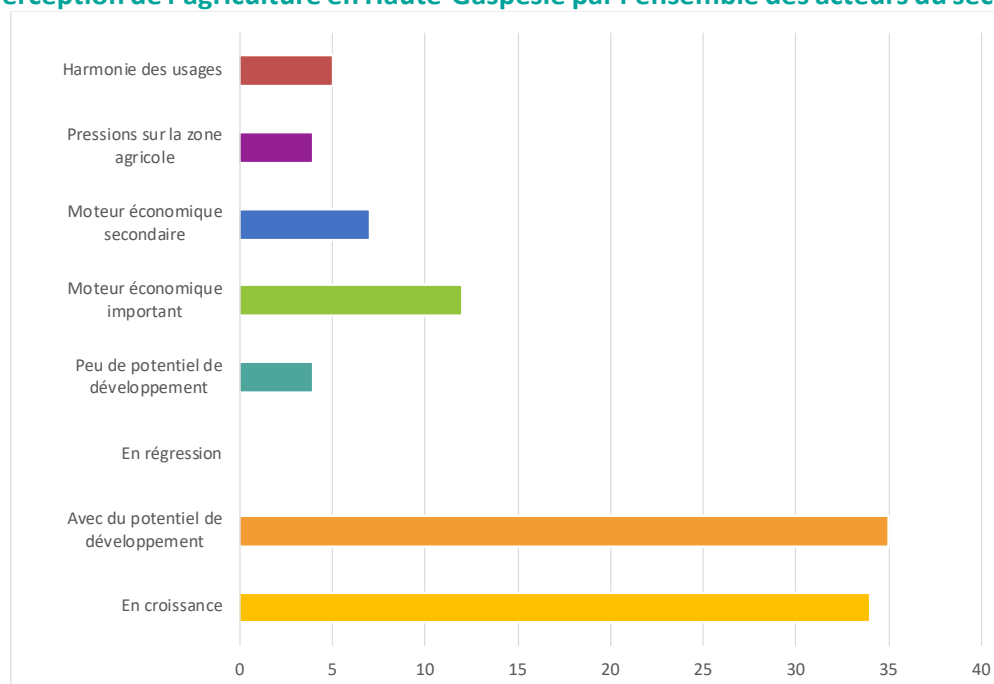
L'agriculture en Haute-Gaspésie est unique en raison de son territoire. Il faut s'adapter, par exemple, avec des projets d'agriculture à temps partiel ou communautaire. Toutefois, pour favoriser l'autosuffisance alimentaire de La Haute-Gaspésie, il faut produire davantage. Un accompagnement personnalisé des producteurs pourrait soutenir ces derniers pour atteindre de meilleurs rendements. Cet accompagnement pourrait également permettre de les maintenir en activité dans la région. Un accès aux formations dans chacune des municipalités pourrait favoriser le transfert des connaissances pour une meilleure agriculture.

La valorisation de l'agriculture auprès de la population et des élus est un élément important pour développer l'agriculture et tendre vers l'autonomie alimentaire de la région. Plusieurs entreprises sont déjà sur le territoire, il faut les publiciser afin de leur permettre de mieux vendre leurs produits et de les pérenniser. Il faut intéresser les jeunes au niveau de l'agriculture dans les écoles pour permettre un développement à long terme.

5.2 Constats

Le développement du territoire est interrelié au développement social. L'aspect économique est très important au développement d'une région, mais cette dernière doit respecter la vision de sa population, dont ses entrepreneurs. Les aspects social et communautaire sont forts en Haute-Gaspésie.

Figure 8 : Perception de l'agriculture en Haute-Gaspésie par l'ensemble des acteurs du secteur agricole



Les énoncés en gras sont ceux qui revenaient le plus souvent, soit dans les discussions, soit dans les sondages.

Tableau 12 : Constats et enjeux de l’agroalimentaire en Haute-Gaspésie

Volets		Constats		Enjeux
Territoire	Forces	Faiblesses		• Résilience et adaptation des entreprises agricoles aux conditions climatiques changeantes
	• Terre exempte de pesticides • Présence de microclimats	• Manque de valorisation dû au « Malbord » • Terres disponibles non répertoriées • Remise de friches en culture		
	Opportunités	Contraintes		
	• Terres en friche qui sont possibles de remettre en production • Accès à la terre à moindre coût • Biologique pour l’ensemble du territoire	• Saison courte • Température peu propice aux céréales et grains • Événements climatiques extrêmes plus fréquents (changements climatiques) • Éloignement des services de base : électricité, eau courante et coût élevé pour les faire installer		
Socioéconomique	Forces	Faiblesses		• Faciliter la communication entre les acteurs du milieu agricole • Valoriser les métiers en agroalimentaire et leurs conditions de vie
	• Valorisation du secteur agricole par la création de capsules de portrait d’agriculteurs • Entraide entre les producteurs agricoles • Projets communautaires en agroalimentaire (et la volonté d’en réaliser) • Diminution des coûts pour l’environnement par l’achat local	• Revenu médian bas • Sensation d’isolement des producteurs • Sensation de compétition plutôt que d’entraide • Épuisement des producteurs		
	Opportunités	Contraintes		
	• Nourrir Notre Monde a des moyens de communication déjà en place • Valorisation des métiers agricoles auprès des jeunes dans les écoles • Marketing sur ce qui existe déjà • Transmission de savoirs ancestraux • Nouveaux arrivants • Éducation de la population sur l’agriculture et la saine alimentation	• Manque de rentabilité : L’agriculture demande trop d’investissements comparativement au revenu et au prix que la population est prête à payer • Faible population • Manque d’opportunités pour les producteurs de se rassembler • Voir l’agriculture comme des chiffres sans regarder les autres retombées sociales et environnementales non monétaires • Manque de sentinelles dans les métiers appelés à rencontrer plusieurs producteurs		
Entreprises agricoles et leurs activités	Forces	Faiblesses		• Reconnaître, soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place
	• Beaucoup d’entreprises récentes, provoquant l’arrivée de nouvelles expertises variées • Complémentarité des entreprises • Créativité, ingéniosité, débrouillardise et flexibilité des producteurs • Qualité, diversité et fraîcheur des produits • Modèles d’affaires innovants (coopératives)	• Beaucoup d’agriculteurs avec peu d’expérience dans le domaine agricole • Manque de main-d’œuvre et de main-d’œuvre qualifiée et leur rétention • Impossibilité de prendre des congés (surtout dans le domaine animal) • Éloignement des services et des intrants • Manque d’accompagnement aux agriculteurs (agronome, agroéconomiste et autres) • Manque de communication entre les producteurs, transformateurs, restaurateurs et détaillants • Manque de fonds de roulement		
	Opportunités	Contraintes		
	• Développement des petits fruits, arbres fruitiers et arbres à noix • Production animale de boucherie (porc, volailles, agneau) et laitière (chèvre et brebis pour la fabrication de fromage) • Productions peu connues (champignons, gingembre, patates douces...) • Production de semences et activité d’échange de semences • Autonomie alimentaire de la MRC • Partage des ressources et bâtiments • Nouvelles technologies • Formation gratuite et offerte dans chaque municipalité	• Abondance de producteurs maraîchers qui diminue l’écoulement de la production • Beaucoup d’intermédiaires pour les producteurs animaliers (transport, abattage, débitage) • Récoltes variables selon les années • Manque de relève • Manque de logement pour la main-d’œuvre • Coût élevé pour démarrer, avoir le soutien d’un agronome et les quotas • Le prix de vente dépend du marché • Normes identiques pour les industriels et pour les artisanaux • Coûts des intrants et de livraison élevés • Lourdeur de la paperasse • Manque de programmes d’aide dirigée vers les producteurs agricoles directement • Nombre d’entailles accordées pour l’agrandissement		
	Forces	Faiblesses		

Transformation Mise en marché Agrotourisme	• Circuit agrotouristique organisé par Vacances Haute-Gaspésie • Présence de deux marchés publics sur le territoire • Présence et support de Bœuf Gaspésie pour la mise en marché de bovins de boucherie • Diversification des moyens de mise en marché entre les entreprises (autocueillette, marché public, paniers de légumes, partenariat avec d’autres producteurs, kiosque à la ferme, …) • Sites d’exception avantageux pour l’autocueillette et l’agrotourisme • Produits diversifiés et frais	• Peu d’entreprises de transformation alimentaire en Haute-Gaspésie • Marché déstabilisé par l’abondance de producteurs maraîchers • Manque de visibilité des produits agricoles • Le consommateur ne sait pas comment acheter les produits de la Haute-Gaspésie • Plusieurs restaurants fermés l’hiver • Offre limitée de produits • Manque de communication entre les producteurs, transformateurs et détaillants	• Faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires • Mettre en place une stratégie de mise en marché en circuit court pour la restauration, les commerces de détails, les institutions et les marchés publics • Montrer à la population les avantages de manger local et comment manger local
	Opportunités	Contraintes	
	• Transformation originale de la matière première pour donner une valeur ajoutée et l’accessibilité à l’année des produits • Produits transformés de niche (végétarien, végane, sans gluten) et du prêt-à-manger • Plateforme de commande en ligne qui regroupe les produits de La Haute-Gaspésie • Désir pour davantage de produits de La Haute-Gaspésie des transformateurs, restaurateurs et détaillants à l’année • Partenariats entre les producteurs, les transformateurs et les détaillants • Prioriser la vente locale • Ajout de kiosques dans les événements pour les producteurs et transformateurs locaux • Élargir la table des maraîchers à l’ensemble des producteurs agricoles • Absence de structure, donc tout est à construire et à mettre à l’image du territoire	• Marché changeant (offre et demande, prix, récession) • Volume restreint (disponibilité) des produits de La Haute-Gaspésie et leur constance • Livraison restreinte vers les municipalités de l’est • Saisonnalité des produits • Peu de produits de conservation et transformés • Manque de diversité de produits • Difficulté d’approvisionnement • Abattoirs et boucheries éloignés • Manque de support des habitants locaux	

La MRC de La Haute-Gaspésie offre un milieu de vie exceptionnel entre mer et montagne. L'offre alimentaire y est aussi des plus diversifiées dans sa ville centre qu'est Sainte-Anne-des-Monts. La population démontre de l'engouement face à l'alimentation de proximité, mais une baisse du pouvoir d'achat se fait ressentir.

La MRC a subi une perte démographique importante au cours des dernières années et sa population est vieillissante. Cette réalité conjuguée à une économie locale faible (revenu par habitant inférieur à la moyenne) et à l'éloignement des marchés de plus grande envergure amène une difficulté supplémentaire au développement du secteur agricole.

Le territoire de la Haute-Gaspésie est vaste. Dû au relief accidenté, un faible pourcentage de ce territoire est propice à l'établissement des populations. La zone agricole protégée représente 2 % de sa superficie et est située majoritairement dans l'ouest de la MRC. Les terres à potentiel agricole sont cependant étalées sur tout le territoire. Les vallées de l'est de la MRC présentent une possibilité de développement pour l'agriculture, grâce à leur microclimat, à la qualité de leur sol et à leur disponibilité. Ils ont toutefois un désavantage important étant donné le faible bassin de population.

Les sols à potentiel agricole de la MRC sont exempts de pesticides et répondent généralement aux besoins des producteurs. Le manque d'amendements et l'acidité des sols sont des éléments à améliorer afin d'augmenter le rendement à l'hectare et se diriger vers une agriculture de type plus intensive. Certaines entreprises ont la volonté de se diriger vers des avenues innovantes pour améliorer les propriétés de leur sol comme le biochar et le thé de compost.

Neuf entreprises agricoles du territoire détiennent une certification biologique et une entreprise est pré certifiée. Ces entreprises cultivent ou entaillent un peu plus de 1 600 hectares. Aucune entreprise en production animale n'est certifiée biologique.

Au moment de la première édition du PDZA de La Haute-Gaspésie, la région avait subi une diminution du nombre d'entreprises agricoles comme dans la majorité des régions rurales du Québec. Un engouement pour le maraîchage à échelle humaine au niveau de la province s'est rendu jusqu'en Haute-Gaspésie. Il en est résulté une multiplication des fermes maraîchères. Dû au nombre plus important de maraîchers, l'écoulement de la production est plus difficile.

Certains types de productions sont représentés par un seul producteur ou ne sont plus représentés. Le recrutement de la relève devient un enjeu primordial dans ces secteurs d'activité afin de les pérenniser. Un noyau d'entreprises est nécessaire afin de maintenir les services et de créer une dynamique au sein du secteur agricole.

Les producteurs s'épuisent en raison du manque de rentabilité de leur ferme. Parmi les producteurs, 68 % ont besoin d'un second emploi afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de la ferme. En étant éloigné des grands centres, le coût de transport des intrants est très élevé, mais il y a une limite à augmenter le coût de vente de leurs produits.

L'importance de la reconnaissance et de la valorisation du métier sont des sujets qui ont été soulevés à plusieurs reprises lors des rencontres avec les producteurs. De plus, La Haute-Gaspésie ne fait pas exception de la tendance observée à l'échelle provinciale, les entreprises agricoles peinent à trouver et à conserver de la main-d'œuvre. Moins du quart des entreprises agricoles permettent à leurs propriétaires de vivre de l'agriculture. Les autres exploitants doivent avoir un emploi à l'extérieur de leur entreprise agricole afin de subvenir à leurs besoins et de poursuivre leurs opérations agricoles.

La demande en produits locaux est élevée de la part des transformateurs et des consommateurs. La production maraîchère est en progression sur le territoire de la MRC et les transformateurs désirent une plus grande quantité et une diversité de produits agroalimentaires. Certains transformateurs et détaillants seraient intéressés par des produits originaux retrouvés à l'année.

Plusieurs producteurs sont sensibles à l'aspect communautaire. Certains producteurs déplorent qu'une partie de la population ne puisse pas avoir accès à leurs produits en raison du coût d'achat plus élevé. L'entraide est présente entre les producteurs, mais le sentiment de compétition demeure présent. La MRC de La Haute-Gaspésie possède de nombreux atouts à promouvoir afin de dynamiser son secteur agricole et plusieurs possibilités sont à considérer, dont la Minoterie installée à Sainte-Anne-des-Monts, le potentiel acéricole du territoire et la possibilité d'innovation par des entrepreneurs visionnaires. La présence importante de maraîchers est une opportunité afin d'augmenter les volumes pour la vente aux restaurateurs et transformateurs.

Tableau 13 : Forces et faiblesses à la suite de l'implantation du PDZA de La Haute Gaspésie

Forces	Faiblesses
Forte influence de Nourrir notre Monde (NNM) sur le développement des entreprises agricoles sur petites surfaces.	Confusion dans la gouvernance et la gestion de certains projets agroalimentaires à cause de la multiplication des organismes travaillant au développement local et régional dans l'agroalimentaire.
Collaboration des municipalités pour le développement de deux marchés publics sur le territoire.	L'absence de moyens de communication entre les producteurs agricoles.
Collaboration accrue entre la MRC et les partenaires du milieu tels que MAPAQ, UPA, NNM et Gaspésie Gourmande (GG).	Problème de logement causé par la création de plusieurs nouveaux producteurs (pour héberger les employés).
Beaucoup d'entreprises récentes provoquent l'arrivée de nouvelles expertises variées.	Peu de transformateurs encore dans la filière bioalimentaire de la Haute-Gaspésie.
Diversification des entreprises du milieu depuis la création du PDZA : entreprises intéressées par la mise en marché, d'autres plus axées sur les produits d'hiver, pépinière, transformation.	Faible rentabilité de plusieurs entreprises agricoles nouvellement arrivées.
Développement de plusieurs kiosques pour la vente à la ferme, et circuit agrotouristique organisé par Vacances Haute-Gaspésie.	Difficulté d'écoulement des produits dû à une abondance de producteur.
Création de l'organisme Récup alimentaire Haute-Gaspésie et collaboration majeure avec le Super Marché Métro de Sainte-Anne-des-Monts.	Absence ou faible présence d'agronome sur le territoire. Besoin signifié par les producteurs.
Le secteur agricole a été valorisé par la création de capsules de portrait d'agriculteurs, de publicité des produits locaux et de la mise en place de marchés publics.	Besoin de formation ou accompagnement des producteurs en gestion, coût de revient, stratégie de prix, planification financière, en marketing et commercialisation.
	Sensation d'isolement des producteurs

Priorités

Quatre priorités sont ressorties dans le comité de révision. Ce sont la communication dans le secteur agricole, la valorisation du milieu agricole, la consolidation des entreprises agricoles déjà en place et la mise en marché.

Association des faiblesses aux priorités d'enjeux

Communication dans le secteur agricole

Confusion dans la gouvernance et la gestion de certains projets agroalimentaires due à la multiplication des organismes travaillant au développement local et régional dans l'agroalimentaire;
L'absence de moyens de communication entre les producteurs agricoles;
Sensation d'isolement des producteurs.

Valorisation du milieu agricole

Manque de main-d'œuvre.

Consolidation des entreprises agricoles

Problème de logement causé par la création de plusieurs nouveaux producteurs (pour héberger les employés);

Faible rentabilité de plusieurs entreprises agricoles nouvellement arrivées;

Absence ou faible présence d'agronome sur le territoire. Besoin signifié par les producteurs;

Besoin de formation ou accompagnement des producteurs en gestion, coût de revient, stratégie de prix, planification financière, en marketing et commercialisation.

Mise en marché (accessibilité)

Peu de transformateurs encore dans la filière bioalimentaire de la Haute-Gaspésie;

Difficulté d'écoulement des produits dû à une abondance de producteurs.

5.3 Enjeux

À la suite de la présentation du bilan de la première édition du PDZA de La Haute-Gaspésie, les intervenants présents lors de cette rencontre ont démontré leur intérêt à concentrer leurs efforts sur quatre grands enjeux, soit :

Faciliter la communication dans le secteur agricole;
Soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place;
Faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires;
Valoriser le secteur agricole.





6.

VISION CONCERTÉE

6.

VISION CONCERTÉE

La MRC de La Haute-Gaspésie a mandaté l'entreprise Papilles de réaliser une étude sur l'agriculture en Haute-Gaspésie. Le rapport qui en découle, *Rapport sommaire des entrevues bonifié de la phase terrain*, met en évidence les réalités des producteurs agricoles de la région. Des pistes de solutions y sont proposées. Ces recommandations ont été ajoutées pour la plupart à la présente édition du PDZA. Les autres recommandations qui ne figurent pas dans la deuxième édition du PDZA sont conservées.

Le rapport de Papilles souligne que La Haute-Gaspésie est une région unique dont il faut s'approprier un modèle agricole qui lui est propre. Sous la recommandation de Papilles, les acteurs du milieu agricole ont été sondés pour connaître leur opinion sur ce que c'est cultiver en Haute-Gaspésie.

La présentation du rapport de Papilles a eu lieu lors de la rencontre régionale le 5 avril 2023 avec les producteurs agricoles et les intervenants du secteur agricole. L'après-midi a été consacré à la création de la table des maraîchers.

Le rapport de Papilles, la rencontre régionale de La Haute-Gaspésie en agriculture et les discussions avec les producteurs ont permis de mettre à jour la vision stratégique de la région. Elle se veut être le reflet de l'avenir souhaité pour l'agriculture en Haute-Gaspésie. Elle tient compte du portrait et du diagnostic et se lit ainsi :

« L'agriculture en Haute-Gaspésie est développée par des entrepreneurs dynamiques et innovants dans des entreprises à échelle humaine. Elle fait la fierté des Hauts-Gaspésiens, tant pour la qualité que pour la diversité de ses produits bruts et transformés. Région soutenant pour les entrepreneurs, elle habite son territoire en exploitant et en valorisant de façon optimale et pérenne une de ses ressources qu'est son sol. »



7.

PLAN D'ACTION ET MISE EN ŒUVRE

7.

PLAN D'ACTION ET MISE EN ŒUVRE

7.1 Plan d'action

Cette section a été réalisée en tenant compte du portrait, des forces, faiblesses, opportunités et menaces (tableau 11 de la page 39) identifiées à l'étape du diagnostic. De plus, le bilan de la première édition du PDZA et les sondages auprès des acteurs du milieu agricole ont permis de faire ressortir les enjeux actuels et les actions à favoriser.

7.2 Mise en œuvre

Le plan d'action a été élaboré sous forme d'orientations à réaliser en fonction des enjeux retenus par le comité de révision. Chaque orientation comprend des actions à réaliser et un organisme responsable a été identifié à chacune d'entre elles. Le comité de révision a élaboré 23 actions réparties en 7 fiches d'orientation. Ces fiches sont présentées sous forme de tableau à la section 7 page 60.

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, il a été convenu de créer un comité de suivi. Des tables de concertation pour les acteurs en bioalimentaire seront créées afin de faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires de la Haute-Gaspésie. Un membre de chacune de ces tables siègera au comité de suivi du PDZA 2023. Ce membre aura la responsabilité de relayer l'information aux autres membres de sa table de consultation.

Un nombre égal de producteurs agricoles de l'est et de l'ouest de la MRC feront partie du comité de suivi. De plus, des représentants de la MRC, du MAPAQ, de la SADC et de l'UPA feront partie du comité de suivi.

Le conseiller au développement économique de la filière bioalimentaire aura la charge d'organiser les rencontres de suivi. Ces rencontres s'effectueront une fois par année ou plus si le besoin s'en fait ressentir. Le comité veillera à la réalisation des orientations du PDZA.



8.

FICHES D'ORIENTATION

8.

FICHES D'ORIENTATION

8.1 Contenu des fiches d'orientation

Chacun des enjeux comporte des fiches d'orientation auxquelles sont identifiées des actions. Les cibles et les indicateurs peuvent être groupés, par exemple une même activité peut être l'indicateur pour la réussite de plusieurs actions. Les fiches sont constituées de différentes sections. Elles sont présentées ci-dessous.

ENJEU CONCERNÉ

Orientation

Mise en contexte

Bref résumé de l'état de situation en rapport avec l'enjeu et l'orientation.

Objectifs

But global du projet. Ils orientent les actions du projet.

Actions

Activités à mettre en place afin d'atteindre les objectifs.

Échéancier

Année de réalisation des actions. Certaines sont ponctuelles, d'autres se réalisent en continu.

Coût et temps

Estimation des ressources financières et humaines nécessaires à la réalisation des actions. Les ressources humaines comprennent le temps investi par les partenaires au projet et sont estimées sur une base annuelle.

¢	0 \$ à 999 \$		
\$	1 000 \$ à 4 999 \$	1	Moins de 100 heures
\$\$	5 000 \$ à 9 999 \$	2	De 100 à 500 heures
\$\$\$	10 000 \$ et plus	3	Plus de 500 heures

Partenaires

Organismes pouvant contribuer à la mise en place des actions.

Indicateurs et cibles

Données quantifiables servant à valider l'atteinte des objectifs.

Autres informations

Informations pertinentes sur le projet et source de financement possible.

Résultats attendus

Projection de la situation à la suite de la mise en place des actions.

ENJEUX ET ORIENTATIONS

ENJEU	FACILITER LA COMMUNICATION DANS LE SECTEUR AGRICOLE	
	Orientation 1	Favoriser la communication dans le secteur agricole
ENJEU	SOUTENIR ET CONSOLIDER LES ENTREPRISES AGRICOLES DÉJÀ EN PLACE	
	Orientation 2	Améliorer la productivité des sols et le rendement des cultures
	Orientation 3	Soutenir les producteurs agricoles dans leurs démarches de consolidation d'entreprise
	Orientation 4	Favoriser le développement entrepreneurial des entreprises agricoles
ENJEU	FACILITER LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES	
	Orientation 5	Commercialiser les produits locaux en circuit court
ENJEU	VALORISER LE SECTEUR AGRICOLE	
	Orientation 6	Reconnaître et valoriser les métiers agricoles
	Orientation 7	Valoriser les métiers agricoles auprès des jeunes

ENJEU : FACILITER LA COMMUNICATION DANS LE SECTEUR AGRICOLE

ORIENTATION 1

Faciliter la communication dans le secteur agricole

Mise en contexte

Le rapport de Papilles en 2023 a relevé que les producteurs se sentent isolés. Ils ne trouvent pas nécessairement le temps ni la façon de communiquer avec d'autres producteurs. Cette communication peut favoriser l'entraide et ainsi adapter l'offre agroalimentaire afin d'offrir des produits complémentaires.

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'information concernant les programmes et services.
- Susciter les occasions d'échange entre les producteurs agricoles.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3			
1.1 Créer des tables des domaines du bioalimentaire	X	X			MRC	Tables créées
1.2 Établir la structure de communication au sein des tables et entre les tables	X	X	X		MRC Table des maraîchers Comité de suivi	Structure établie
1.3 Promouvoir les services et les programmes offerts par les différents intervenants	X	X	X		SADC UPA MAPAQ Chambre de commerce HG Nourrir notre monde	Guide sur les services et les programmes offerts en Haute-Gaspésie diffusés

Autres partenaires

Autres informations

La Ruche

Agricarrières

Résultats attendus

- Circulation de l'information;
- Resserrement des liens entre producteurs et intervenants;
- Augmentation de la communication entre les producteurs.

ENJEU : SOUTENIR ET CONSOLIDER LES ENTREPRISES AGRICOLES DÉJÀ EN PLACE

ORIENTATION 2

Améliorer la productivité des sols et le rendement des cultures

Mise en contexte

En 2005, l'étude pédologique (IRDA) réalisée en Gaspésie a démontré que les sols de la Haute-Gaspésie avaient une valeur intrinsèque allant de moyenne à bonne sur 40 % du territoire analysé. La diminution du cheptel d'animaux réduit les quantités d'amendements disponibles. Le principal facteur limitatif pour la productivité se situe sur le plan de la fertilité.

Objectifs	• Informer et sensibiliser les producteurs sur la gestion des sols en fonction des cultures adaptées aux conditions climatiques; • Améliorer la qualité des sols tant sur le plan de leur structure que de leur fertilité. • Augmenter la quantité d'amendements disponibles sur le territoire.					
	Échéancier			Coût	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
Actions	An 1	An 2	An 3	et temps		
2.1 Formation et sensibilisation à la gestion des sols et à la gestion culturale	X	X	X	\$ 	UPA Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles MAPAQ	Une formation par année
2.2 Identifier des moyens d'augmenter la quantité d'amendements fertilisants et neutralisateurs de pH épanchue dans la MRC et en faciliter l'accès aux entreprises	X	X	X	\$ 	UPA Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles MAPAQ	Un rapport présenté au comité de suivi
2.3 Effectuer des cliniques, des essais terrain et des projets pilotes sur le territoire		X	X	\$ 	UPA Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles MAPAQ	Un essai terrain effectué
2.4 Rapport sur le besoin agronomique de La Haute-Gaspésie	X			\$ 	MRC Comité de suivi	Un rapport présenté au comité de suivi
Autres partenaires					Autres informations	
Résultats attendus	• Augmentation des rendements à l'hectare. • Amélioration de la fertilité des sols.					

ENJEU : SOUTENIR ET CONSOLIDER LES ENTREPRISES AGRICOLES DÉJÀ EN PLACE

ORIENTATION 3

Soutenir les producteurs agricoles dans leurs démarches de consolidation d'entreprise

Mise en contexte

Dans les dernières années, plusieurs entreprises maraîchères ont vu le jour, ce qui rend plus difficile l'écoulement de la production. Les structures de mise en marché déjà en place ne peuvent pas supporter l'ensemble des producteurs. Puisque chaque producteur a sa personnalité, les moyens de commercialisation ont le potentiel de se diversifier. Les producteurs ont l'opportunité d'user de créativité pour innover. Un inventaire des terres agricoles à jour a le potentiel d'attirer une relève agricole. Cette relève peut faire de l'intrapreneuriat au sein d'une entreprise déjà existante afin de reprendre l'entreprise au moment opportun. Cela perpétue les entreprises agricoles dans le temps et assure le maintien des diverses productions agricoles.

Objectifs

- Diversifier les moyens de mise en marché des producteurs agricoles.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3			
3.1 Favoriser l'appel de candidatures pour des projets de mise en marché, de transformation alimentaire et d'innovations des entreprises agricoles	X	X	X	\$ 👤	MRC SADC MAPAQ UPA	Un projet aidé Présentation
3.2 Maintenir à jour l'inventaire des terres agricoles	X	X	X	\$ 👤	MRC Place aux jeunes Table des maraîchers UPA	Inventaire des terres agricoles à jour
3.3 Favoriser l'accès au logement pour les producteurs et la main-d'œuvre agricoles	X	X	X	¢ 👤👤	Municipalités de la MRC CPTAQ Chambre de commerce	Réglementation allégée dans les municipalités de la MRC
Autres partenaires			Autres informations			

Résultats attendus

- Diversification des techniques de mise en marché.
- Maintenir à jour l'inventaire des terres agricoles.

ENJEU : SOUTENIR ET CONSOLIDER LES ENTREPRISES AGRICOLES DÉJÀ EN PLACE

ORIENTATION 4

Favoriser le développement entrepreneurial des entreprises agricoles

Mise en contexte

Plusieurs entreprises sont en démarrage. Les formations sont des outils pour développer des compétences essentielles à la gestion d'une entreprise. Leurs propriétaires proviennent de différents milieux et ils apportent des connaissances et des visions nouvelles. Un système de formations données par les paires ou par d'autres professionnels est à envisager.

Les producteurs agricoles se perçoivent comme des paysans alors qu'ils sont des entrepreneurs. Ils doivent gérer la partie des cultures, mais aussi la partie de bureau.

Objectifs	Échéancier			Coût et temps	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3			
- Amener les producteurs agricoles à prendre conscience de leurs compétences entrepreneuriales. - Favoriser le développement des compétences entrepreneuriales.						
4.1 Formation et sensibilisation à la gestion de personnel, à la comptabilité et autres sujets de gestion d'entreprise	X	X	X	\$ 👤	MRC Table des maraîchers Chambre de commerce MAPAQ	Une formation par année
4.2 Activité de prise de conscience de l'aspect entrepreneurial du métier d'agriculteur	X	X	X	¢ 👤	Table des maraîchers Chambre de commerce	Une activité par année
4.3 Réseautage	X	X	X	¢ 👤	Table des maraîchers Chambre de commerce	Une activité par année

Autres partenaires

Autres informations

Résultats attendus	
	- Prise de conscience de l'aspect entrepreneurial dans les entreprises agricoles. - Développement du réseau de contacts des producteurs agricoles. - Augmentation des compétences de gestion d'une entreprise.

ENJEU : FACILITER LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

ORIENTATION 5

Commercialiser les produits locaux en circuit court

Mise en contexte

Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la provenance des aliments dans leur assiette. Cette tendance s'avère une possibilité de développement pour les entreprises agricoles de la région. La vente directe permet aux producteurs d'obtenir une plus grande marge de profit pour leurs produits.

Différentes possibilités de développement et de marchés sont présentes pour les entrepreneurs agroalimentaires de la Haute-Gaspésie. Plusieurs transformateurs souhaitent utiliser davantage les produits agricoles locaux.

De plus, la situation géographique de la MRC, proche du parc national de la Gaspésie, et l'engouement touristique pour des produits de niche deviennent un levier de développement à utiliser.

Objectifs	Échéancier			Coût et temps	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3			
5.1 Promouvoir les marchés publics sur le territoire de la Haute-Gaspésie	X	X	X	¢ 	MRC Nourrir notre monde Gaspésie Gourmande Vacances Haute-Gaspésie Comité des marchés publics	Une campagne publicitaire réalisée
5.2 Soutenir les initiatives collectives de commercialisation et de distribution en circuit court	X	X	X	\$\$\$ 	MRC Nourrir notre monde MAPAQ Gaspésie Gourmande Comité des marchés publics	Un nouvel emplacement
5.3 Organiser une activité d'arrimage de la demande et de l'offre entre les transformateurs, restaurateurs et producteurs	X	X	X	\$ 	MRC Chambre de commerce Gaspésie Gourmande Table des maraîchers	Une activité par année
5.4 Adhésion des organisations à une déclaration de consommation des produits agroalimentaires de la MRC	X	X		¢ 	MRC UPA Chambre de commerce	Déclaration signée par 10 entreprises

Autres partenaires

Autres informations

Résultats attendus

- Augmentation des ventes locales.
- Renforcement des filières.
- Faciliter la mise en marché en circuit court.
- Augmentation de l'activité économique.

ENJEU : VALORISER LE SECTEUR AGRICOLE

ORIENTATION 6

Reconnaître et valoriser les métiers agricoles

Mise en contexte

La population et les élus ne sont pas bien informés du portrait de l'agriculture sur le territoire. La réalité agricole de la Haute-Gaspésie est propre à notre territoire et la place de ce secteur d'activité dans l'économie locale doit être connue de tous.

Les entreprises peinent à recruter de la main-d'œuvre localement, il est donc important de mettre en place des moyens afin de favoriser le recrutement local et international et la rétention de celles-ci.

Objectifs	Échéancier			Coût et temps	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3			
6.1 Visite des intervenants et des élus dans les entreprises agricoles	X	X	X	¢ 	MRC Préfet	Une visite par année
6.2 Créer un PDZA simplifié afin de sensibiliser la population aux réalités agricoles	X	X		\$\$ 	MRC Comité de suivi	PDZA simplifié réalisé sous forme de document écrit et de vidéo
6.3 Reconnaître et valoriser le travail des producteurs agricoles	X	X		\$ 	MRC Chambre de commerce UPA Gaspésie Gourmande MAPAQ	Cahier des producteurs agricoles et leurs innovations Une activité par année
6.4 Activité de reconnaissance de la main-d'œuvre agricole	X	X	X	\$\$ 	Chambre de commerce UPA MAPAQ	Une activité par année

Autres partenaires

Autres informations

Résultats attendus

- Meilleures connaissances de l'agriculture en Haute-Gaspésie.
- Reconnaissance de l'agriculture sur le territoire.
- Augmentation et rétention de la main-d'œuvre.

ENJEU : VALORISER LE SECTEUR AGRICOLE

ORIENTATION 7

Valoriser les métiers agricoles auprès des jeunes

Mise en contexte

Les entreprises peinent à recruter de la main-d'œuvre localement. Les jeunes ont le potentiel de combler certains besoins dans les entreprises agroalimentaires. Cependant, les jeunes ne connaissent pas forcément les métiers du secteur agricole. Il est donc important de mettre en place des moyens afin de les renseigner sur ces métiers.

Objectifs

- Mieux faire connaître l'agriculture en Haute-Gaspésie.
- Créer un sentiment de fierté face au secteur agroalimentaire chez les Hauts-Gaspésien.
- Susciter l'intérêt pour le secteur agricole.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3			
7.1 Proposer des stages en entreprise (un jour) dans les écoles secondaires de la MRC		X	X	\$ 👤	MRC UPA MAPAQ Centre de service scolaire MRC	Un stage effectué
7.2 Organiser des activités de sensibilisation aux métiers dans les écoles de la MRC		X	X	\$ 👤👤	UPA MAPAQ Centre Service Scolaire	Une activité par année

Autres partenaires	Autres informations
École-O-Champ	
Résultats attendus	• Meilleures connaissances de l'agriculture en Haute-Gaspésie. • Reconnaissance de l'agriculture sur le territoire. • Sensibilisation à l'importance de l'agriculture dès le plus jeune âge.

Tableau 14 : Synthèse des fiches d’orientation

Faciliter la communication du secteur agricole	Orientation 1 : Favoriser la communication dans le secteur agricole	An 1	An 2	An 3	Coût et temps	Partenaires	Indicateurs et cibles
	1.1 Créer des tables des domaines du bioalimentaire						
	1.2 Établir la structure de communication au sein des tables et entre les tables						
	1.3 Promouvoir les services et les programmes offerts par les différents intervenants						
Soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place	Orientation 2 : Améliorer la productivité des sols et le rendement des cultures						
	2.1 Formation et sensibilisation à la gestion des sols et à la gestion culturale						
	2.2 Identifier des moyens d’augmenter la quantité d’amendements fertilisants et neutralisateurs de pH épandue dans la MRC et en faciliter l’accès aux entreprises						
	2.3 Effectuer des cliniques, des essais terrain et des projets pilotes sur le territoire						
	2.4 Rapport sur le besoin agronomique de La Haute-Gaspésie						
	Orientation 3 : Soutenir les producteurs agricoles dans leurs démarches de mises en marché en circuits courts						
	3.1 Favoriser l’appel de candidatures pour des projets de mise en marché, de transformation alimentaire et d’innovation des entreprises agricoles						
	3.2 Maintenir à jour l’inventaire des terres agricoles						
	3.3 Favoriser l’accès au logement pour les producteurs et la main-d’œuvre agricoles						
	Orientation 4 : Favoriser le développement entrepreneurial des entreprises agricoles						
	4.1 Formation et sensibilisation à la gestion de personnel, à la comptabilité et autres sujets de gestion d’entreprise						
	4.2 Activité de prise de conscience de l’aspect entrepreneurial du métier d’agriculteur						
Faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires	4.3 Réseautage						
	Orientation 5 : Commercialiser les produits locaux en circuit court						
	5.1 Promouvoir les marchés publics sur le territoire de la Haute-Gaspésie						
	5.2 Soutenir les initiatives collectives de commercialisation et de distribution en circuit court						
	5.3 Organiser une activité d’arrimage de la demande et de l’offre entre les transformateurs, restaurateurs et producteurs						
	5.4 Adhésion des organisations à une déclaration de consommation des produits agroalimentaires de la MRC						
	Orientation 6 : Reconnaître et valoriser les métiers agricoles						
	6.1 Visite des intervenants et des élus dans les entreprises agricoles						
Valoriser le secteur agricole	6.2 Créer un PDZA simplifié afin de sensibiliser la population aux réalités agricoles						
	6.3 Reconnaître et valoriser le travail des producteurs agricoles						
	6.4 Activité de reconnaissance de la main-d’œuvre agricole						
	Orientation 7 : Valoriser les métiers agricoles auprès des jeunes						
	7.1 Proposer des stages en entreprise (un jour) dans les écoles secondaires de la MRC						
	7.2 Organiser des activités de sensibilisation aux métiers dans les écoles de la MRC						

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

- Agneau nourri aux algues, *L'agneau qui se démarque*, Page consultée en mai 2023 (En Ligne), URL : <https://agneauauxalgues.ca>
- Agroalimentaire Canada (AAC), *Degré-jour de croissance*, Page consultée en mars 2018 (En Ligne), URL : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/15f1add3-d8e6-49cc-aded-e30d65f08519>
- Anel B., Caractérisation du potentiel agroforestier de la MRC de La Haute-Gaspésie et de l'estran, 2004, 40p.
- Association des Marchés publics du Québec, *Guide d'initiation à la vie d'un marché public*, Page consultée en juin 2023, (En Ligne), URL : https://ampq.ca/wp-content/uploads/2020/05/ampq_guide_initiation.pdf
- Au cœur des familles agricoles, *Statistiques ACFA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* 2022.
- Bœuf Gaspésie, Page consultée en janvier 2018 (En Ligne), URL : <http://boeufgaspesie.com/index.html>
- Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ 2017), *Historique*, Page consultée en mai 2023 (En Ligne), URL : <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=28&MP=74-147>
- Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ 2022), *Rapport annuel 2021-2022*, Page consultée en mai 2023 (En Ligne), URL : http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2021-2022/cptaq-rag_2021-2022-acc-vf.pdf
- Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, *Plan directeur de l'eau*, 2016, annexe M.
- Démarche intégrée en développement social de la Haute-Gaspésie et Direction de la santé publique (DIDS et DSP), *Présentation, Nourrir notre monde, une réflexion collective sur l'autonomie alimentaire en Haute-Gaspésie*, 2017.
- Démarche intégrée en développement social de la Haute-Gaspésie (DIDS), *Rapport final, saine alimentation pour tous*, 2017, 10p. et annexe.
- Dion M., *Abattoir*, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : <https://volaillesdescantons.com/abattoir/>
- Fédération des Producteurs Acériques du Québec (FPAQ), *Outils de mise en marché*, Page consultée en janvier 2018 (En Ligne), URL : <https://fpaq.ca/la-federation/mise-en-marche/outils-de-mise-en-marche/>
- Gaspésie Gourmande, *Guide-Magazine 2017*, Page consultée en janvier 2018 (En Ligne), URL : <http://www.gaspesiegourmande.com/fr/edition-2017.html>
- Gouvernement du Canada, Données des stations pour le calcul des normales climatiques au Canada, stations de Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis et Cap-Seize, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : http://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/index_f.html
- Gouvernement du Québec, *La protection du territoire et des activités agricoles*, 2001, 43p. et annexes. (En Ligne), URL : https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/orientations_gouvernementales/orientations_aménagement_agricole.pdf
- Gouvernement du Québec (2019), *Production laitière (lait de vache)*, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : [https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/productions-agricoles/production-lait-vache#:~:text=Secteur%20laitier%20au%20Québec%20en%20chiffres&text=Nombre%20de%20producteurs%20\(détenteurs%20de,%3A%20%2C5%20milliards%20%24.](https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/productions-agricoles/production-lait-vache#:~:text=Secteur%20laitier%20au%20Québec%20en%20chiffres&text=Nombre%20de%20producteurs%20(détenteurs%20de,%3A%20%2C5%20milliards%20%24.)
- Gouvernement du Québec, *Déméter*, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : <https://demeter.cptaq.gouv.qc.ca>
- Groupe Ecocert, *Agneau nourri aux algues*, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : <https://www.ecocert.com/fr-CA/certification/agneau-nourri-algues>
- Haute-Gaspésie en forme, État de situation des environnements alimentaires, Haute-Gaspésie, 2015, 27p.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Bulletin statistique régional, Édition 2021, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Page consultée en mai 2023 (En Ligne), URL : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-statistique-regional-gaspesie-iles-de-la-madeleine-2021.pdf>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Direction du développement des individus, et des communautés, *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, 2013, page consultée en décembre 2017 (En Ligne), URL : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Indice de vitalité économique des territoires*, Édition 2023, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2023.pdf>
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) *Échelle de numérisation : 1 : 20 000 Échelles originales : 1 : 50 000 Année de numérisation : 2001 - 2004*, Numéro de(s) feuillet(s) utilisé(s) : (exemple : 21L05-200-0102)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (2004) Carte de potentiel agricole ARDA, 1 : 20 000, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, Ville de Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2006-2014, 2016, 2018 et 2020, Page consultée en juillet 2023 (En ligne), URL : https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires/tableau/classement-mrc-indice-vitalite-economique-2006-2014-2016-2018-2020#pivot_1=2020
- Les Éleveurs de volailles du Québec, *Produire sans quota*, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : <https://volaillesduquebec.qc.ca/achat-de-quota/>
- Les Producteurs de bovins du Québec, Page consultée en avril 2018 (En Ligne), URL : <http://bovin.qc.ca/la-federation/le-plan-conjoint/les-agences-de-vente/>
- Les Producteurs de lait du Québec (PLQ), *La gestion de l'offre et la mise en marché collective du lait*, Page consultée en décembre 2017 (En Ligne), URL : http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/BROCHURE_FR_2017.pdf
- L'Italien F., Dupont D. et Laplante R., *L'agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec, Matériaux pour préparer l'avenir*, 2017, 92p. et annexes. (En Ligne), URL : https://irec.quebec/ressources/publications/Rapport_UPA_avril_2017_VF.pdf
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), *Liste des détenteurs de permis ABATTOIR*, 2022 (En Ligne), URL : <https://volaillesduquebec.qc.ca/wp-content/uploads/2022/04/Liste-des-abattoirs-provinciaux-et-federaux-sous-inspection-permanente-2022.pdf>
- Mimault M., 2002, *À la conquête de l'arrière-pays gaspésien*, Page consultée en novembre 2017 (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=388

Mimault M., 2002, *Denis Riverin et la Compagnie de Mont-Louis*, Page consultée en novembre 2017 (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=332

Mimault M., 2002, *La colonisation agroforestière de Grande-Vallée*, Page consultée en novembre 2017 (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=353

Mimault M., 2002, *L'agriculture en Gaspésie, 1534-1939* Page consultée en novembre 2017 (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=347

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC), *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, Page consultée en janvier 2018 (En Ligne), URL : <http://www.mdclcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/index.htm>

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), *Fiches d'enregistrement*, données consultées en mai 2023.

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), *Plan de développement de la zone agricole*, Page consultée en février 2017 (En Ligne), URL : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/PDZA.aspx>

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ 2015a), *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie –Îles-de-la-Madeleine*, 2015, Page consultée en février 2017 (En Ligne), URL : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/GaspesielledelaMadeleine/ProfilregionalGIM2004-2010.pdf>

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ 2015b), *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie –Îles-de-la-Madeleine MRC de La Haute-Gaspésie*, 2015 Page consultée en février 2017 (En Ligne), URL : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/GaspesielledelaMadeleine/Profil_MRC_HauteGaspesie.pdf

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ 2015c), *Marchés publics, Exigences de commercialisation*, 2015, Page consultée en juin 2023 (En Ligne), URL : <http://www.marchevieuxhull.ca/wp-content/uploads/2015/02/guide-exigences-de-commercialisation-marchu00E9-publics-MAPAPQ-2015.pdf>

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ 2023), *Projet pilote : abattoirs de poulets à la ferme*, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/programmesliste/abattoirs/Pages/abattage-poulets.aspx>

MRC de Denis Riverin, *Schéma d'aménagement du territoire*, 1989, 116p.

MRC de La Haute-Gaspésie et CLD de La Haute-Gaspésie, *Plan d'action socioéconomique*, 2017, pamphlet.

MRC de La Haute-Gaspésie, *Projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2029*, 2022, 115p. et annexes. (En Ligne), URL : [http://www.hautegaspesie.com/sites/24358/PGMR_Haute_Gaspésie_2023-2029_V6\(2\).pdf](http://www.hautegaspesie.com/sites/24358/PGMR_Haute_Gaspésie_2023-2029_V6(2).pdf)

MRC de La Haute-Gaspésie, *Plan stratégique de développement et de diversification*, 2012, 43p. (En Ligne), URL : http://www.hautegaspesie.com/sites/24358/documentation/plan_action/Plan_action_Haute-Gaspesie.pdf

MRC de La Haute-Gaspésie, *Aménagement du territoire*, Page consultée en juillet 2023 (En Ligne), URL : <https://www.hautegaspesie.com/fr/amenagement-du-territoire>

Ovin Québec, *Agence de vente*, Page consultée en mars 2018 (En Ligne), URL : http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/agence/agence_de_vente_d_agneaux_lourds.php

Portail BioQuébec, *Liste régionale des entreprises*, Page consultée en mai 2017 (En Ligne), URL : <https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifiés>

Statistique Canada, Profil du recensement archivé, *Recensements de 2001, 2006, 2011 et 2016*, Page consultée en mai 2023 (En Ligne), URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/rp-fra.cfm>

Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture de 2021*, Page consultée en mai 2023 (En Ligne), URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/32-26-0004/322600042021001-fra.htm>

Statistique Canada, Profil du recensement, *Recensement de 2021, La Haute-Gaspésie et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* Québec, Page consultée en mai 2023 (En Ligne), URL : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=La%20Haute%20Gaspesie&DGUIDlist=2021A00032404&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0>

Table de concertation agrobioalimentaire de la Gaspésie, *Étude de marché sur les petits fruits*, 2009, 137p. et annexe. (En Ligne), URL : http://www.cdbgaspesie.ca/sites/24077/files/Etude_marche_petits_fruits.pdf

Vouliny C. et Gariépy S., *Les friches agricoles au Québec : état des lieux et approches de valorisation*, 2008, 66p. (En Ligne), URL : https://www.agrireseau.net/Agroforesterie/documents/Rapport_friches_agricoles_QC_2007_Fr_Final.pdf

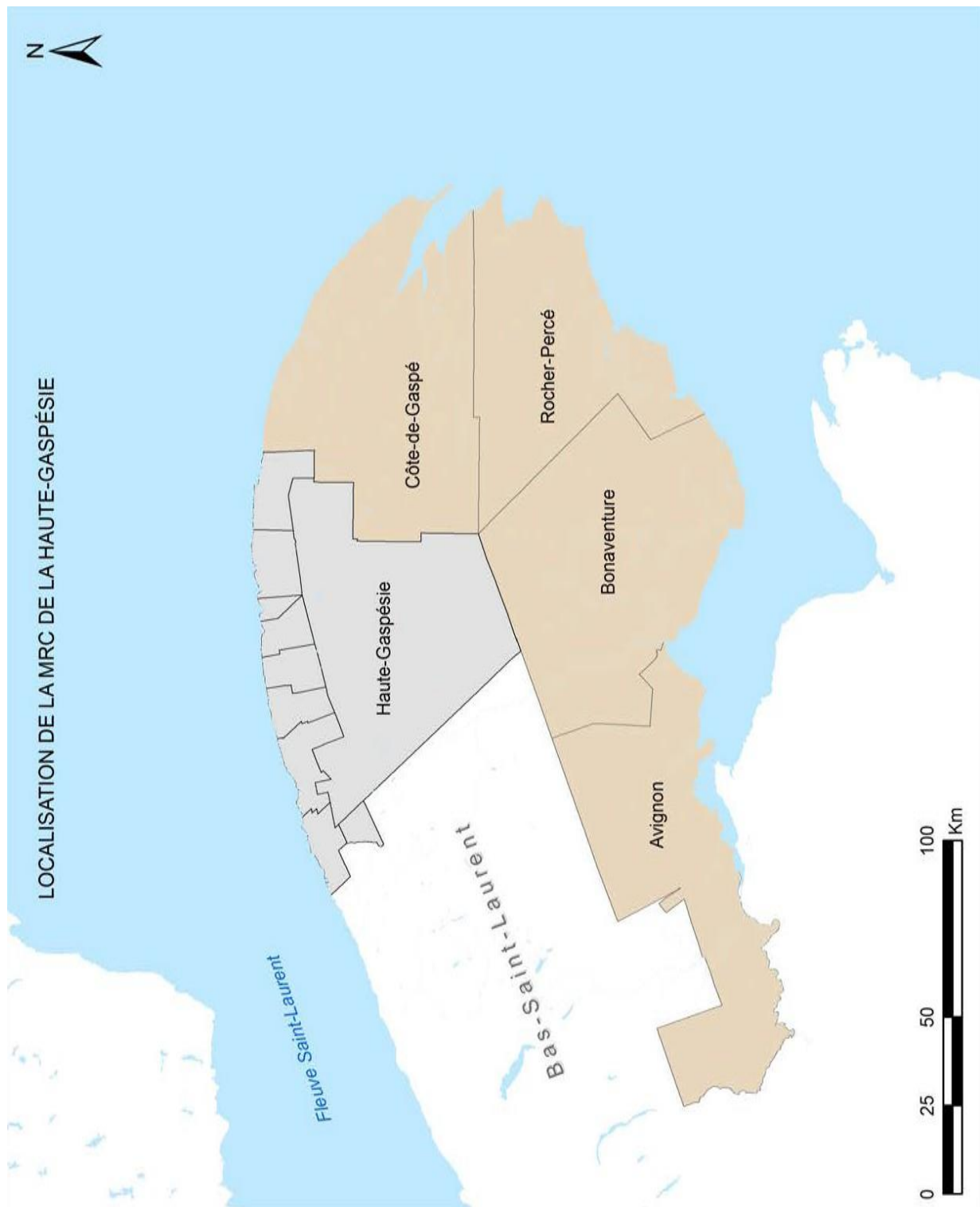
ANNEXE

1

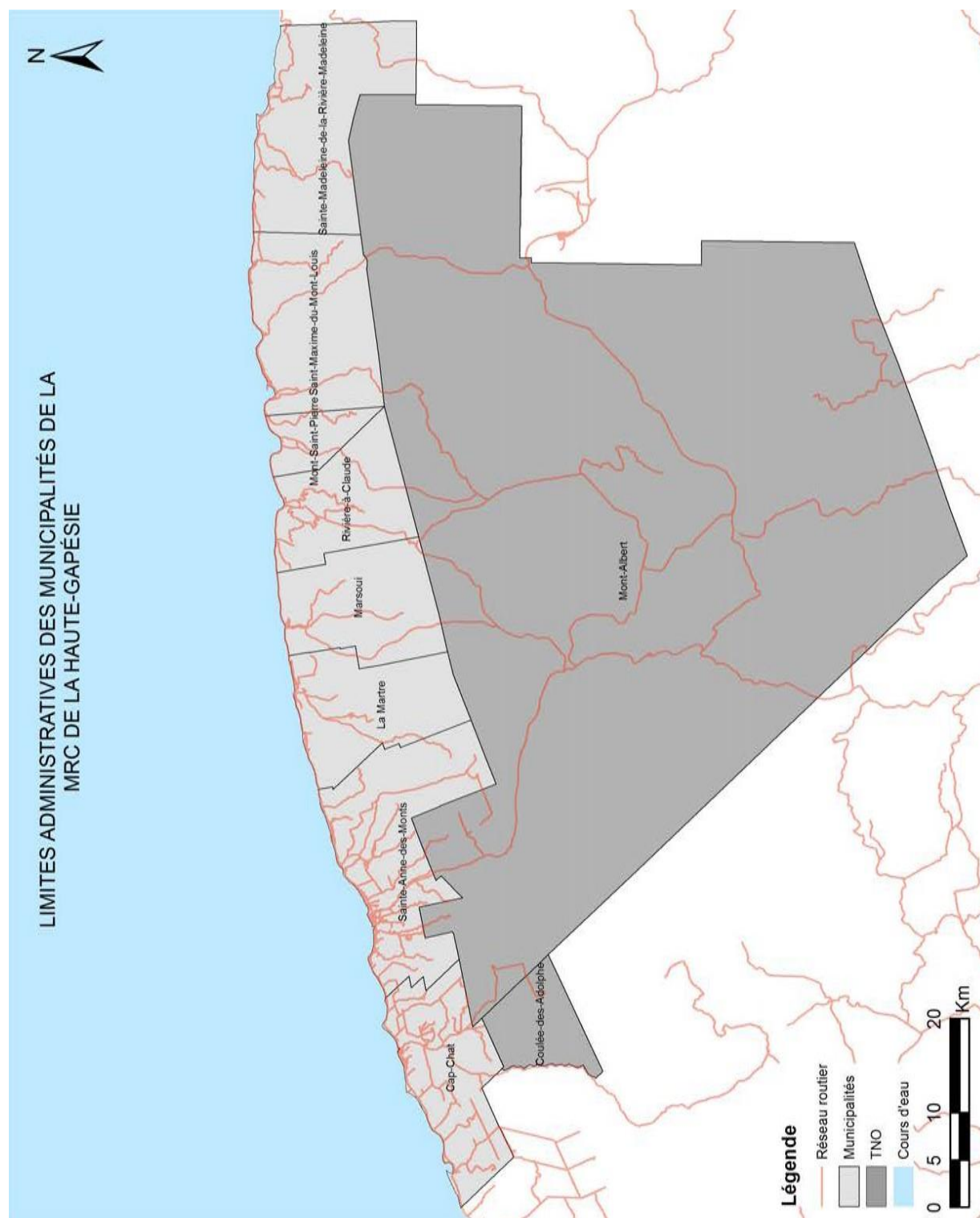
CARTES



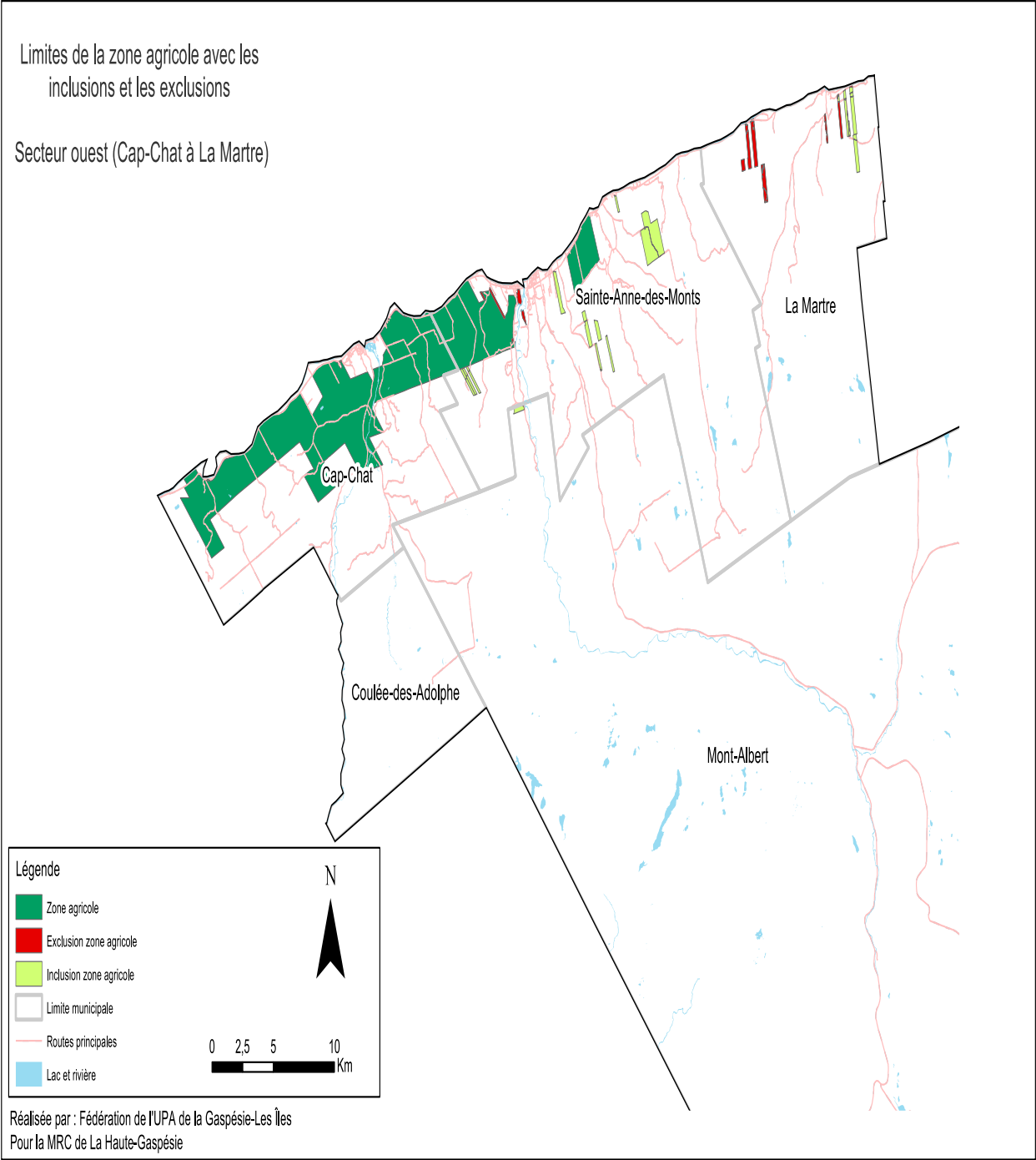
Carte 1 : Limites administratives de la MRC de La Haute-Gaspésie



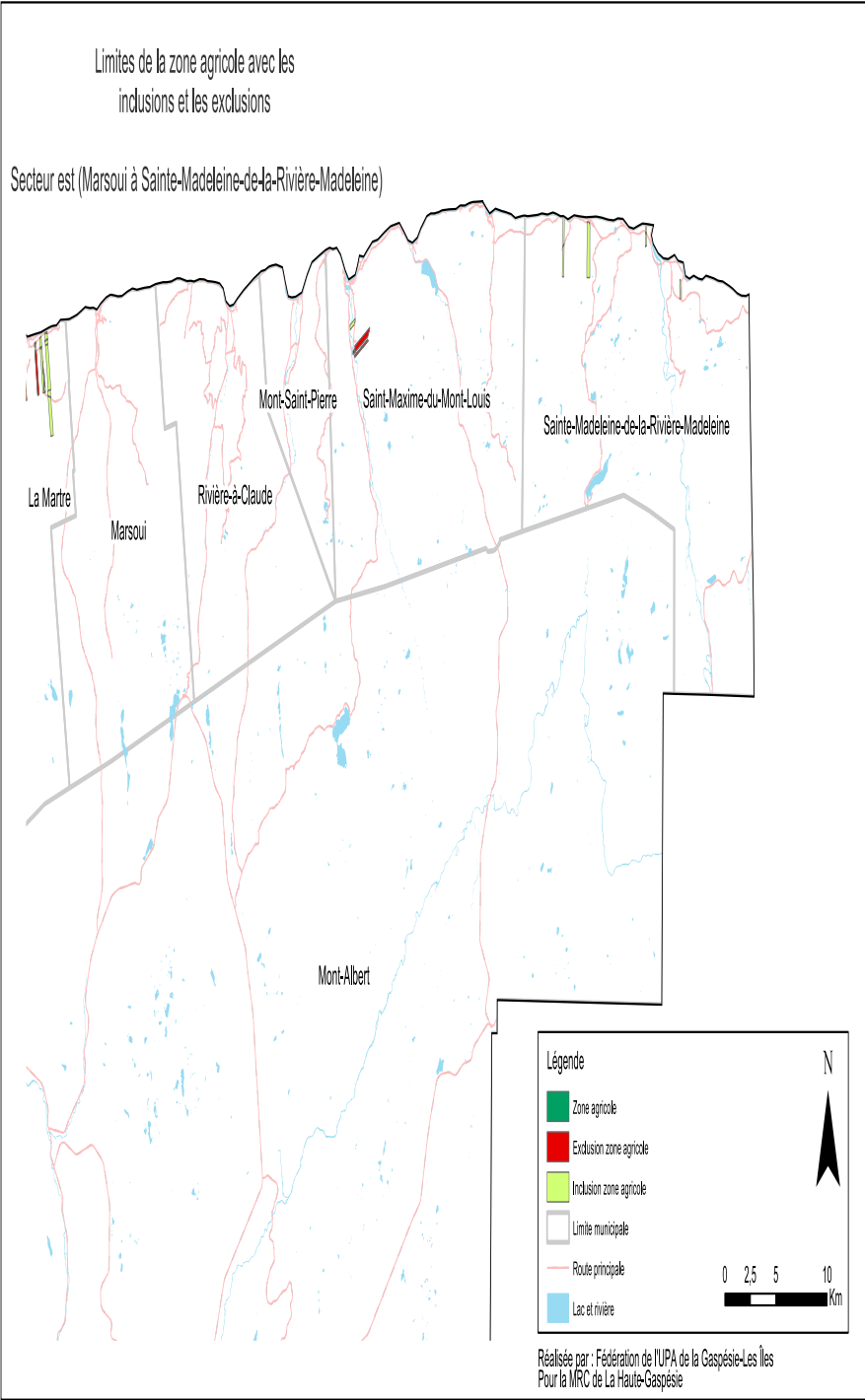
Carte 2 : Limites administratives des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie



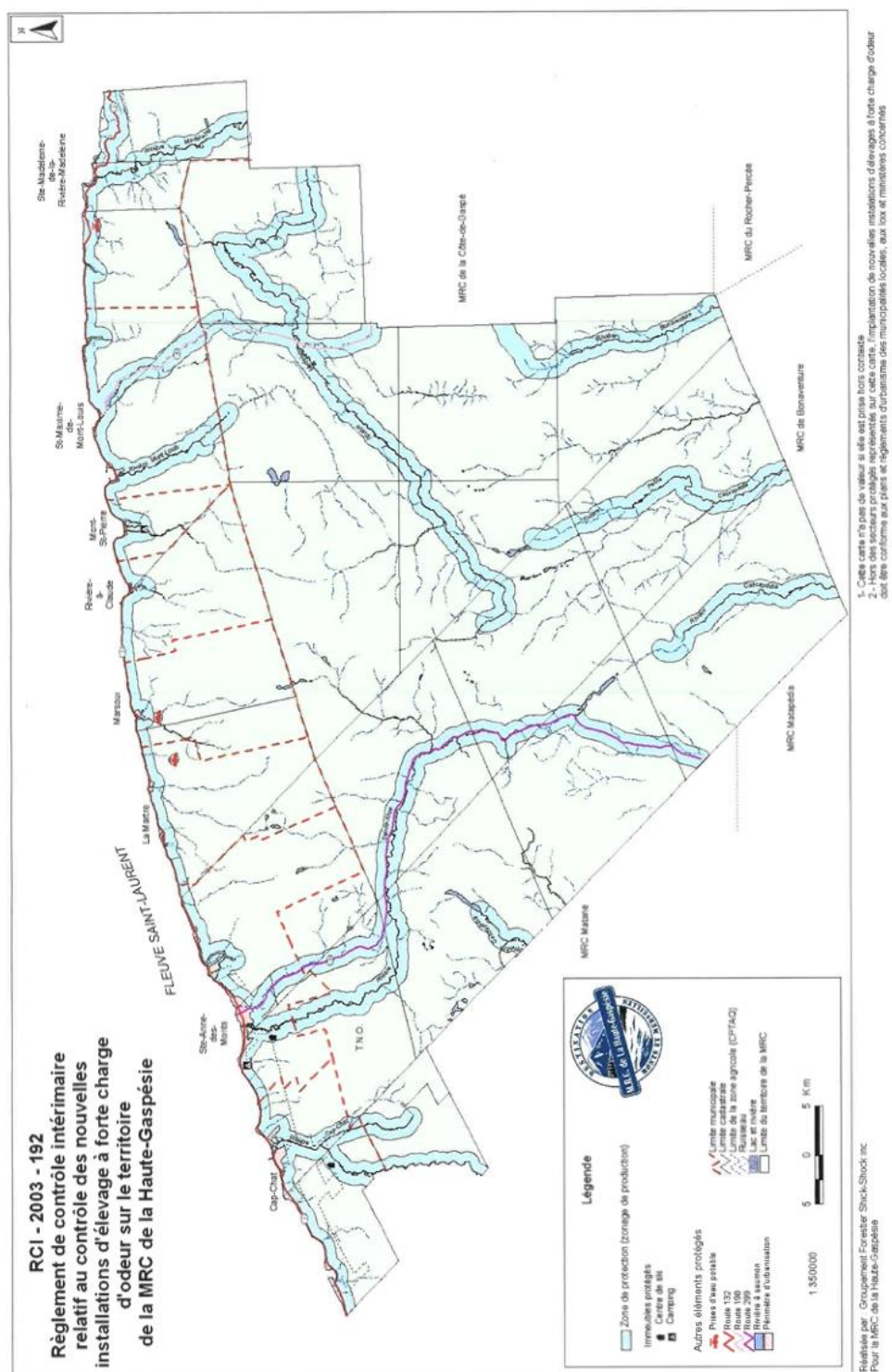
Carte 3 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie



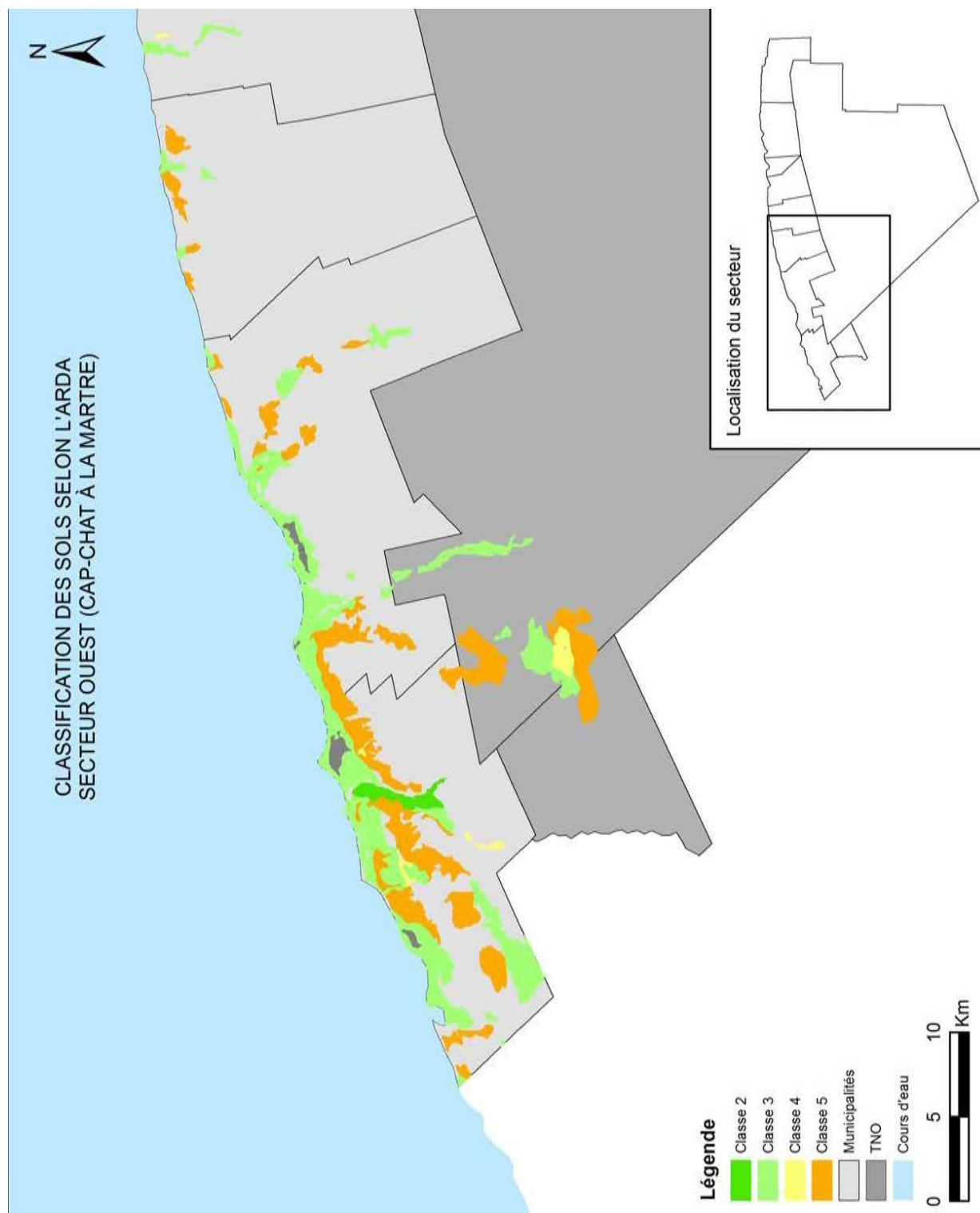
Carte 4 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie



Carte 5 : Limites de la zone de protection des installations d'élevage à forte charge d'odeur de la MRC de La Haute-Gaspésie



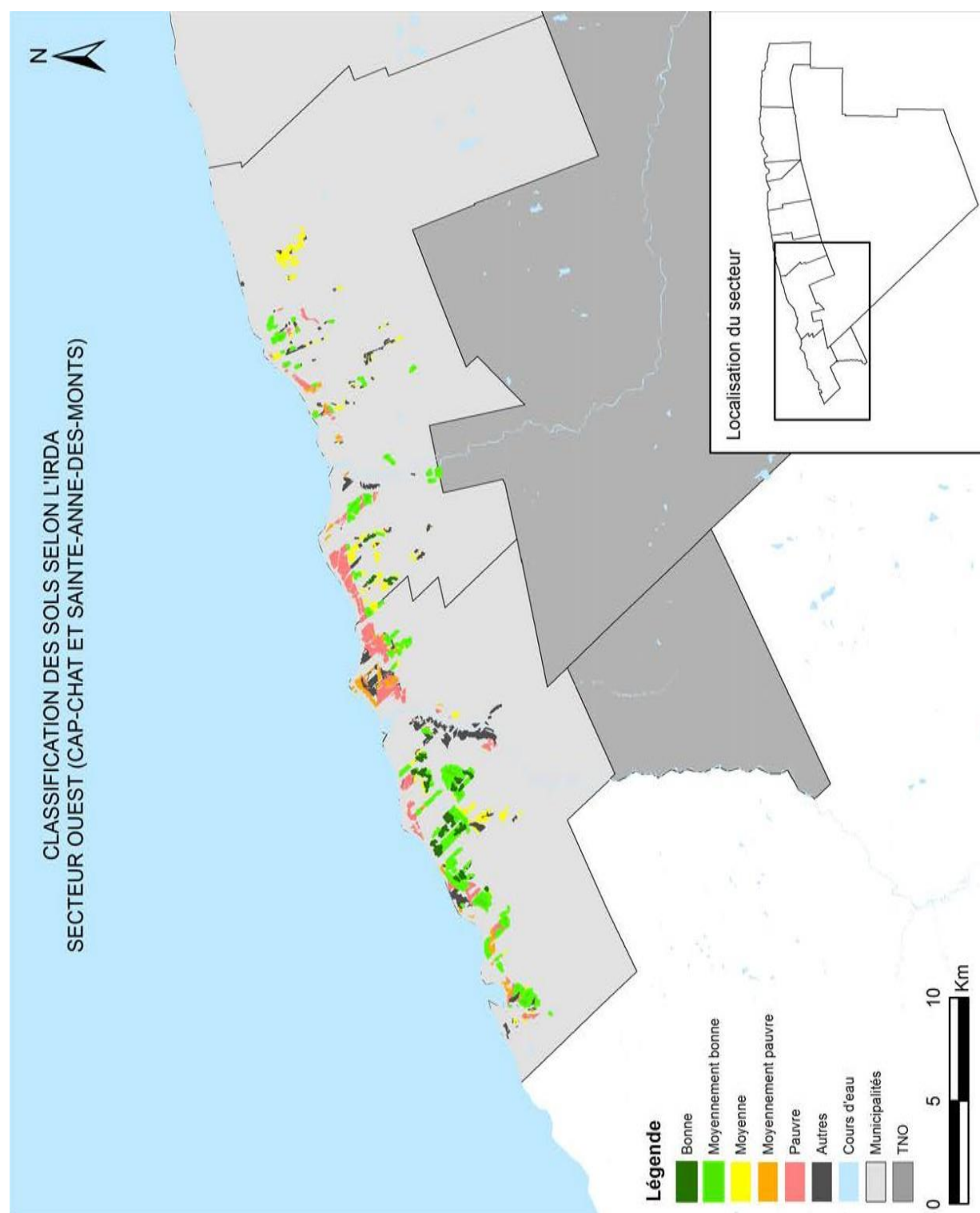
Carte 6 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA



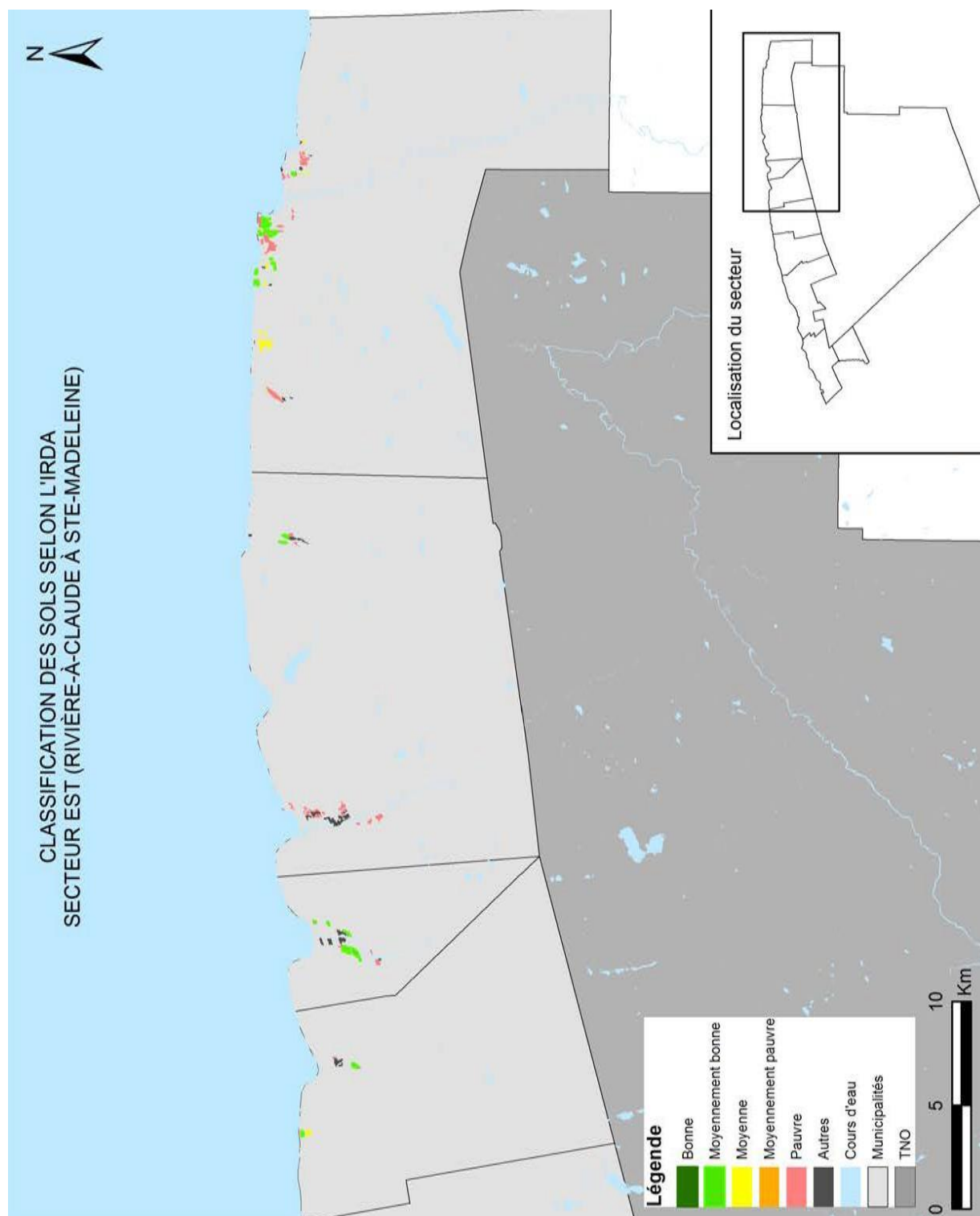
Carte 7 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA



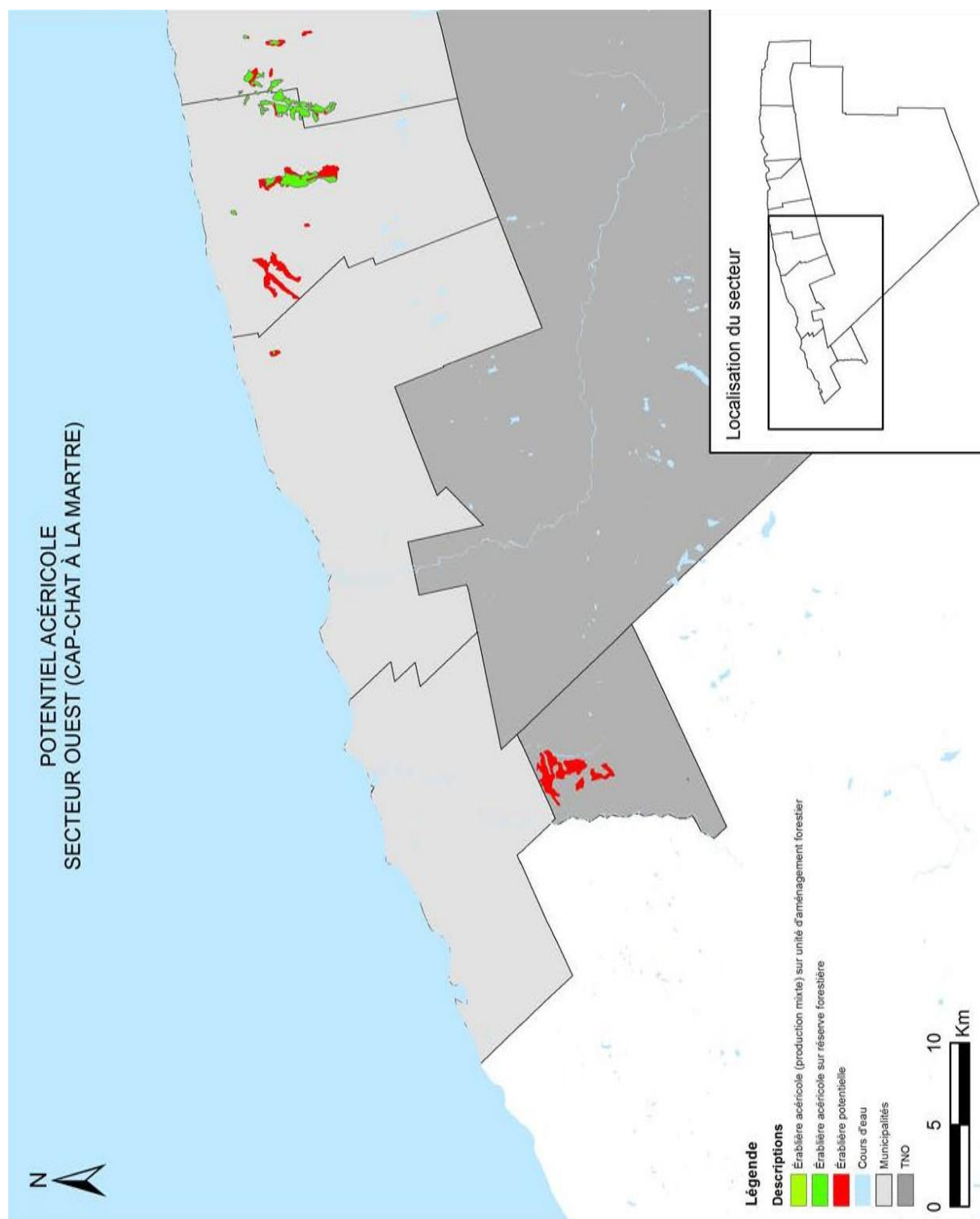
Carte 8 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA



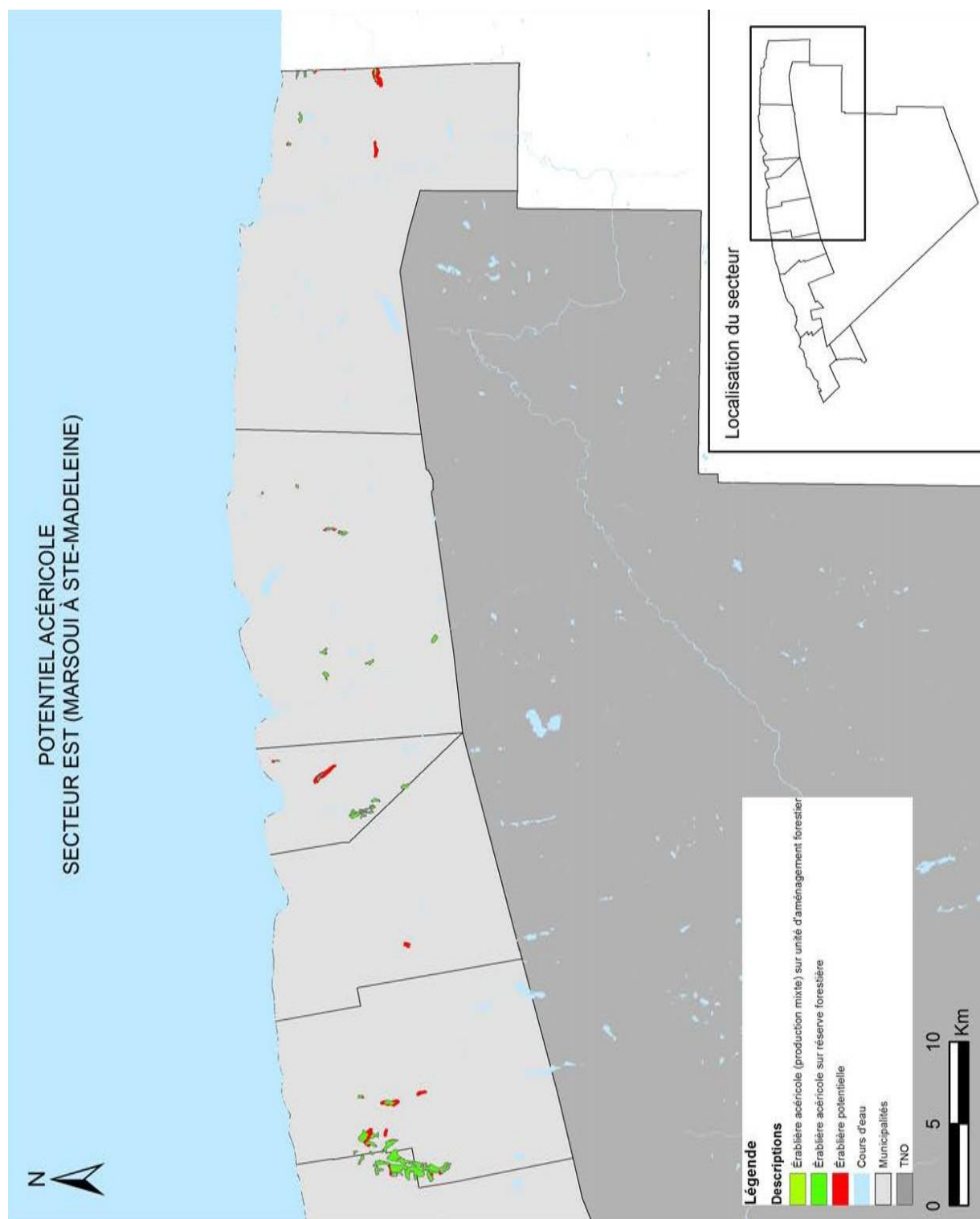
Carte 9 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA



Carte 10 : Potentiel acéricole du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie



Carte 11 : Potentiel acéricole du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie



ANNEXE

2

SONDAGES



Sondage pour les producteurs agricoles

Présentation	Nom de l'entreprise	
	Nom du/des responsable(s)	
	Année de constitution de l'entreprise	
	Adresse	
	Courriel	
	Téléphone	

Emploi	Est-ce que l'agriculture représente votre activité principale?	Oui ☐ Non ☐
	Avez-vous un autre emploi?	Oui ☐ Non ☐
	Est-ce que l'agriculture vous permet d'en vivre?	Oui ☐ Non ☐
	Combien d'heures estimez-vous passer par semaine?	
	Combien d'employés compte votre entreprise agricole? (en vous excluant)	_____ employés Avez-vous des employés étrangers? Oui ☐ _____ Non ☐ Quel est leur statut? (ex. : visiteurs) _____ De quelle façon recrutez-vous? _____ Auriez-vous besoin d'aide pour recruter? Oui ☐ Non ☐ Quelles tâches voulez-vous que vos employés effectuent? _____ Avez-vous du logement à leur offrir? Oui ☐ Non ☐ Si vous n'avez pas suffisamment de tâches à réaliser une semaine, comment gérez-vous l'aspect financier pour vos employés? _____

Emploi		Avez-vous l'intention d'avoir des employés étrangers? Oui ☐ Non ☐ Connaissez-vous le processus pour faire venir des travailleurs étrangers? Oui ☐ Non ☐ Si vous avez des contraintes, quelles sont-elles? _____ _____
	Auriez-vous besoin d'employés supplémentaires?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelles sont les contraintes? _____ _____
	Seriez-vous intéressé à recevoir des stagiaires d'un jour du secondaire pour leur permettre d'explorer le métier d'agriculteur?	Oui ☐ Non ☐
	Seriez-vous intéressé à faire des conférences portant sur le métier d'agriculteur dans les écoles de la Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐ _____ _____
	Avez-vous de l'intérêt pour des formations? • Sols • Cultures • Rentabilité • Travailleurs étrangers	Oui ☐ Non ☐ Si oui, lesquelles? _____ _____ _____
	Seriez-vous intéressé à partager vos connaissances avec d'autres producteurs de La Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐ _____ _____
	Commentaires	_____ _____ _____

Parcelles et infrastructures agricoles	Est-ce que l'état de vos parcelles répond à vos besoins en	a. Fertilisation Oui ☐ Non ☐ b. Drainage Oui ☐ Non ☐ c. Accessibilité Oui ☐ Non ☐ d. Superficie Oui ☐ Non ☐ e. Chaux Oui ☐ Non ☐ Avez-vous besoin de remettre en production certaines friches? Oui ☐ Non ☐ Autres éléments à mentionner? _____ _____
	Parmi les parcelles que vous cultivez actuellement, quelle est la superficie totale des terres que vous possédez?	
	Parmi les parcelles que vous possédez, quelle est la superficie totale des terres que vous louez	a. Avec bail _____ b. Sans bail _____
	Êtes-vous à la recherche de nouvelles parcelles pour votre entreprise agricole ?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle superficie recherchez-vous? _____ Recherchez-vous des parcelles à : a. Acheter ☐ b. Louer ☐ Quel est le plus gros obstacle à l'obtention de nouvelles parcelles? _____ _____
	Êtes-vous à la recherche de nouveaux bâtiments pour votre entreprise agricole (si non, passez à la section suivante) ?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, quel type et dimension? _____ _____ Recherchez-vous des bâtiments : À acheter Oui ☐ Non ☐ À louer Oui ☐ Non ☐

Production	Que produisez-vous?	Produit	Volume
Quelles sont vos contraintes? Ex. : température			
Quels sont vos avantages? Ex. : mise en marché			
Comment commercialisez-vous votre production?			
Auriez-vous besoin d'un guide pour favoriser la réussite dans les marchés publics?	Oui ☐ Non ☐		
Êtes-vous satisfait de l'écoulement de votre production?	Oui ☐ Non ☐ _____ _____		
Auriez-vous besoin d'accompagnement en	a. Sol Oui ☐ Non ☐ b. Cultural Oui ☐ Non ☐ c. Animalier Oui ☐ Non ☐ d. Gestion Oui ☐ Non ☐ e. Financier Oui ☐ Non ☐ f. Transformation Oui ☐ Non ☐		
Consultez-vous un agronome?	Oui ☐ Non ☐ À quelle fréquence? _____ Pourquoi consultez-vous un agronome? _____ _____ Auriez-vous besoin d'une présence plus constante?		

		Oui ☐ Non ☐
Production		Y a-t-il des services agronomiques supplémentaires que vous aimeriez avoir accès? Oui ☐ Non ☐ _____ _____
	Commentaires	_____ _____ _____

Avenir de l'entreprise	Prévoyez-vous augmenter, maintenir ou diminuer votre production d'ici 10 ans?	☐ Augmenter ☐ Maintenir ☐ Diminuer
	Prévoyez-vous faire des investissements au cours des prochaines années au sein de votre entreprise?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quel niveau? _____ _____
	Pensez-vous diversifier votre offre de produits?	Oui ☐ Non ☐ ☐ Ajout de productions agricoles ☐ Offre de services ☐ Transformation alimentaire ☐ Restauration à la ferme Autre _____
	Pensez-vous diversifier vos moyens de commercialisation?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, de quelle façon? _____ _____
	Pensez-vous prendre votre retraite à court ou moyen terme?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, dans combien d'années pensez-vous la prendre? _____
	Que pensez-vous faire de votre entreprise lorsque vous prendrez votre retraite?	☐ Procéder à un transfert ☐ Vendre ☐ Trouver une autre vocation ☐ Démanteler

		☐ e n'y ai pas encore réfléchi
Avenir de l'entreprise	Avez-vous de la relève identifiée pour votre entreprise?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, cette relève est-elle ☐ Familiale ☐ Non apparentée Si vous n'avez pas de relève actuellement, est-ce dans vos projets de trouver de la relève pour votre entreprise? Oui ☐ Non ☐
	Que pensez-vous faire de vos parcelles agricoles lors de votre retraite?	
	Commentaires	

Bien-être	Comment vous sentez-vous face à	a. L'agriculture
		b. Votre entreprise agricole
		c. La communication entre producteurs agricoles

Haute-Gaspésie	Est-ce que des intervenants et des élus vous ont visité?	Oui ☐ Non ☐
	Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?	<i>Plusieurs réponses possibles.</i> ☐ En croissance ☐ Avec du potentiel de développement ☐ En régression ☐ Peu de potentiel de développement ☐ Moteur économique important ☐ Moteur économique secondaire ☐ Pressions sur la zone agricole ☐ Harmonie des usages
	Qu'est-ce qui caractérise l'offre agroalimentaire de la MRC de La Haute-Gaspésie ?	
	Pensez-vous qu'il manque des produits spécifiques pour parfaire l'offre agroalimentaire ?	
	Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?	

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes	Dans le milieu agricole, quel (le) s sont les	a. Forces b. Faiblesses c. Contraintes au développement d. Opportunités de développement
	Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?	

Forces,	Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?	
---------	--	-------------

	Qu'aimeriez-vous voir changer avec la révision du PDZA ?	
	Commentaires	

Sondage pour les producteurs acéricoles

Présentation	Nom de l'entreprise	
	Nom du/des responsable(s)	
	Production(s)	
	Année de constitution de l'entreprise	
	Adresse	
	Courriel	
	Téléphone	

Emploi	Est-ce que l'acériculture représente votre activité principale?	Oui ☐	Non ☐
	Avez-vous un autre emploi?	Oui ☐	Non ☐
	Est-ce que l'acériculture vous permet d'en vivre?	Oui ☐	Non ☐
	Combien d'heures estimez-vous passer par semaine?		

	Combien d'employés compte votre entreprise agricole? (en vous excluant)	_____ employés Avez-vous des employés étrangers? Oui ☐ Non ☐ Quel est leur statut? (ex. : visiteurs) _____ De quelle façon recrutez-vous? _____ Auriez-vous besoin d'aide pour recruter? Oui ☐ Non ☐ Quelles tâches voulez-vous que vos employés effectuent? _____ Avez-vous du logement à leur offrir? Oui ☐ Non ☐ Si vous n'avez pas suffisamment de tâches à réaliser une semaine, comment gérez-vous l'aspect financier pour vos employés? _____
Emploi		Avez-vous l'intention d'avoir des employés étrangers? Oui ☐ Non ☐ Connaissez-vous le processus pour faire venir des travailleurs étrangers? Oui ☐ Non ☐ Si vous avez des contraintes, quelles sont-elles? _____ _____
	Auriez-vous besoin d'employés supplémentaires?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelles sont les contraintes? _____ _____

	Seriez-vous intéressé à recevoir des stagiaires d'un jour du secondaire pour leur permettre d'explorer le métier d'agriculteur?	Oui ☐ Non ☐
	Seriez-vous intéressé à faire des conférences portant sur le métier d'agriculteur dans les écoles de la Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐ _____ _____
	Avez-vous de l'intérêt pour des formations? • Sols • Cultures • Rentabilité • Travailleurs étrangers	Oui ☐ Non ☐ Si oui, lesquelles? _____ _____ _____
	Seriez-vous intéressé à partager vos connaissances avec d'autres producteurs de La Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐ _____ _____
	Commentaires	_____ _____ _____

Érablière et infrastructures agricoles	Est-ce que l'état de l'érablière répond à vos besoins en	Accessibilité Oui ☐ Non ☐ Drainage Oui ☐ Non ☐ Superficie Oui ☐ Non ☐ Nombre d'entailles potentiel Oui ☐ Non ☐ Autres éléments à mentionner? _____ _____
	Quelle est la superficie totale de l'érablière que vous possédez?	_____
	Quelle est la superficie totale de l'érablière que vous louez avec bail?	_____
	Désirez-vous plus d'entailles pour votre entreprise? (Si non, passez à la question)	Oui ☐ Non ☐ Si oui, combien? _____ Quel est le plus gros obstacle à l'obtention de nouvelles entailles? _____ _____

	Êtes-vous à la recherche de nouveaux bâtiments pour votre entreprise agricole?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, quel type? _____ _____ Si oui, quelle dimension recherchez-vous? _____ _____ Recherchez-vous des bâtiments : a. À acheter ☐ Oui ☐ Non b. À louer ☐ Oui ☐ Non
	Commentaires	_____ _____ _____

Production	Que produisez-vous?	Produit _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	Volume _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____
	Quelles sont vos contraintes? Ex. : température	_____ _____ _____	
Production	Quels sont vos avantages? Ex. : mise en marché	_____ _____ _____	
	Comment commercialisez-vous votre production?	_____ _____ _____	
	Auriez-vous besoin d'un guide pour favoriser la réussite dans les marchés publics?	Oui ☐ Non ☐	
	Êtes-vous satisfait de l'écoulement de votre production?	Oui ☐ Non ☐ _____ _____	

	Auriez-vous besoin d'accompagnement en	a. Sol ☐ Oui ☐ Non b. Cultural ☐ Oui ☐ Non c. Gestion ☐ Oui ☐ Non d. Financier ☐ Oui ☐ Non e. Transformation ☐ Oui ☐ Non
	Consultez-vous un agronome?	Oui ☐ Non ☐ À quelle fréquence? _____ Pourquoi consultez-vous un agronome? _____ _____ Auriez-vous besoin d'une présence plus constante? Oui ☐ Non ☐
Production		Y a-t-il des services agronomiques supplémentaires que vous aimeriez avoir accès? Oui ☐ Non ☐
	Commentaires	_____ _____ _____

Avenir de l'entreprise	Prévoyez-vous augmenter, maintenir ou diminuer votre production d'ici 10 ans?	☐ Augmenter ☐ Maintenir ☐ Diminuer _____ _____
	Prévoyez-vous faire des investissements au cours des prochaines années au sein de votre entreprise?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quel niveau? ☐ Machinerie ☐ Amélioration de la production ☐ Bâtiment ☐ Entailles ☐ Infrastructures Autre _____

	Pensez-vous diversifier votre offre de produits?	Oui ☐ Non ☐ ☐ Ajout de productions agricoles ☐ Offre de services ☐ Transformation alimentaire ☐ Restauration à l'érable Autre _____
	Pensez-vous diversifier vos moyens de commercialisation?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, de quelle façon? _____ _____
	Pensez-vous prendre votre retraite à court ou moyen terme?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, dans combien d'année pensez-vous la prendre? _____
Avenir de l'entreprise	Que pensez-vous faire de votre entreprise lorsque vous prendrez votre retraite?	☐ Procéder à un transfert ☐ Vendre ☐ Trouver une autre vocation ☐ Démanteler ☐ Je n'y ai pas encore réfléchi
	Avez-vous de la relève identifiée pour votre entreprise?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, cette relève est-elle ☐ Familiale ☐ Non apparentée Si vous n'avez pas de relève actuellement, est-ce dans vos projets de trouver de la relève pour votre entreprise? Oui ☐ Non ☐
	Commentaires	_____ _____ _____

Bien-être	Comment vous sentez-vous face à	a. L'agriculture
		_____ _____ _____ b. Votre entreprise agricole _____ _____ _____

		c. La communication entre producteurs agricoles
Haute-Gaspésie	Est-ce que des intervenants et des élus vous ont visité?	Oui ☐ Non ☐
	Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?	<i>Plusieurs réponses possibles.</i> ☐ En croissance ☐ Avec du potentiel de développement ☐ En régression ☐ Peu de potentiel de développement ☐ Moteur économique important ☐ Moteur économique secondaire ☐ Pressions sur la zone agricole ☐ Harmonie des usages
	Qu'est-ce qui caractérise l'offre agroalimentaire de la MRC de La Haute-Gaspésie ?	
	Pensez-vous qu'il manque des produits spécifiques pour parfaire l'offre agroalimentaire ?	
	Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?	
Forces, faiblesses, opportunités et contraintes	Dans le milieu agricole, quel (le) s sont les	a. Forces b. Faiblesses c. Contraintes au développement d. Opportunités de développement

--	--	--

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes	Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?	
	Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?	
	Qu'aimeriez-vous voir changer avec la révision du PDZA ?	
	Commentaires	

Sondage pour les transformateurs et restaurateurs

Présentation	Nom de l'entreprise	
	Nom du/des responsable(s)	
	Service(s)	
	Adresse	
	Courriel	
	Téléphone	

Utilisation de produits de La	Est-ce que vous utilisez des aliments produits localement, en Haute-Gaspésie, dans votre entreprise?		Oui ☐	Non ☐
	Qu'utilisez-vous?	Produit	Volume	

	Votre clientèle est-elle au courant que vous utilisez des produits de La Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐ Comment leur communiquez-vous que vous utilisez des produits de La Haute-Gaspésie? _____ _____
	Êtes-vous satisfait de l'offre de produits de La Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐
	Êtes-vous satisfait de la qualité des produits de La Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐
	Comment les produits de La Haute-Gaspésie arrivent-ils chez vous?	Plusieurs réponses possibles. ☐ Livrés par le producteur ☐ Nous allons les chercher à la ferme ☐ Nous les achetons chez un autre commerçant ☐ Distributeurs Autre _____

Utilisation de produits de La Haute-Gaspésie	Considérez-vous que l'utilisation de produits de La Haute-Gaspésie est une valeur ajoutée à votre produit fini?	Oui ☐ Non ☐
	Quelles sont vos contraintes?	_____ _____
	Quels sont vos avantages?	_____ _____
	Quelles sont les améliorations possibles?	_____ _____
	Commentaires	_____ _____ _____

Utilisation de produits de la Gaspésie	Est-ce que vous utilisez des aliments produits ailleurs en Gaspésie, dans votre entreprise?	Oui ☐	Non ☐
	Qu'utilisez-vous?	Produit	Volume
	Votre clientèle est-elle au courant que vous utilisez des produits de la Gaspésie?	Oui ☐	Non ☐
		Comment leur communiquez-vous que vous utilisez des produits de la Gaspésie? _____ _____	
	Êtes-vous satisfait de l'offre de produits de la Gaspésie?	Oui ☐	Non ☐
	Êtes-vous satisfait de la qualité des produits de la Gaspésie?	Oui ☐	Non ☐

Utilisation de produits de la Gaspésie	Comment les produits de la Gaspésie arrivent-ils chez vous?	<i>Plusieurs réponses possibles.</i> ☐ Livrés par le producteur ☐ Nous allons les chercher à la ferme ☐ Nous les achetons chez un autre commerçant ☐ Distributeurs Autre _____	
	Considérez-vous que l'utilisation de produits de la Gaspésie soit une valeur ajoutée à votre produit fini?	Oui ☐	Non ☐
	Quelles sont vos contraintes?	_____ _____	
	Quels sont vos avantages?	_____ _____	
	Quelles sont les améliorations possibles?		

	Commentaires	_____

Intérêts	Seriez-vous intéressé à utiliser des produits locaux ou en utiliser plus?		Oui ☐	Non ☐
	Que voudriez-vous utiliser?	Produit	Volume	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
	Êtes-vous disposé à payer plus pour des produits locaux?	☐ Non ☐ Moins de 10 % ☐ 10-20 % ☐ 20-30 % Autre _____		
Intérêts	Connaissez-vous des producteurs locaux?	Oui ☐	Non ☐	
	Seriez-vous intéressé à en rencontrer?	Oui ☐	Non ☐	

Haute-Gaspésie	Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?	<i>Plusieurs réponses possibles.</i> ☐ En croissance ☐ Avec du potentiel de développement ☐ En régression ☐ Peu de potentiel de développement ☐ Moteur économique important ☐ Moteur économique secondaire ☐ Pressions sur la zone agricole ☐ Harmonie des usages
	Qu'est-ce qui caractérise l'offre agroalimentaire de la MRC de La Haute-Gaspésie ?	_____ _____

	Pensez-vous qu'il manque des produits spécifiques pour parfaire l'offre agroalimentaire ?	_____
	Selon vous, est-ce que la MRC de La Haute-Gaspésie devrait supporter le développement de l'agriculture?	Oui ☐ Non ☐ ☐ Je ne sais pas
	Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?	_____

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes	Dans le milieu agricole, quel (le) s sont les	a. Forces
		b. Faiblesses
		c. Contraintes au développement

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes		d. Opportunités de développement
	Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?	
	Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?	
	Commentaires	

Sondage pour les intervenants du secteur agricole

Présentation	Nom de l'entreprise ou organisme	
	Nom du répondant	
	Fonction au sein de l'organisme	
	Municipalité	☐ Cap-Chat ☐ Sainte-Anne-des-Monts ☐ La Martre ☐ Marsoui ☐ Rivière-à-Claude ☐ Mont St-Pierre ☐ Mont-Louis ☐ Madeleine ☐ TNO Autre _____
	Décrivez les services/activités de votre organisation et votre rôle au sein de celle-ci en lien avec le milieu agricole.	

Haute-Gaspésie	Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?	<i>Plusieurs réponses possibles.</i> ☐ En croissance ☐ Avec du potentiel de développement ☐ En régression ☐ Peu de potentiel de développement ☐ Moteur économique important ☐ Moteur économique secondaire ☐ Pressions sur la zone agricole ☐ Harmonie des usages
	Qu'est-ce qui caractérise l'offre agroalimentaire de la MRC de La Haute-Gaspésie ?	
	Pensez-vous qu'il manque des produits spécifiques pour parfaire l'offre agroalimentaire ?	
	Selon vous, quel est l'impact de l'agriculture dans le développement de la MRC de La Haute-Gaspésie?	

Haute-Gaspésie	Selon vous, est-ce que la MRC de La Haute-Gaspésie devrait supporter le développement de l'agriculture?	Oui ☐ Non ☐ ☐ Je ne sais pas
	Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?	

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes	Dans le milieu agricole, quel (le) s sont les	e. Forces f. Faiblesses g. Contraintes au développement h. Opportunités de développement
	Quels sont selon vous les enjeux reliés au développement de l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie?	
	Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?	
	Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?	
	Commentaires	

Organisme	Votre organisation a-t-elle été impliquée dans la réalisation de projets qui touche le développement de l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, spécifiez. Quelles ont été, selon vous, les retombées?
	Quelles sont, selon vous, les actions que votre organisation devrait mettre de l'avant pour favoriser le développement de l'agriculture ?	
	Quelles sont vos contraintes?	
	Quels sont vos avantages?	
	Quelles sont les améliorations possibles?	

